

Guide de l'étudiant



17 18

INTRODUCTION

Bienvenue à Paris 8



L'université Paris 8 est très heureuse et fière de vous accueillir à l'occasion de cette nouvelle rentrée. La mission de notre université est de vous offrir une formation supérieure de haute qualité, la possibilité de développer une analyse critique du monde contemporain, une ouverture sur la vie citoyenne et vous offrir tous les moyens d'acquérir des savoirs et des compétences qui garantissent votre insertion sociale et professionnelle. Une mission essentielle que nous prenons très à cœur !

Ce guide vous présentera notre université et les nombreuses opportunités qui s'offrent à vous en lien avec la culture, le sport, la vie associative sans oublier les dispositifs de soutien (logement, bourses, etc.).

Vous avez ici le devoir d'être curieux. Paris 8 est un lieu de débat, de réflexion, d'engagement et de création permanent. La formation ne s'arrête pas aux cours. Le prochain Grand 8, grande fête à la rentrée, sera l'occasion de rencontrer les acteurs de l'Université, mais aussi nos partenaires.

Notre université travaille ainsi en étroite coopération avec les collectivités locales, au premier rang desquelles la ville de Saint-Denis, la communauté d'agglomération Plaine Commune, le Conseil départemental et la région. Elles partagent avec nous de nombreuses préoccupations dans le domaine social, éducatif, culturel, urbain et économique et sont à l'origine de multiples partenariats qui permettent à notre université de renforcer son ancrage territorial et de favoriser la réussite de chacun.

Dans le même temps, notre université travaille sur une stratégie partenariale scientifique forte, avec l'université Paris Nanterre, au sein de la ComUE Paris Lumières, ou avec le Campus Condorcet dont nous sommes membre fondateur.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année dans notre université, avec pour tous, la voie de la réussite, un épanouissement intellectuel et un regard sur le monde critique et éclairé ainsi qu'une formation et un parcours qui ouvrent en grand les portes du monde professionnel.

Annick Allaigre
Présidente de l'Université

INTRODUCTION

Le mot du vice-président étudiant

La vice-présidence étudiante assure un rôle d'interface entre les étudiants et les instances et composantes de l'Université. La mise en place d'une vice-présidence étudiante exprime la volonté de notre université d'associer pleinement les étudiants à la vie universitaire. En effet, l'université est un lieu de transmission du savoir et des connaissances, mais aussi un espace d'engagement citoyen, syndical et associatif.

Le vice-président étudiant est élu au sein du conseil académique, il veille, avec l'ensemble des élus à réunir les conditions nécessaires à la réussite des étudiants de notre université et à l'amélioration de la vie étudiante.

Le vice-président étudiant préside le bureau de la vie étudiante qui regroupe l'ensemble des élus étudiants de l'université. C'est grâce à un travail quotidien et collectif que les élus étudiants militent pour répondre aux attentes des étudiants en termes d'accueil et d'accompagnement, d'information et d'animation de la vie du campus.

Le vice-président veille à l'amélioration de la démocratie étudiante et à la participation de la communauté estudiantine à la vie de l'établissement. Il représente l'Université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Le rôle du vice-président étudiant est aussi de défendre les droits des étudiants. N'hésitez pas à le contacter pour toute difficulté individuelle ou collective.

Téo Faure
Bât. B2 – Salle 036 bis
Tél. 01 49 40 71 49
vpe@univ-paris8.fr

INTRODUCTION

L'avenir c'est vous !

Chers étudiants, chères étudiantes,

Tout d'abord bienvenue à l'Université ! Quel plus beau moment de la vie que celui de l'entrée à l'Université ? S'ouvre à vous le champ des savoirs et de la culture ! Que vos études vous permettent de découvrir le monde, les autres et ainsi mieux vous connaître vous-même.

L'université est un lieu d'échanges, de partages et d'engagement. Je vous invite à vous investir activement dans vos études et dans la vie étudiante. Acteurs et actrices de la vie étudiante, je suis certain que vous y apprendrez beaucoup sur la construction de la vie en société.

Pour vivre pleinement sa vie d'étudiant, il reste encore de trop nombreux obstacles à surmonter : difficulté à trouver un logement ou à se soigner, dépendance vis-à-vis de sa famille ou d'un petit boulot.

Je souhaite que la jeunesse en formation puisse enfin bénéficier d'un statut et devenir ainsi autonome. Il faut s'en donner les moyens et ne plus considérer la jeunesse comme un poids pour la société mais comme une richesse pour notre pays.

Notre département est le département le plus jeune de France, c'est pourquoi, nous avons placé l'Éducation au cœur des priorités de notre action : plan exceptionnel d'investissement sans précédent pour les collèges, développement de nombreuses actions éducatives, accompagnement d'associations en lien avec la jeunesse. Ici, à Paris 8, nous avons souhaité participer à la démarche de « prépa d'été » pour accompagner les nouveaux étudiants dans leurs premiers pas à l'université.

Je suis convaincu qu'une jeunesse éduquée, formée, qualifiée, sera mieux à même de s'épanouir et de réussir dans la vie. Je souhaite également que notre territoire soit un territoire où les gens se sentent bien, puissent y vivre, y faire des activités diverses – sportives et culturelles.

Notre territoire est un territoire d'avenir, construisons-le ensemble !

Je vous souhaite une belle année universitaire et une grande réussite dans vos études.

Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

INTRODUCTION

Saint-Denis s'ouvre à vous

Chères étudiantes et chers étudiants,

Paris 8 est une université unique, située au cœur d'une ville tout aussi originale. À la fois ville des rois de France, parmi les plus populaires et les plus jeunes de France, terre de mémoire ouvrière, aujourd'hui parmi les plus dynamiques économiquement, Saint-Denis est une ville pleine d'histoires et d'avenirs.

Je vous invite à parcourir toutes les dimensions de cette ville aux multiples facettes. Le cinéma municipal *L'Écran* et ses nombreux festivals, la scène nationale *Gérard Philipe*, le musée d'art et d'histoire, l'îlot du cygne et son approche originale de l'archéologie, le festival de musique classique et ses concerts dans la Basilique, l'Académie Fratellini, les ateliers d'artiste du 6B et de la Briche, le pique-nique concert de rentrée sur le parvis de la Basilique, la course de la voie royale, la fête des Tulipes dans le magnifique parc de la légion d'honneur, le plus grand marché d'Île-de-France... Tous ces moments et ces lieux de découverte et de rencontre s'offrent à vous pour participer à l'évolution personnelle et intellectuelle qui sera la vôtre au cours de cette année universitaire.

N'hésitez pas à vous impliquer dans les projets et les initiatives du territoire, qu'il s'agisse de projets associatifs, des fêtes et rencontres de quartier, de soutien scolaire, chacune et chacun d'entre vous peut être utile aux autres et en particulier aux jeunes Dionysiens. La Ville vous accompagne dans votre engagement à Saint-Denis avec le dispositif « Engagement étudiant solidaire », mis en place en 2015 pour soutenir financièrement les étudiants dionysiens qui s'investiront dans la vie associative locale.

Le futur de la ville de Saint-Denis se construit principalement grâce à la jeunesse. La prochaine ouverture du Campus Condorcet symbolise d'ailleurs parfaitement cet avenir universitaire prometteur.

En vous souhaitant une excellente rentrée, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Laurent Russier

Maire de Saint-Denis

Vice-président de Plaine Commune Habitat

Membre du Conseil d'administration de l'université Paris 8

INTRODUCTION

Un territoire tourné vers l'avenir

L'université Paris 8 où vous engagez vos études se situe sur un territoire qui a choisi la coopération pour ouvrir à tous des perspectives plus larges. 9 villes ont mutualisé leurs atouts au sein de Plaine Commune, l'un des principaux territoires de la Métropole du Grand Paris (414 000 habitants, 34 000 entreprises, 200 000 salariés) et un véritable bassin de vie.

Je souhaite que vous puissiez profiter des ressources de l'ensemble de ce territoire, des équipements publics qui y sont implantés ou s'y implanteront dans les prochaines années, mais aussi de la vie culturelle riche et diverse qui vous est ouverte. Labellisée Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Plaine Commune propose également un patrimoine historique, architectural et naturel très riche, à découvrir ou à redécouvrir.

Vous êtes partie prenante du deuxième pôle universitaire (après Paris) d'Île-de-France : les deux universités Paris 8 et Paris 13 Nord¹ (Villetaneuse) rassemblent 43 000 étudiants, 1 800 enseignants-chercheurs, 71 laboratoires de recherche en sciences exactes et en sciences humaines. Un pôle qui se développe (en particulier sur la Plaine Saint-Denis, dont le CNAM et la MSH sont des éléments majeurs) en s'appuyant sur des synergies rendues possibles par les réseaux qui se sont constitués. Cette polarité universitaire se trouvera considérablement renforcée par l'arrivée du Campus Condorcet Paris-Aubervilliers en 2019, pôle d'excellence en sciences de l'Homme d'envergure internationale, qui réunira universités et grandes écoles en sciences sociales à Aubervilliers, Paris et Saint-Denis, préfigurée par la MSH Paris Nord.

Vous êtes aussi au cœur d'un territoire, qui, au sein du Grand Paris, est identifié comme le Territoire de la culture et de la création : c'est à partir des activités de création installées dans les villes de Plaine Commune, tant sur les champs de l'audiovisuel, du cinéma, de l'animation numérique, des jeux vidéo que sur ceux des cultures urbaines, de la mode et de l'artisanat d'art que se développe cette coloration économique spécifique à notre territoire.

D'avance, je vous invite au rendez-vous annuel, les 12 et 13 octobre, dans le cadre de la fête de la science « Savante Banlieue » qui met en valeur tout le potentiel universitaire et de recherche de notre territoire.

Je vous souhaite un parcours universitaire et personnel le plus riche possible, sur un territoire qui offre de belles perspectives d'avenir, notamment en termes de recherche, de création et d'innovation.

Patrick Braouezec
Président de Plaine Commune

1. Au sein de la COMUE Sorbonne Paris Cité.

INTRODUCTION 3-7



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8 11-24

- Situation géographique 13
- Moyens d'accès au site principal 14
- Moyens d'accès aux IUT 15
- Plan des bâtiments (site principal) 16
- Sécurité et sûreté de l'établissement 18
- Composantes de l'Université 19
- Fonctionnement de l'Université 20
- Paris 8 en chiffres 2016-2017 22
- Observatoire de la Vie de l'Étudiant - OVE 23
- Services utiles 24



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8 27-48

- Architecture des diplômes 29
- Liste des diplômes LMD 30
- Implantations des UFR & de leurs composantes 35
- Candidature 39
- Inscription administrative 46
- Auditeur libre 47
- Sécurité sociale étudiante 48



CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES 49-62

- Organisation générale des études 51
- Inscription pédagogique 53
- Bureau Alternance 54
- Certifications & préparations 56
- Institut d'enseignement à distance - IED 57
- Bureau MEEF & Masters MEEF 58
- Service de la formation continue 59
- Validation des acquis 61
- Démarche VAE diplômante 62



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET 63-76

- Information, orientation & insertion pro - SCUIO-IP 65
- Service accueil handicap 67
- Bureau d'appui à la pédagogie numérique - BAPN 68
- Bibliothèque universitaire 69
- Service des relations et de la coopération internationales - SERCI 72
- La maison de l'étudiant - MDE 75
- Adresses utiles aux étudiants 76



SE DESTINER À LA RECHERCHE 79-85

- La Recherche 81
- Direction des services de la recherche 82
- Les écoles doctorales - ED 83
- acc&ss Paris-Nord 84
- La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord 85



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS 87-102

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

- Service de la vie étudiante 89
- Associations étudiantes 91

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

- Service d'action culturelle et artistique - ACA 99
- Billetterie de l'ACA 100
- Presses universitaires de Vincennes - PUV 101
- Service universitaire des activités physiques et sportives - SUAPS 102



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE 103-112

ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

- Service de la vie étudiante 105
- Service social du CROUS de Créteil 106
- Service des bourses 107

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

- Infirmierie 109
- Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé - SUMPPS 110

LOGEMENT & RESTAURATION

- Logement universitaire 111
- Restauration universitaire 112



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS 113-119

- Saint-Denis et son territoire 115
- Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant ! 116

Rejoignez #Paris8



facebook.com/paris8



twitter.com/Univparis8



instagram.com/univparis8/



bit.ly/LinkedIn-UnivParis8



vimeo.com/paris8webtv

The background is a vibrant green with a complex, layered composition of overlapping text and geometric shapes. The text includes 'Université', 'Paris 8', and '2010' in various sizes and orientations. Some elements are in a darker teal color, while others are in a lighter lime green. The overall effect is a dense, modern, and artistic visual field.

Découvrir
l'université
Paris 8

- 13 ■ Situation géographique
- 14 ■ Moyens d'accès au site principal
- 15 ■ Moyens d'accès aux IUT
- 16 ■ Plan des bâtiments (site principal)
- 18 ■ Sécurité et sûreté de l'établissement
- 19 ■ Composantes de l'Université
- 20 ■ Fonctionnement de l'Université
- 22 ■ Paris 8 en chiffres 2016-2017
- 23 ■ Observatoire de la Vie de l'Etudiant – OVE
- 24 ■ Services utiles

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique

Le site principal de l'université Paris 8 est situé à Saint-Denis

Entrée de l'Université : rue Guynemer (face au métro)

Adresse postale : 2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 89

www.univ-paris8.fr

Le domaine public de l'université est ouvert librement aux étudiants, aux enseignants, au personnel BIATOSS de l'université. Les invités et intervenants extérieurs sont autorisés à y pénétrer pour assurer les fonctions ou interventions que nécessite leur présence (www.univ-paris8.fr/Reglement-interieur).

Le respect de ces règles contribue à la sécurité des usagers et l'université exercera tout recours judiciaire nécessaire à la sûreté de sa communauté.

Point Premier Accueil

Hall d'entrée de l'Université

Un lieu pour se repérer sur le campus, s'informer sur les formations dispensées à Paris 8 et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 8 h 30-12 h 30

Les instituts universitaires de technologie de l'université Paris 8 :

- **IUT de Montreuil**
140 rue de la Nouvelle France
93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr
- **IUT de Tremblay-en-France**
3 rue de la Râperie
93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22
www.iu2t.univ-paris8.fr



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès au site principal



Par le métro

- Ligne 13, Châtillon Montrouge – St-Denis Université, arrêt St-Denis Université

Par le tramway

- Ligne 1, Asnières Gennevilliers/Les Courtilles – Noisy-le-Sec RER, arrêt Marché de St-Denis puis bus 255, arrêt St-Denis Université ou arrêt St-Denis Basilique, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université
- Ligne 5, Garges-Sarcelles RER/SNCF – Marché de St-Denis, arrêt Guynemer, puis prendre rue Guynemer, 5 mn à pied de l'Université

Par le train et le RER

- Ligne de Paris-Nord, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne d'autobus 255, arrêt St-Denis Université
- RER ligne D, Melun/Malesherbes – Orry-la-Ville, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne du tramway T1, arrêt Basilique de St-Denis, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université

Par la route

- **De Paris** : autoroute A1 (dite du Nord) à la Porte de la Chapelle, sortie n° 3 direction St-Denis Universités – Pierrefitte ; après le 4^e feu tricolore, prendre la bretelle à droite direction Stains – St-Denis Universités – Vélodrome
- **De Lille** : autoroute A1, sortie St-Denis, puis sortie St-Denis Universités – Pierrefitte – Villetaneuse
- **De Beauvais** : Nationale 1, sortie St-Denis Université

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès aux IUT



IUT de Montreuil

Par le RER

- Ligne A direction Marne-la-Vallée, arrêt Val-de-Fontenay, puis bus 122, arrêt Nouvelle France ou 301, arrêt les Ruffins

Par le métro

- Ligne 9, Pont de Sèvres – Mairie de Montreuil, arrêt Mairie de Montreuil, puis bus 122, arrêt Nouvelle France

Par la route

- Depuis la Porte de Bagnolet, autoroute A3 direction Lille, prendre la sortie S29 Montreuil-Ruffins puis prendre la direction Montreuil Th. Sueur, arrivé devant la station service BP continuer tout droit (légèrement à gauche). Au feu suivant tourner à droite, direction Fontenay-sous-Bois. Juste avant le feu suivant tourner à droite.



IUT de Tremblay-en-France

Par le RER

- Ligne B direction Mitry-Claye, arrêt Vert-Galant, puis bus 619 ou T'bus, arrêt IUT

Par l'autobus

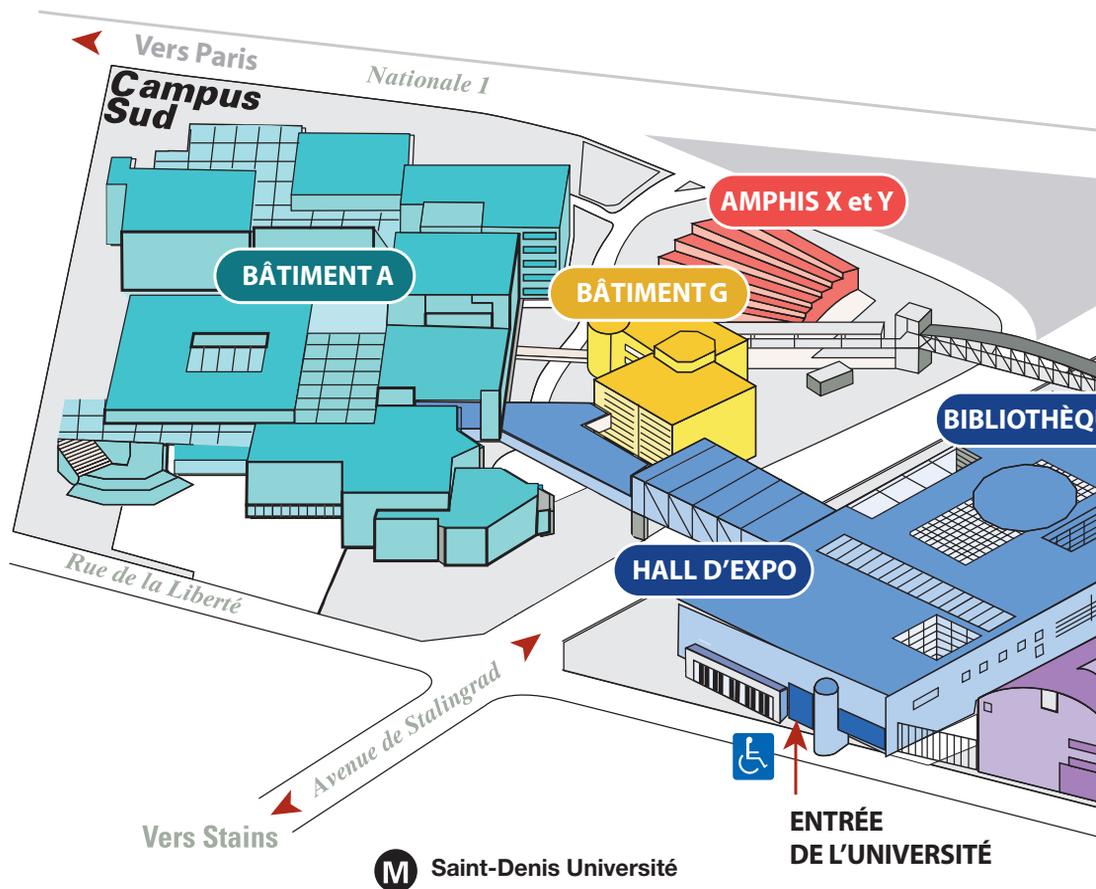
- Ligne 619, Gare Vert-Galant – Centre postal, arrêt IUT
- Ligne T'bus, Gare Vert-Galant – Vieux Pays ou Roissy-pole, arrêt IUT

Par la route

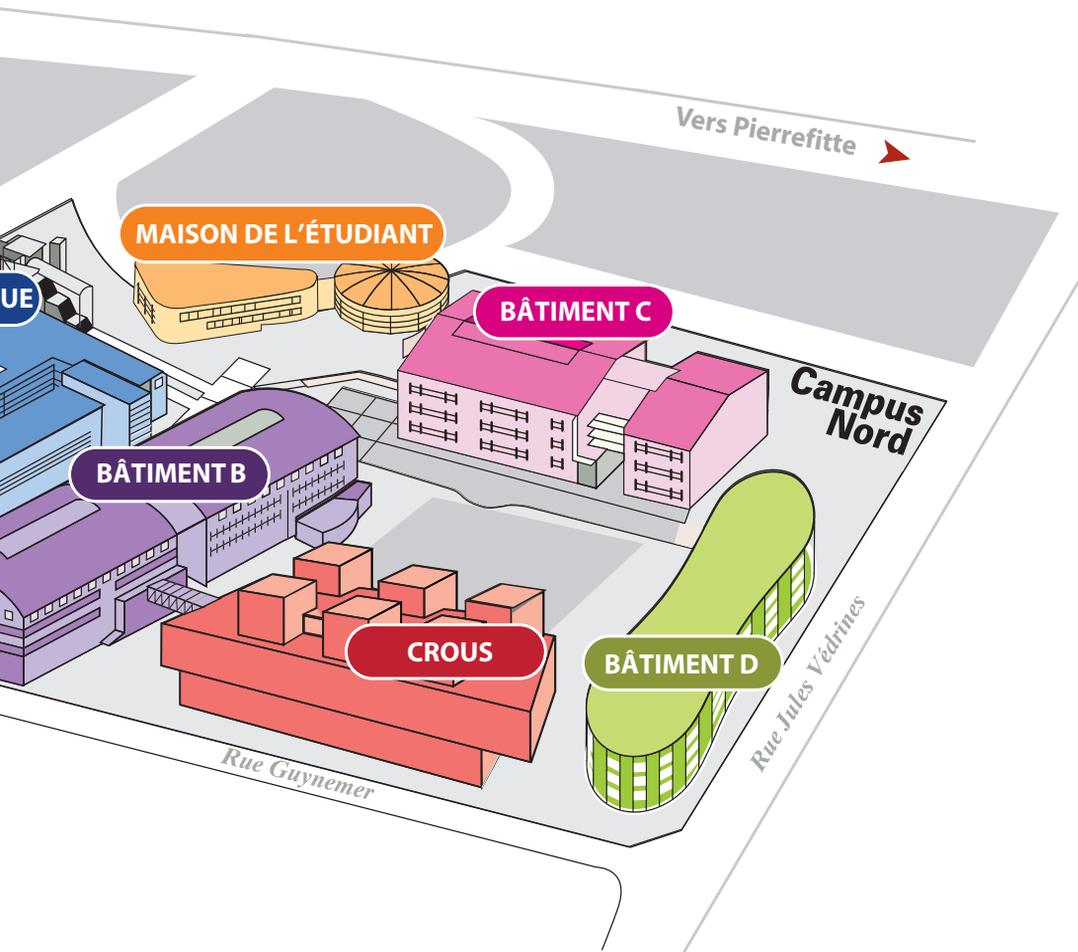
- Autoroute A 104, sortie Villepinte – Tremblay-en-France. Au rond-point, suivre Tremblay Vieux-Pays, puis prendre la direction IUT.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Plan des bâtiments (site principal)



B Bus : 11 (CIF) - 253
255 - 256 - 268 - 356



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Sécurité et sûreté de l'établissement

Service sûreté

Le service de sûreté exerce une permanence 365 jours sur 365, 24 h sur 24, pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Placé sous l'autorité du directeur de la logistique, il est à la disposition de tous les usagers de l'Université.

Il est amené à prendre toutes les mesures de prévention ainsi qu'à effectuer toutes les interventions nécessaires.

Tél. 01 49 40 66 66

Mél. direction.logistique@univ-paris8.fr

Service hygiène et sécurité

Les missions du service Hygiène et Sécurité s'articulent autour de 2 grands axes :

- la sécurité incendie
- la sécurité au travail

Vous pouvez indiquer vos suggestions d'amélioration des conditions de travail, vos observations sur le registre santé et sécurité au travail présent au secrétariat de chaque UFR ou au bureau du responsable administratif et financier. Pour la rentrée 2017, un autre registre (registre d'accessibilité dans les établissements recevant du public – ERP) sera installé au service accueil handicap pour tout étudiant handicapé voulant signaler un problème d'accessibilité.

Poste incendie et secours à la personne (urgence)

Tél. 01 49 40 71 00

Pour les sourds et malentendants :

Tél. 112 / 114

Heures d'ouverture : 24h/24

Premier maillon de la chaîne de secours, il fournit l'aide appropriée aux personnes accidentées et peut demander, suivant les cas, l'aide de l'infirmière. Les agents sont formés en secourisme et connaissent les gestes qui sauvent. Vous décrivez l'état de la victime et un **agent secouriste du poste viendra vous rejoindre avec le matériel adapté** (trousse de secours, défibrillateur si besoin...).

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Composantes de l'Université

11 unités de formation et de recherche (UFR)

- AES – Économie et gestion (AES-EG)
- Arts, philosophie, esthétique (ARTS)
- Culture et communication (CC)
- Droit
- éri Territoires, environnements, sociétés (éri TES)
- Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA)
- Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (MITSIC)
- Psychologie
- Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF)
- Sciences du langage (SDL)
- Textes et Sociétés

3 instituts

- Institut d'enseignement à distance (IED)
- Institut d'études européennes (IEE)
- Institut français de géopolitique (IFG)

2 instituts universitaires de technologie (IUT) comprenant 6 départements

- Génie industriel et maintenance
- Gestion administrative et commerciale
- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion logistique et transport
- Informatique
- Qualité, logistique industrielle et organisation

UFR et Instituts sont dirigés par un conseil élu qui élit en son sein un directeur pour 5 ans, dont le mandat est renouvelable une fois.

Dans chacune de ces structures une commission pédagogique est chargée de statuer sur les questions d'équivalences et de validation des acquis.

L'université comporte également plusieurs services dédiés aux étudiants

- Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
- Le bureau MEEF
- Le service commun de la documentation (bibliothèque)
- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Le service de l'action culturelle et artistique (ACA)
- Le service de la formation continue
- Le service de la vie étudiante
- Le service des écoles doctorales
- Le service des relations et de la coopération internationales (SERCI)
- Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- Les presses universitaires de Vincennes (PUV)
- L'observatoire de la vie étudiante (OVE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Fonctionnement de l'Université

Les missions

Les missions de l'université, conformément à l'article L123-3 du Code de l'éducation, sont les suivantes :

- la formation initiale et continue tout au long de la vie ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture humaniste et l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

La présidente

La présidente de l'Université, par ses décisions, le conseil d'administration, le conseil académique (regroupant la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire), par leurs délibérations, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'université.

La présidente dirige l'université. Elle préside le conseil d'administration et le conseil académique. Elle est élue pour 4 ans à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Elle est assistée par le bureau de l'université, la directrice générale des services et l'agent comptable.

Les vice-présidents

L'université compte 5 vice-présidents :

- vice-président du conseil d'administration
- vice-président de la commission de la recherche
- vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire
- vice-président aux relations internationales
- vice-président étudiant

Le vice-président étudiant

Issu des représentants des usagers titulaires de la commission de la formation et de la vie universitaire, il est élu pour 2 ans, après appel à candidature, par le conseil académique en formation plénière. Il représente le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) dans les différents conseils et instances. Il développe la citoyenneté étudiante par l'organisation

d'actions, assure la liaison entre les associations, les syndicats étudiants et les composantes de l'université, étudie les projets ayant trait à la vie universitaire dans son ensemble, représente l'université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Les conseils

L'université est dotée de 2 conseils dont les membres sont élus pour 4 ans. Les représentants des étudiants sont élus pour 2 ans.

Les vice-présidents

Chaque conseil élit un vice-président qui assiste le président dans les missions liées aux domaines de compétences du conseil concerné.

Le conseil d'administration est composé

de 34 membres dont :

- la présidente de l'Université
- 16 enseignants
- 4 personnels BIATOSS
- 6 étudiants
- 8 personnalités extérieures

Le conseil académique est composé de 77 membres.

Il regroupe :

- **la commission de la recherche** (40 membres) :
 - 13 professeurs et personnels assimilés
 - 3 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches
 - 6 docteurs (autres)
 - 4 non docteurs (enseignants et chercheurs)
 - 5 ingénieurs et techniciens
 - 1 parmi les autres personnels BIATOSS
 - 4 doctorants
 - 4 personnalités extérieures
- **la commission de la formation et de la vie universitaire** (37 membres) :
 - 14 enseignants
 - 5 personnels BIATOSS
 - 14 étudiants
 - 4 personnalités extérieures

Ces différents conseils sont dotés d'un bureau et assistés de commissions ou groupes de travail.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Des commissions permanentes

- un comité technique (CT) ;
- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
- une commission paritaire d'établissement (CPE) ;
- un conseil des directeurs de composantes ;
- les sections disciplinaires du conseil académique compétentes à l'égard des usagers et des enseignants.

Le **directeur général des services** exerce ses fonctions en lien étroit avec l'équipe de la présidence. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement, veille à son application opérationnelle. Il anime et coordonne l'ensemble des services administratifs et techniques, pilote les actions d'amélioration et de modernisation de la gestion.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Paris 8 en chiffres 2016-2017

Les étudiants (21 692)^{1,2,3,4}

| UFR et instituts | Groupes de disciplines | Licences ² (L1-L2-L3) | Masters (M1-M2) | Divers ³ | Total hors doctorats |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------------|
| UFR AES-EG | Administration, économie, gestion | 937 | 308 | 3 | 1 248 |
| UFR ARTS | Disciplines artistiques, philosophie | 2 613 | 1 318 | 116 | 4 047 |
| UFR CC | Culture et communication | 728 | 287 | 15 | 1 030 |
| UFR DROIT | Droit | 724 | 293 | 36 | 1 053 |
| UFR ériTES | Géo, handicap | 364 | 198 | 1 | 563 |
| UFR LLCER-LEA | Langues, langues appliquées | 1 337 | 308 | 27 | 1 672 |
| UFR MITSIC | Maths, informatique, technologies | 538 | 442 | 4 | 984 |
| UFR PSYCHOLOGIE | Psychologie | 680 | 341 | 2 | 1 023 |
| UFR SDL | Sciences du langage | 178 | 164 | 11 | 353 |
| UFR SEPF | Sc. éducation, psychanalyse, FLE | 306 | 458 | 149 | 913 |
| UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS | Histoire, littératures, sc. politique, sociologie | 1 353 | 533 | 56 | 1 942 |
| IED (enseignement à distance) | Psychologie, droit, sc. éducation, informatique | 3 305 | 851 | 90 | 4 246 |
| IEE | Études européennes, commerce international | 52 | 277 | 23 | 352 |
| IFG | Géopolitique | 0 | 204 | 2 | 206 |
| IUT de Montreuil | | 621 | 0 | 0 | 621 |
| IUT de Tremblay | | 296 | 0 | 0 | 296 |
| TOTAL | | 14 032 | 5 982 | 535 | 20 549 |

| Écoles doctorales | Doctorants ¹ |
|--|-------------------------|
| ED Esthétique, sciences et technologies des arts | 239 |
| ED Cognition, langage, interaction | 160 |
| ED Pratiques et théories du sens | 387 |
| ED Sciences sociales | 344 |
| Hors ED Paris 8 | 13 |
| TOTAL | 1 143 |

Les personnels

| | |
|--|-------|
| Emplois de personnels enseignants et enseignants chercheurs (tous grades confondus) | 1 008 |
| Emplois de personnels BIATOSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, services sociaux et de santé) | 742 |

Les laboratoires et équipes de recherche

| |
|---|
| 4 écoles doctorales |
| 33 unités de recherche (8 Unités Mixtes de Recherche, 25 équipes d'accueil) |

Source : service pilotage, statistiques et contrôle de gestion, effectifs inscrits au 15 janvier 2017.

1. Nombre d'inscriptions principales.

2. Dont licences professionnelles et DUT.

3. Divers : diplômes universitaires, formations internationales, préparations aux concours, auditeurs libres.

4. Hors composante Formation continue.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Observatoire de la Vie de l'Étudiant – OVE

Direction Formation

Bât. C

Mél. ove@univ-paris8.fr

L'Observatoire de la Vie de l'Étudiant (OVE) mène des études visant à approfondir la connaissance de la population étudiante. Il réalise des études quantitatives et qualitatives par analyse de données ou consultation directe des étudiants et/ou du personnel.

Trois grands axes orientent les enquêtes :

- l'insertion professionnelle ;
- le suivi des parcours universitaires ;
- les conditions de vie et d'études.

Grâce aux enquêtes menées, l'OVE contribue à la constitution d'outils de pilotage interne et nourrit les indicateurs du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Mode de fonctionnement

Les projets d'études/d'enquêtes de l'OVE sont construits dans le cadre d'un groupe de travail constitué de vice-présidents, de responsables de services et d'autres agents dont les missions peuvent être liées au périmètre de l'OVE.

L'OVE participe à la veille sur le système universitaire français, en collaborant avec l'OVE national, notamment pour la réalisation de l'enquête triennale *Conditions de vie*, déployée sur un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

L'université Paris 8 est également membre de l'association RESOSUP qui fédère les observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Cette adhésion permet à l'OVE d'échanger avec les professionnels des structures similaires sur les pratiques et diverses problématiques.

Procédure des enquêtes à Paris 8

En 2016, une nouvelle procédure des enquêtes a été mise en place. Son principal objectif est de rétablir une relation de confiance avec les enquêtés en garantissant **la confidentialité et le respect des données personnelles**. La procédure permet également de réguler le nombre d'enquêtes réalisées annuellement et renforce le cadre méthodologique.

Calendrier des enquêtes annuelles pour lesquelles vous pourrez être sondé durant votre cursus

| Période | Intitulé de l'enquête |
|-----------------------------------|---|
| Juillet-septembre | Enquête Inscription administrative |
| Début Octobre | Enquête de satisfaction du Grand 8 |
| De décembre à avril | Enquête ministérielle de l'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme |
| De janvier à juillet | Évaluation des formations par les étudiants |
| Selon la date de fin de formation | Enquête d'insertion professionnelle pour les stagiaires en formation continue un après la date d'obtention du diplôme |
| Selon la date du jury | Questionnaire post-accompagnement Validation des Acquis (VAE) |

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Services utiles

| | Secrétariat | | Téléphone 01 49 40 ... |
|--|-------------------|-----------|-----------------------------|
| | Bâtiment | Salle | |
| Point accueil information | Entrée université | | 69-00 |
| SCUIO-IP (Service information, orientation et insertion professionnelle) | A | 347 | 67-17/67-60 |
| Service de la scolarité | G | 112 | 64-30 |
| ■ Admission étudiants étrangers | G | 016 | 64-33/64-34/ 71-03/73-06 |
| ■ Inscriptions et transferts | G | 017 | 64-35/37/40/ 42/65-21 |
| ■ Diplômes 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e niveaux | | | |
| – UFR AES-Économie et gestion + IUT Tremblay (DUT + lic. pro) | G | 014 | 64-54 |
| – UFR Arts (arts plastiques, photo, théâtre, danse, ATI, coop. artist. inter.) | G | 012 | 64-49 |
| – UFR Arts (philo, musique, cinéma) + UFR Droit | G | 013 | 65-81 |
| – UFR MITSIC + IEE | G | 106 | 64-55 |
| – UFR LLCER-LEA | G | 012 | 64-53 |
| – UFR Psychologie + UFR SEPF (psychanalyse) | G | 013 | 64-51 |
| – Psychologie (IED) + Informatique (IED) + Sc. éduc. (IED) + Droit (IED) | G | 014 | 67-09 |
| – UFR SEPF (Sciences éducation) + Infocom | G | 014 | 65-85 |
| – UFR SDL + ériTES + IFG + IUT Montreuil | G | 011 | 65-01 |
| – UFR Textes et Sociétés (socio, histoire, science po, lettres) + HDR | G | 013 | 64-58 |
| Service accueil handicap | A | 048/049 | 67-92/71-47 |
| Service de la vie étudiante – Maison de l'étudiant (ME) | ME | | 71-88 |
| ■ Pôle accompagnement et soutien aux étudiants étrangers | ME | 08 | 68-23 |
| ■ Pôle de l'accompagnement social des étudiants | ME | 07 | 68-95 |
| ■ Pôle événementiel et initiatives étudiantes | ME | 06 | 66-23 |
| ■ Bureau des bourses | ME | 19 | 64-07/70-26 |
| Service social (CROUS) – Maison de l'étudiant | ME | 09 | 70-80/70-83 |
| Médecine préventive – Maison de l'étudiant | ME | 018 | 65-10 |
| Bureau d'appui à la pédagogie numérique | C | E1/E2 | 68-62 |
| Bureau MEEF | C | 012 | 70-70 |
| CDL (Centre de langues) | B1 | 204/205 | 68-43 |
| Formation continue | C | 012 | 70-70 |
| VAE (Validation des acquis et de l'expérience) | C | 007/021 | 70-70 |
| Bibliothèque universitaire | Bibliothèque | | 69-69 |
| Service de la coordination des écoles doctorales | D | 212 | 70-53 |
| Bureau des thèses | D | 227 | 65-76 |
| Relations internationales | A | 0178/0179 | 64-12/70-68 |
| Service des sports | A | 001 | 65-30 |
| ACA (Action culturelle et artistique) – Billetterie spectacles | Entrée université | | 65-28/65-09 |
| Infirmierie | C | 001/002 | 65-14/71-05 |
| Objets perdus | A | 035 | 65-54 |
| N° d'urgence sécurité | | | 66-66/71-00 |

Votre espace numérique de travail !



Accédez à toutes
les informations essentielles :

- vos cours
- vos notes et résultats
- les actualités de Paris 8
- des offres de stage et d'emploi (Reso 8)

Connectez-vous
<http://e-p8.univ-paris8.fr>

LE SCUIO-IP de Paris 8, c'est :

Un centre documentaire

Poursuites d'études et métiers

1200 ouvrages à consulter au SCUIO-IP

200 documents électroniques + 11 dossiers documentaires

<http://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr>

Ateliers d'aide à la recherche d'emploi

- CV et lettre de motivation
- Préparation à l'entretien de recrutement
- Valorisation des acquis de compétences

scuio@univ-paris8.fr

de septembre 2016
à juin 2017...

6242 offres de stage
4901 offres d'emploi
98 offres de jobs
1676 offres en alternance

Entretiens individuels

sur rendez-vous
pour votre poursuite
d'études et votre
projet perso ou pro

tél. : 01 49 40 67 17

Site Reso 8

- Recevez par mail les offres de stage et d'emploi correspondant à votre profil, votre diplôme ou vos centres d'intérêt
- Faites relire lettre de motivation et CV
- Postulez en ligne

www.univ-Paris8/scuio/reso8

SCUIO-IP

Service Commun Universitaire
d'Information, d'Orientation et
d'Insertion Professionnelle

Horaires d'accueil :

lundi et vendredi : 9h30-12h30
mardi : 9h30 - 12h30 et 14h - 18h
mercredi et jeudi : 9h30 - 12h30 et
14h - 17h

SCUIO-IP Bâtiment A, salle 347
Tel. : 01 49 40 67 17

The background is a dense collage of various text elements and symbols in shades of orange and purple. The most prominent text includes 'Université', 'Paris 8', and '2010'. There are also various geometric shapes, lines, and smaller text fragments scattered throughout, creating a complex, layered visual effect.

**Devenir
étudiant
à Paris 8**

- 29 ■ Architecture des diplômes
- 30 ■ Liste des diplômes LMD
- 35 ■ Implantation des UFR & de leurs composantes
- 39 ■ Candidature
- 46 ■ Inscription administrative
- 47 ■ Auditeur libre
- 48 ■ Sécurité sociale des étudiants

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes

L'architecture des études de l'enseignement supérieur s'articule autour de **3 grades ou niveaux de sortie** :

- **L** : Licence (bac + 3)
- **M** : Master (bac + 5)
- **D** : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) sont délivrés uniquement sur demande de l'étudiant.

L'offre de formation est structurée en domaines de formation qui correspondent aux champs de compétences de l'université.

Paris 8 propose

5 domaines en licence (bac + 3)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

5 domaines en master (bac + 5)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

Les domaines se déclinent :

- pour les licences, en mentions, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**
- pour les masters, en **mentions** éventuellement assorties de **parcours**.

Exemple : Licence domaine Arts, mention Arts de la scène, parcours Danse

Les doctorats sont organisés au sein des écoles doctorales.

Les formations sont découpées en **semestres représentant chacun un nombre de crédits européens dits ECTS** (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- **Licence** (6 semestres) 180 ECTS
- **Master** (4 semestres)
120 ECTS supplémentaires soit 300 ECTS
- **Doctorat** (6 semestres)
180 ECTS supplémentaires soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires, optionnelles ou libres, elles-mêmes généralement découpées en **éléments constitutifs (EC)** qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « **optionnel** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. On peut aussi parler dans certaines formations d'EC « **découverte** ».

Un élément constitutif est dit « **libre** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi une liste comprenant obligatoirement soit l'ensemble des EC identifiés comme tels par sa formation ou par une autre, soit l'ensemble des **EC transversaux mutualisés** (sport, accompagnement du handicap, ...), qui ne sont pas directement disciplinaires.

Les formations sont organisées en **parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE** et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Liste des diplômes LMD

DIPLÔMES NATIONAUX

DUT¹

- Génie industriel et maintenance
- Gestion administrative et commerciale des organisations
- Gestion des entreprises et des administrations, options : Gestion et management des organisations – Gestion des ressources humaines
- Gestion logistique et transport
- Information-communication, option communication des organisations
- Informatique
- Qualité, logistique industrielle et organisation

Licence

Domaine Arts

- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Arts plastiques, arts et technologies de l'image (L3), photographie (L3)
- **Mention Arts du spectacle**, parcours cinéma
- **Mention Arts du spectacle**, parcours danse (L3)
- **Mention Arts du spectacle**, parcours théâtre
- **Mention Musicologie**

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Administration économique et sociale (AES)**
- **Mention Droit** (en présentiel et à distance)
- **Mention Économie et gestion**

Domaine Lettres et langues

- **Mention Langues étrangères appliquées**, parcours :
 - Allemand, anglais, arabe, espagnol, hébreu, italien, portugais, russe ; anglais-chinois²
- **Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, parcours :
 - Anglais, arabe, espagnol, études européennes et internationales
- **Mention Lettres**

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Géographie et aménagement**
- **Mention Histoire**
- **Double licence : Histoire – Science politique**
- **Mention Information-communication**
- **Mention Philosophie**
- **Mention Psychologie** (en présentiel et à distance)
- **Mention Sciences de l'éducation** (en présentiel et à distance en L3)
- **Mention Sciences du langage**
- **Mention Science politique**
- **Mention Sociologie**

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique** (en présentiel et à distance)
 - parcours : Micro-informatique et machines embarquées (MIME) (L3)
- **Mention Mathématiques**
- **Mention Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)**

Licence professionnelle

- **Commerce et distribution**
- **E-commerce et marketing numérique**
- **Gestion et accompagnement de projets pédagogiques**, parcours :
 - Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire
- **Logistique et pilotage des flux**, parcours :
 - Logistique des filières aéroportuaires
- **Management des processus logistiques**, parcours :
 - Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise
- **Métiers du commerce international**
- **Métiers de la communication : chef de projet communication**, parcours :
 - Communication interactive et multimédia

1. DUT : Diplôme Universitaire de Technologie.

2. Accessible aux débutants. Une seule combinaison est possible, le binôme anglais-chinois pour la spécialisation commerce.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Métiers de la GRH : assistant**, parcours :
 - Droit social et ressources humaines
- **Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens**, parcours :
 - Droit et gestion de copropriété et syndic
- **Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse**, parcours :
 - Techniques journalistiques pour les nouveaux médias
- **Métiers de l'informatique : applications web**, parcours :
 - Objets communicants intelligents
- **Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels**, parcours :
 - Concepteurs de systèmes d'information, développeur-J2E/AGILE (CSID)
- **Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web**, parcours :
 - Design web mobile

Master

Domaine Arts

- **Mention Arts de la scène et du spectacle vivant**, parcours :
 - Projet culturel et artistique international
 - Scènes du monde, histoire et création
- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Esthétique, pratique, histoire de l'art contemporain
 - Média, design et art contemporain
 - Médiation de l'art contemporain
 - Photographie et art contemporain
- **Mention Cinéma et audiovisuel**, parcours :
 - Réalisation et création
 - Théorie, esthétique et mémoire du cinéma
 - Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels
- **Mention Création numérique**, parcours :
 - Arts et technologies de l'image virtuelle
- **Mention Danse**
- **Mention Musicologie**, parcours :
 - Création musicale et sonore
 - Théories et pratiques de la musique
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse des mondes sociaux, juridiques et politiques
 - Analyse et critique des arts et de la culture

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Droit de la santé**, parcours :
 - Droit de la gestion des établissements de santé sanitaires, sociaux et médico-sociaux
 - Droit médical et de la santé
 - Propriété industrielle et industries de santé
- **Mention Droit privé**, parcours :
 - Droit privé approfondi
 - Droit processuel
- **Mention Droit public**, spécialisations :
 - Droit international et européen
 - Droit public des affaires
- **Mention Économie des organisations**, parcours :
 - Économie et management des projets publics et privés
 - Emploi et économie sociale et solidaire
 - Histoire de la pensée économique
- **Mention Management**, parcours :
 - Conseil en organisation et management du changement
- **Mention Management et commerce international**, parcours :
 - Commerce extérieur trilingue
- **Mention Monnaie, banque, finance, assurance**

Domaine Lettres et langues

- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Études juives et hébraïques
- **Mention Création littéraire**
- **Mention Études sur le genre**, spécialisations :
 - Arts, littératures, études culturelles
 - Histoire, société, politique
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Langues, espaces, cultures
 - Pouvoirs, échanges et savoirs, de l'Antiquité à nos jours
- **Mention Langues et sociétés**, parcours :
 - Médias, culture, 2 langues
- **Mention Lettres**, parcours :
 - Littératures du monde : anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne
 - Littératures française et francophones
 - Littérature générale et comparée
- **Mention Traduction et interprétation**, parcours :
 - Lettres, interfaces numériques et sciences humaines

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Archives**
- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Méditerranée, Maghreb, Europe
- **Mention Culture et communication**, parcours :
 - Communication numérique et conduite de projets
 - Industries culturelles et créatives
 - Médias internationaux : Enjeux et pratiques
- **Mention Études européennes et internationales**, parcours :
 - Commerce international et marketing export
 - Politiques et gestion de la culture en Europe
 - Union européenne et mondialisation
 - Villes, renouvellement urbain et dynamiques sociales
- **Mention Études sur le genre**, spécialisations :
 - Arts, littératures, études culturelles
 - Histoire, société, politique
- **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement**, parcours :
 - Expertise des territoires, concertation et communication environnementale
 - Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia
 - Territoires et mondialisation : ressources, vulnérabilités et développements
- **Mention Géopolitique**, parcours :
 - Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Langues, espaces, cultures
 - Pouvoirs, échanges et savoirs, de l'Antiquité à nos jours
- **Mention Humanités numériques**, parcours :
 - Analyse et valorisation des usages numériques
 - Création et édition numériques
 - Écriture, littérature et livre numérique
 - Gestion stratégique de l'information
 - Numérique : enjeux et technologies
- **Mention Patrimoines et musées**, parcours :
 - Médiation culturelle, patrimoine et numérique
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse des mondes sociaux, juridiques et politiques
 - Analyse et critique des arts et de la culture
- **Mention Psychanalyse**
- **Mention Psychologie**, parcours :
 - Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne
 - Psychologie clinique et neuropsychologie
 - Psychologie clinique et psychothérapies
 - Psychologie de la cognition
 - Psychologie de l'enfance et de l'adolescence
 - Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux
- **Mention Sciences de l'éducation**, parcours :
 - Dynamiques éducatives des sujets et des institutions
 - Éducation tout au long de la vie
 - Formation de formateurs et d'encadrants
- **Mention Sciences du langage**, parcours :
 - Didactique des langues
 - Interprétation, Langue des signes française/ français
 - Linguistique, acquisition, didactique, linguistique des langues des signes
- **Mention Science politique**, parcours :
 - Diversités, discriminations et représentations
 - Politique transnationale
- **Mention Sciences sociales**, parcours :
 - Anthropologie de la mondialisation
 - Enquêtes, terrains et analyses sociologiques

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique**, parcours :
 - Conduite de projets informatiques
 - Informatique des systèmes embarqués
 - MIASHS : Big data et fouille de données
 - Technologies de l'hypermédia
- **Mention Mathématiques et applications**, parcours :
 - Mathématiques pour la protection de l'information
- **Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**, parcours :
 - Géomatique, applications et accessibilité
 - Technologie et handicap

Métiers de l'enseignement

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- **Mention MEEF 1^{er} degré**¹
- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des signes française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Doctorat

École doctorale : Esthétique, Sciences et Technologies des Arts

- **Esthétique, sciences et technologies des arts**
 - spécialité Arts plastiques et photographie
 - spécialité Cinéma et audiovisuel
 - spécialité Images numériques
 - spécialité Musique
 - spécialité Théâtre et danse

École doctorale : Pratiques et théories du sens

- Anthropologie
- Architecture
- Études de genre²
- Études hispaniques
- Études italiennes
- Études juives et hébraïques
- Études portugaises, brésiliennes et d'Afrique lusophone
- Histoire ancienne
- Histoire contemporaine
- Histoire et civilisations
- Histoire médiévale
- Histoire moderne
- Langue, littérature et études germaniques
- Langues et littératures françaises
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Sémiotique
- Langues, littératures et civilisations des pays anglophones
- Littérature générale et comparée
- Philosophie
- Psychanalyse
- Science politique
- Sciences de l'éducation

École doctorale : Cognition, langage, interaction

- Ergonomie
- Informatique
- Informatique
 - spécialité Mathématiques
- Mathématiques
- Productique-Génie industriel
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences du langage

1. Inscription première à l'ÉSPÉ (espe.u-pec.fr), avec une deuxième inscription exonérée de frais d'inscription à l'université Paris 8.
2. Déclinaison possible en spécialités disciplinaires.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

École doctorale : Sciences sociales

- Anthropologie
- Droit médical
- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Études slaves – cultures et civilisations contemporaines
- Études urbaines, aménagement et urbanisme
- Géographie
 - spécialité Géographie humaine et régionale
 - spécialité Géopolitique
- Informatique
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation (avec Paris 13)
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Sociologie

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ¹

Le diplôme d'université : DU (niveau bac + 3)

- Clinique juridique – Justice, procès et procédure
- Criminologie
- Études européennes et internationales

Le diplôme d'études supérieures d'université : DESU (niveau bac + 4)

- Criminologie

1. Voir aussi page 59 et suivantes les diplômes d'université proposés dans le cadre de la formation continue.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Implantation des UFR & de leurs composantes

| | Secrétariat | | Téléphone 01 49 40 ... |
|--|-------------|---------|---------------------------|
| | Bâtiment | Salle | |
| UFR – AES-Économie et gestion (AES-EG) www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : Véronique de Saint-Giniez | | | |
| Responsable administrative : Marie-Line Chemin | D | 110 | 72-54 |
| Responsable de la scolarité : Vera Markovic | D | 102 | 72-55 |
| Administration économique et sociale (L) | D | 124 | 72-61 |
| Économie et gestion (L) | D | 103 | 73-79 |
| Économie des organisations, parcours EM3P, EESS, HPE (M) | D | 107 | 72-59/72-66 |
| Management et commerce international, parcours Commerce extérieur trilingue (M) | D | 107 | 72-66 |
| Management, parcours Conseil en organisation et management du changement (M) | D | 102 | 73-81 |
| Monnaie, banque, finance, assurance (M) | D | 107 | 72-59 |
| UFR – Arts, philosophie, esthétique (ARTS) www.artweb.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : Cécile Sorin | | | |
| Responsable administratif : Jean-Paul Porge | A | 137 | 66-21 |
| Arts plastiques, musicologie (L) | A | 120 | 66-00/65-70 |
| Cinéma (L), théâtre (L1 – L2) | A | 120 | 70-08/66-01 |
| Philosophie (L – M) | A | 029/030 | 66-25/66-13 |
| Arts et technologies de l'image (ATI) (L3 – M) | A | 079 | 66-04 |
| Arts plastiques (M), MEEF | A | 069 | 70-14/66-02 |
| Danse (L3 – M) | A | 080 | 65-22 |
| Cinéma et audiovisuel (M) | A | 113 | 66-10 |
| Musicologie (M), MEEF | A | 130 | 66-11 |
| Photographie et multimédia (L3 – M) | A | 065 | 66-15 |
| Théâtre (L3 – M) | A | 031 | 66-16 |
| UFR – Culture et communication (CC) www.ufr-culture-communication.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Pascal Froissart | | | |
| Responsable administrative : Aurore Gédin | A | 332 | 66-57 |
| Information-communication (L) | A | 334 | 66-56/71-68/71-02 |
| Métiers de l'information (LP) | A | 334 | 66-56/71-02/71-68 |
| Culture et communication (M) | A | 333 | 70-20/71-86 |
| UFR – Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Jean Laingui | | | |
| Responsable administratif : Florian Barrier | A | 232 | 66-32 |
| Droit (L1 – L2/LP – L3) | A | 233 | 70-46/66-28/70-32 |
| Droit (M), DU/DESU Criminologie, DU Clinique juridique | A | 231 | 66-30/66-26 |

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

| | Secrétariat | | Téléphone 01 49 40 ... |
|--|-------------|------------|---------------------------|
| | Bâtiment | Salle | |
| UFR – Études, recherche et ingénierie en Territoires – Environnements – Sociétés (érites) www.ufr-tes.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Hugo Pilkington Responsable administrative : Claire Geeraerts | D | 205 | 72-86 |
| Géographie (L) | D | 129 | 72-73 |
| Géographie (M) | D | 127 | 72-70 |
| Méditerranée, Maghreb, Europe (M) | D | 203 | 72-90 |
| Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (L – M) | D | 128 | 73-25 |
| UFR – Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) www.ufr-langues.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : NC Responsable administrative : Kerstin Schweizer-Laurentin Responsable de la scolarité : Françoise Dumesnil | B1 B1 | 316 217 | 72-62 68-37 |
| LLCER, LEA | B1 | 218/219 | 68-32/35/36/38 |
| Masters de langue (Traduction et interprétation, MC2L, Études juives et hébraïques, Littératures du monde) + MEEF (anglais), MEEF (espagnol) | B1 | 216 | 64-50/70-92 |
| Centre de langues (CDL) (L et M) | B1 | 204/205 | 68-43 |
| UFR – Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication (MITSIC) http://mitsic.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Arab Ali Cherif Responsable administratif : Mourad Amara | A | 146 | 64-27 |
| Informatique (L1 – L2) | A | 150 | 65-35 |
| MIME (L3) + OCI (LP) + Informatique (M1) + ISE (M2) | A | 181 | 64-15 |
| MIASHS Big data (M) + CPI (M2) | A | 183 | 64-00 |
| CEN (M), THYP (M2), Design web mobile (LP) | A | 168 | 67-58 |
| Informatique (L3), Mathématiques (L – M) | A | 149 | 64-20 |
| Gestion stratégique de l'info (M) + Humanités numériques (M), AVUN (M2), ÉLLN (M2), NET (M) + Patrimoines et musées (MCPN) (M) | A | 170 | 64-17 |

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

| | Secrétariat | | Téléphone 01 49 40 ... |
|--|-------------|-------|---------------------------|
| | Bâtiment | Salle | |
| UFR – Psychologie www.ufr-psycho.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : Sabine Guéraud Responsable administrative : Roxane Bordes | A | 273 | 68-88 |
| Psychologie (L1) | A | 278 | 64-71 |
| Psychologie (L2 – L3) | A | 277 | 68-03 |
| Psychologie (M1) | A | 276 | 64-70 |
| Psychologie (M2) | A | 275 | 64-72 |
| UFR – Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF) www.ufr8.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Stéphane Bonnéry Responsable administrative : Nathalie Méziane | A | 457 | 66-50 |
| Responsable des secrétariats des Sciences de l'éducation | A | 433 | 66-54 |
| Sciences de l'éducation (L) | A | 435 | 66-84 |
| Sciences de l'éducation (M) | A | 434 | 66-62 |
| Psychanalyse | A | 454 | 68-00 |
| Communication/FLE | A | 330 | 66-58 |
| UFR – Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : Brigitte Garcia Directrice adjointe : Marzena Watorek Responsable administratif : François Lopez | A | 145 | 64-18 |
| Sciences du langage (L) | A | 145 | 67-71 |
| Sciences du langage (LADILLS, DDL, ILSF) (M), MEEF LSF | A | 145 | 70-93 |
| Langue des signes française (DPCU, DU, LP, DESU) | C | 008-1 | 70-99 |
| UFR – Textes et Sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Camille Peugny Responsable administrative : Marie Huguet Adjointe : Christine Poussin | B2 | 338 | 68-14 |
| | B2 | 338 | 68-15 |
| Histoire (L) | B2 | 346 | 68-25 |
| Histoire (M), archives (M), MEEF | B2 | 347 | 68-24 |
| Lettres (L) | B2 | 343 | 68-11 |
| Lettres (M), Création littéraire (M), Littérature comparée (M), MEEF | B2 | 341 | 68-16 |
| Sociologie (L) | B2 | 349 | 68-26/68-19 |
| Sociologie (M), MEEF (sciences économiques et sociales) | B2 | 348 | 68-18 |
| Genre(s) (M) | B2 | 342 | 68-13 |
| Science politique (L) | B2 | 334 | 68-67/66-31 |
| Science politique (M) | B2 | 333 | 70-75 |

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

| | Secrétariat | | Téléphone 01 49 40 ... |
|--|-------------|---------|---------------------------|
| | Bâtiment | Salle | |
| Institut d'enseignement à distance www.iedparis8.net | | | |
| Directeur : Gilles Bernard | | | |
| Responsable administrative : Séverine Mardirossian | D | 241 | 72-48 |
| Responsable de la scolarité : Samuel Julien | D | 243 | 72-10 |
| Droit (L), DU Criminologie | D | 247 | 72-16 |
| Informatique (L) | D | 244 | 72-19 |
| Psychologie (L) | D | 237/247 | 72-13/14/35/57 |
| Droit (M) | D | 208 | 72-44 |
| Psychologie (M) | D | 242/244 | 72-17/18/50 |
| Sciences de l'éducation (L3 – M) | D | 244 | 72-15 |
| Institut d'études européennes http://iee.univ-paris8.fr | | | |
| Directrice : Anne-Marie Autissier | | | |
| Responsable administrative : Catherine Husson-Theullier | A | 246 | 66-67 |
| Études européennes et internationales (M) | A | 246 | 65-92/65-93 |
| Commerce (LP-M) | A | 246 | 65-92/65-90 |
| Institut français de géopolitique www.univ-paris8.fr/geopo ou www.geopolitique.net | | | |
| Directrice : Barbara Loyer | | | |
| Responsable administrative : Carine Moin | D | 310 | 73-15 |
| Géopolitique (M) | D | 305 | 73-00 |
| IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : André-Max Boulanger | | | |
| Responsable administrative : Khamphou Flauraud | | | 01 48 70 37 06 |
| Département Informatique | | | 01 48 70 37 12 |
| Département Gestion administrative et commerciale des organisations | | | 01 48 70 37 09 |
| Département Qualité, logistique industrielle et organisation | | | 01 48 70 37 43 |
| Département Information-Communication | | | 01 48 70 34 69 |
| IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr | | | |
| Directeur : Mohammed Raddadi | | | |
| Responsable administrative : Catherine Renaut | | | 01 41 51 12 47 |
| Secrétariat de direction : Sandrine Boulanger | | | 01 41 51 12 22 |
| Département Génie industriel et maintenance | | | 01 41 51 12 64 |
| Département Gestion logistique et transports | | | 01 41 51 12 26 |
| Département Gestion des entreprises et des administrations | | | 01 41 51 12 66 |

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Candidature

En 1^{re} année de licence et DUT

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire pour la première fois à l'université Paris 8, quel que soit leur niveau d'études (licence, master, doctorat). La procédure d'admission concerne également les étudiants déjà inscrits à Paris 8 qui souhaitent changer de cursus, ou les étudiants inscrits en L3, M1 et M2 et qui souhaitent accéder au niveau supérieur.

Cette démarche est personnelle ; toutefois, à titre exceptionnel, une tierce personne peut agir en tant que délégataire d'un étudiant empêché, sous réserve qu'elle soit en possession d'une procuration et d'une pièce d'identité de celui-ci.

La demande d'admission peut être traitée par correspondance.

Bacheliers de l'enseignement secondaire français

Tout étudiant français ou étranger, **titulaire du baccalauréat français** n'ayant jamais été inscrit dans une université française² peut être admis, en première année de licence (L1) ou en DUT, à l'université Paris 8 dans la limite des capacités d'accueil.

- Baccalauréat acquis avant 2017
- Baccalauréat obtenu en 2017
- Baccalauréat français obtenu à l'étranger

Saisie des vœux sur www.admission-postbac.fr entre le 20 janvier et le 20 mars 2017³. Les candidats peuvent émettre jusqu'à 36 vœux, dont 12 maximum dans la même catégorie (ex : 12 vœux en Licence ou 12 vœux en IUT) qu'ils doivent classer en fonction de leur préférence.

En fonction de l'ordre des vœux, une admission sera proposée.

Une aide dans le choix est apportée aux candidats à travers le **dispositif d'orientation active**. Se connecter sur www.admission-postbac.fr entre le 20 janvier et le 20 mars 2017³.

Les candidats affectés à l'université Paris 8 reçoivent un message dans leur espace APB, partie « message établissement » qui leur donnera la procédure à suivre pour prendre rendez-vous et venir procéder à leur inscription administrative.

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en DUT, vous devez saisir vos vœux sur www.admission-postbac.fr **entre le 20 janvier et le 20 mars 2017³** ou en procédure complémentaire à **partir du 27 juin 2017**.

Titulaires d'un diplôme français admis en dispense du bac¹

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en DUT, vous devez saisir vos vœux sur www.admission-postbac.fr **entre le 20 janvier et le 20 mars 2017³**.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté par l'IUT, en vue de procéder à votre inscription administrative (voir page 45).



1. L'arrêté du 25 août 1969 et suivants dressent la liste des titres et diplômes français admis en dispense du baccalauréat en vue de l'admission à l'Université. Parmi les plus courants on peut citer : la capacité en Droit (12/20 de moyenne), les brevets de technicien supérieur, certains brevets de technicien, l'ESEU, le DAEU.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 41).
3. Les dates indiquées seront similaires pour l'année universitaire 2018-2019.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Ressortissants de l'EEE/UE¹ titulaires d'un diplôme étranger

Vous devez saisir vos vœux sur www.admission-postbac.fr entre le **20 janvier** et le **20 mars 2017**.

Les étudiants étrangers doivent **posséder le titre ou le diplôme qui permet d'accéder à l'Université dans le pays où il a été obtenu**.

Ressortissants hors EEE/UE¹

La demande **d'admission préalable (DAP)** est obligatoire pour tout étudiant étranger hors espace économique européen¹ s'inscrivant pour la première fois dans une université française au niveau licence (L1)². Les dates de retrait et de dépôt des dossiers étaient fixées du **15 novembre 2016 au 22 janvier 2017** pour la rentrée universitaire 2017/2018 et sont fixées du **15 novembre 2017 au 22 janvier 2018** pour la rentrée universitaire 2018/2019 (bureau de l'admission des étudiants étrangers, bât. G, salle 016).

Les étudiants en 1^{re} année de BTS ou DUT doivent candidater par la procédure APB sur www.admission-postbac.fr entre le **20 janvier** et le **20 mars 2017**.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF³)

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, île Maurice, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez : www.nomdupays.org – ex : www.algerie.campusfrance.org.

Votre dossier sera traité par le CEF³ de votre pays de résidence. La transmission et le suivi de votre candidature s'effectueront ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez sélectionnés.

Dans un pays hors procédure CEF

Vous devez soit retirer le dossier au service culturel de l'Ambassade de France du pays dans lequel vous résidez, soit le télécharger à l'adresse suivante : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/commencer-ses-etudes-superieures-en-france.html (dossier blanc). Le dossier doit ensuite être transmis à l'université par l'ambassade.

■ Si vous résidez sur le territoire français

Vous devez télécharger le dossier sur internet à l'adresse suivante : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/commencer-ses-etudes-superieures-en-france.html. Puis vous devez le déposer au bureau de l'admission des étudiants étrangers (Bât. G, salle 016).

Cas de dispense de l'admission préalable :

- les titulaires d'une bourse du gouvernement français ; les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire titulaires de la carte de l'OFPPA ; les diplomates en poste en France ainsi que leurs conjoints et leurs enfants ; les boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ; les étudiants venus en France pour effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par accord entre gouvernements ou dans le cadre d'une convention interuniversitaire établie dans les conditions fixées par les articles D.123-15 et suivants du code de l'éducation. **Dépôt et retrait des dossiers de candidature du 2 mai au 29 juin 2017 inclus (bât. G, salle 016) ;**
- les étudiants étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation postbaccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission.

1. Liste des pays de l'espace économique européen et de l'Union européenne : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Saint-Marin, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Grande-Bretagne + Irlande du Nord), Saint-Siège (Vatican), Slovaquie, Slovénie, Suède.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 41).
3. CEF : Centre pour les Études en France.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Saisie des vœux sur www.admission-postbac.fr
entre le 20 janvier et le 20 mars 2017

(étudiants de moins de 26 ans).

Saisie des vœux sur www.univ-paris8.fr

à partir du 20 février 2017 (étudiants de plus de 26 ans).

Toute demande de candidature est accompagnée d'une **attestation de connaissances de la langue française du candidat**. Sont dispensés de cette épreuve, les ressortissants des pays où le français est la langue officielle ou administrative¹, les titulaires du DALF C1 ou C2 (diplôme approfondi de langue française) ou du DELF B2 (diplôme d'études en langue française), les élèves étrangers issus des sections bilingues d'établissements figurant sur une liste établie conjointement par les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, les titulaires du « test d'évaluation du français » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et qui ont obtenu au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite.

En 2^e et 3^e année de licence (L2 et L3) et en master

Titulaires d'un diplôme français

Candidature par validation des acquis et/ou par équivalence

Rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr / **-Inscription-**, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**. Ce dossier sera étudié par la commission pédagogique responsable de l'enseignement que vous souhaitez suivre.

Dépôt des dossiers : selon le calendrier des commissions pédagogiques de chaque UFR.

Si votre demande est acceptée : une attestation d'équivalence/de validation des acquis et une attestation d'admission vous seront délivrées et vous permettront de procéder à votre inscription administrative.

Candidature par transfert

Tout étudiant, français ou étranger, ayant déjà été inscrit dans une université française depuis 10 ans ou moins de 10 ans en licence, master et doctorat, désireux de reprendre ou de poursuivre ses études à Paris 8, doit faire **TRANSFÉRER** son dossier (Décret n° 71-376 du 13 mai 1971).

■ Transfert arrivée : complet ou partiel

Titulaire ou non d'un diplôme (DEUG, licence, master...) donnant un accès direct à la formation souhaitée (licence, master), rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr / **-Inscription-**, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**.

Le dossier de demande d'admission dans le diplôme sera examiné par la commission pédagogique de la formation concernée. Puis l'étudiant sera informé de la décision pédagogique par la formation. En cas d'avis favorable, il sera contacté par le bureau des inscriptions dès le mois de juillet, afin de procéder à son inscription administrative.

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une **seconde inscription** auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première. Une **double inscription** donne lieu à une double perception des droits universitaires, une dans chacune des universités concernées.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Vanuatu (pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire dans un établissement francophone).

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Tout étudiant étranger n'ayant jamais été inscrit dans une université française et qui possède un diplôme universitaire étranger dont il estime qu'il donne accès en L2, L3 ou en master, doit selon sa situation effectuer l'une des démarches suivantes :

Ressortissants de l'EEE titulaires d'un diplôme étranger

Rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr/-Inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**.

Ressortissants hors EEE

■ Si vous résidez en France

Rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr/-Inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF)

Algérie, Argentine, Bénin, Brazzaville, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du sud, Côte d'Ivoire, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Île Maurice, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez : www.«nomdupays».campusfrance.org

Exemple : si vous résidez au Maroc, vous devez vous connecter sur le site : www.maroc.campusfrance.org

Votre dossier sera traité par le CEF de votre pays de résidence qui vous fera passer un entretien de motivation pour détailler votre projet d'études. La transmission et le suivi de votre candidature s'opèrent ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez demandés.

Vous disposerez d'un accès au suivi de votre dossier sur le site du CEF.

Dans un pays hors procédure CEF

Rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr/-Inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**.

Toute demande d'admission doit comporter une copie et la traduction, établie par un traducteur assermenté en France ou légalisée par les services culturels français, du diplôme ou des attestations de réussite pour l'ensemble des études effectuées permettant d'établir l'équivalence ainsi qu'une copie du diplôme français attestant du niveau de langue.

Si l'équivalence est accordée, l'inscription administrative a lieu :

– pour les L2 et L3, les M1 et M2 au bâtiment C du 6 au 21 juillet et du 28 août au 29 septembre 2017, sur présentation des originaux des formulaires d'équivalence ainsi que du formulaire d'admission délivré par le secrétariat de l'UFR ou du département ou pour les candidats des pays à procédure CEF, l'attestation de préinscription délivrée par Campus France, de l'original du diplôme admis en équivalence et de sa traduction (établie par un traducteur assermenté en France), du titre de séjour, du récépissé de demande de carte de séjour ou d'une pièce d'identité.

En outre, les étudiants désireux de s'inscrire en master recherche ou en doctorat doivent obtenir, au préalable, l'accord d'un directeur de recherche.

Nota bene

Les candidats d'origine étrangère non ressortissants de l'espace économique européen sollicitant une admission en L2, L3 ou master, mais n'obtenant une équivalence que pour la L1 sont soumis obligatoirement à la procédure d'admission préalable.

Dans tous les cas, l'inscription ne sera possible que sur présentation de l'original de la décision d'équivalence, du formulaire de préadmission pédagogique et de l'original des diplômes qui ont été produits à l'appui de cette décision.

Attention

Un refus d'admission en L2, L3, ou en master n'ouvre pas droit à l'admission en L1. Il est conseillé aux candidats hors EEE de procéder par mesure de précaution à l'admission préalable en licence L1.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

En doctorat

Tout étudiant souhaitant s'inscrire en doctorat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant à son titulaire le grade de master.

Des dérogations peuvent être accordées :

- aux titulaires de diplômes étrangers de niveau équivalent ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE + VAPP).

L'accord écrit d'un directeur de thèse acceptant d'encadrer les travaux de recherche est préalable à toute admission.

L'admission en 1^{re} année de doctorat se fait par une procédure informatisée auprès des secrétariats des écoles doctorales ou à distance (*via* internet) pour les étudiants déjà inscrits à l'université Paris 8 l'année précédente.

L'information détaillée sur cette procédure est disponible sur le site de l'université onglet « INSCRIPTIONS » ou onglet « RECHERCHE », rubrique « Doctorats ».

Procédures spécifiques

Candidature par validation des acquis pour candidats non-bacheliers

Le décret n° 85-906 du 23 août 1985, art. 3, fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux d'études de l'enseignement supérieur.

Vous êtes concerné par cette procédure si :

- Vous n'êtes pas bachelier, mais avez au moins 20 ans au 1^{er} octobre 2017, avez interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et avez travaillé 3 ans en France (ou élevé en France un enfant pendant au moins 3 ans) ;
- ou avez travaillé moins de 3 ans, mais pouvez attester soit de formations ou de stages, soit d'acquis personnels dont vous pensez qu'ils peuvent être reconnus par l'université (les dossiers doivent être solidement étayés).

Démarches à accomplir

1. Télécharger le dossier VAPP sur le site de Paris 8 à partir du **20 février 2017** (www.univ-paris8.fr/-Inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).
2. Transmettez votre dossier par voie postale au bureau des inscriptions, **du 1^{er} mars au 31 mai 2017**.
3. Votre candidature sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR qui gère la formation que vous souhaitez entreprendre.

Cette commission déterminera :

- si un entretien complémentaire avec vous est nécessaire ;
 - si vous pouvez être dispensé de l'examen obligatoire de vérification d'aptitude à entrer dans l'enseignement supérieur ;
 - votre niveau d'accès à l'université.
4. À l'issue de l'examen d'aptitude, la commission se réunira à nouveau pour définitivement retenir ou rejeter votre candidature.
 5. Vous serez informé par courrier de la décision et de la procédure d'inscription administrative **au mois de juillet**.

Une décision d'admission par validation des acquis vous sera adressée.

Les candidats étrangers non-bacheliers ou ne possédant pas les titres requis dans leur pays pour accéder aux études envisagées peuvent éventuellement être admis dans les mêmes conditions que les non-bacheliers français.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants de CPGE

Si vous souhaitez vous réorienter à l'issue du premier semestre de votre première année de CPGE ou si vous souhaitez suivre une formation en parallèle de votre préparation, renseignez-vous auprès du **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 017) pour connaître les formations qui peuvent vous être proposées ou sur le site de l'université, www.univ-paris8.fr. Des modalités spécifiques sont prévues à votre attention. Renseignements : cpge@univ-paris8.fr

Transfert départ : complet ou partiel

L'étudiant de Paris 8 désirant transférer son dossier universitaire dans une autre université doit se renseigner auprès de son université d'accueil sur les modalités d'admission. Dès son acceptation, l'étudiant télécharge le formulaire de transfert départ sur le site de Paris 8 : www.univ-paris8.fr/Formulaire-en-telechargement, rubrique Transfert.

Ce formulaire doit ensuite être retourné au bureau des inscriptions, **avant le 30 novembre 2017**, accompagné impérativement du justificatif d'admission de l'université d'accueil ainsi que du quitus de la bibliothèque de Paris 8.

Liste des établissements de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de procédure de transfert du dossier universitaire :

- CNAM, EHESS, EPHE, IEP, INALCO, IPAG, IUT, BTS, CPGE et Grandes Écoles publiques ou privées

Changement de discipline ou de formation en L2, L3, M1 et M2

- L'étudiant désireux de changer de majeure ou de formation devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès le 20 février 2017**.
- L'étudiant ayant déjà obtenu un diplôme à Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès le 20 février 2017**.

Réorientation en 1^{re} année de Licence

Réorientation à l'intersemestre en 1^{re} année de Licence

si vous souhaitez vous réorienter dans une formation de l'université Paris 8 à l'issue du premier semestre, **contactez le SCUIO-IP** (bât. A, salle 347) **à partir du mois de novembre** afin de connaître les modalités spécifiques à chaque formation.

Réorientation interne

Les étudiants inscrits à Paris 8 en 2016/2017 qui souhaitent changer de cursus ou compléter un cursus en 1^{re} année de licence ou de DUT pour la rentrée 2017, quel que soit leur niveau d'études ou leur âge, doivent retirer et déposer un dossier de demande de réorientation interne au bureau des inscriptions (bât. G, salle 017) **entre le 1^{er} mars et le 27 avril 2017**.

Réorientation externe

Les étudiants inscrits en 1^{re} année de licence en 2016-2017 dans un autre établissement et qui souhaitent se réorienter dans une formation d'une autre discipline proposée à l'université Paris 8 doivent s'inscrire sur le **site APB** (www.admission-postbac.fr) **du 20 janvier au 20 mars 2017** ou **à partir du 27 juin 2017** en procédure complémentaire.

Pour les candidats de plus de 26 ans, rendez-vous sur le site de Paris 8, www.univ-paris8.fr/-Inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017** (consulter les dates de candidature propres à chaque formation).

Attention

En 1^{re} année de licence (L1), les changements d'orientation doivent être régularisés (en février-mars) auprès du bureau des inscriptions. Pour tous les autres niveaux les changements d'orientation doivent être enregistrés au bureau des inscriptions lors de la réinscription administrative, le diplôme préparé devant figurer sur la carte d'étudiant. Signaler les changements d'adresse.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Réinscription après interruption d'études

Les anciens étudiants de Paris 8 qui souhaitent reprendre des études doivent se rendre sur le site de Paris 8 **dès le 20 février 2017** (www.univ-paris8.fr/-Inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).

Votre carte d'étudiant

Une carte d'étudiant vous est délivrée à l'issue de votre inscription administrative.

Cette carte multiservices est à la fois une carte d'étudiant et un porte-monnaie électronique.



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Inscription administrative

Direction scolarité
Bureau des inscriptions et des transferts
Bât. G – Salle 017

Première inscription administrative

Rendez-vous sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, **dès le 6 juillet 2017** et suivez la procédure d'inscription.

L'adhésion à la Sécurité sociale régime étudiant se fait au moment de l'inscription administrative¹.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à Paris 8.

Les réinscriptions ont lieu à partir du 6 juillet 2017, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

Tous les étudiants déjà inscrits à Paris 8 en 2016-2017 recevront un courriel sur leur messagerie étudiante. Ils devront se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'inscription.

La carte d'étudiant sera délivrée au moment du paiement des droits qui peut s'effectuer par chèque, carte bancaire, en espèces ou par télépaiement.

Le paiement en 3 mensualités successives est possible jusqu'au 30 septembre par carte bancaire.

Attention : à l'issue de la 2^e échéance et si après relance vous n'avez toujours pas honoré votre paiement, l'Université procédera à l'**annulation** de votre inscription administrative pour l'année en cours.

Remarque importante

L'émission d'un chèque sans provision entraînera, outre les poursuites légales, l'annulation de l'inscription administrative et de la couverture sociale ainsi que le refus de la délivrance des attestations d'UE et de diplômes.

Double cursus

Rendez-vous sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivez la procédure d'admission **dès le 20 février 2017**².

Les étudiants en réinscription, admis à préparer conjointement deux diplômes à Paris 8, dans le respect des règles de scolarité, devront le signaler sur leur dossier de réinscription et acquitter les droits de scolarité correspondants.

Les inscriptions au 1^{er} comme au 2nd cursus ont lieu obligatoirement au début de l'année universitaire même dans le cas de validation des acquis, l'inscription à l'université étant annuelle.

1. Voir page 48 Sécurité sociale des étudiants.

2. Les dates indiquées seront similaires pour l'année universitaire 2018-2019.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Auditeur libre

Une autre façon de suivre les enseignements à Paris 8

Les candidats qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique sans intention d'obtenir un diplôme, même s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à l'Université, peuvent suivre les enseignements dans différentes disciplines.

Pour être admis dans les enseignements qu'ils souhaitent suivre, les auditeurs libres doivent :

- effectuer une procédure de **préinscription pédagogique au mois d'octobre 2017**. Cette préinscription doit se faire pour chacun des enseignements choisis, auprès des enseignants sur un formulaire à télécharger sur le site de Paris 8 ([www.univ-paris8.fr/-Inscription->Auditeur libre](http://www.univ-paris8.fr/-Inscription->Auditeur+libre)). Elle est accordée dans la limite des places disponibles après l'inscription pédagogique des étudiants en formation initiale ;
- se présenter au **bureau des inscriptions et des transferts** munis du document de préinscription pédagogique du **3 octobre au 14 décembre 2017** ;
- payer le montant des droits d'inscription pour auditeurs libres.

Les auditeurs libres ne passent pas d'examen. Par conséquent, ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'attestation d'EC, d'unités d'enseignement ou de diplôme. Seule une attestation d'assiduité pourra leur être délivrée sur demande.

Les auditeurs libres sont considérés comme usagers de l'Université, mais ne **bénéficient pas du statut d'étudiant**. Ils ne peuvent bénéficier ni des œuvres universitaires (bourses, logement...) ni du régime étudiant de la Sécurité sociale.

Pour tout renseignement sur l'offre de formation :
SCUIO-IP
Bât. A – salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr
www.univ-paris8.fr
onglet FORMATIONS, rubrique Diplômes



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Sécurité sociale des étudiants

Bât. G – rez-de-chaussée – Salle 017

Le choix d'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale s'opère au moment de l'inscription administrative. La période annuelle d'affiliation et de couverture s'étend du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Le bénéficiaire du régime étudiant d'assurance-maladie s'applique à tous les étudiants sans restriction de nationalité (arrêté interministériel du 29.06.99).

Étudiant de 20 à 28 ans

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est OBLIGATOIRE pour tout étudiant âgé de 20 ans à 28 ans ou qui aura 20 ans entre le 01/10/2017 et le 30/09/2018 inclus. Les réfugiés politiques et les apatrides, titulaires d'une carte délivrée par l'OFPRA en cours de validité, sont aussi affiliables. Les étudiants boursiers sont affiliés sans avoir à payer la cotisation.

Cas de dispense de rattachement ou d'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale :

- Ayant droit d'un conjoint ou concubin assuré social d'un régime autre que le régime étudiant dont les droits à l'assurance-maladie sont constamment ouverts.
- Étudiant ressortissant de l'Espace Economique Européen (EEE) + Suisse (hors France).
- Ayant droit de parents bénéficiant d'un régime particulier UNESCO, SNCF, Banque de France, Marine marchande.
- Étudiant salarié : l'activité doit être permanente et continue durant toute l'année universitaire.
- Affilié à la Sécurité sociale étudiante au titre d'un autre établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire considérée.
- Bénéficiaires d'une formation dans le cadre de la formation continue (PARE, CIF...).

Le droit aux prestations du régime général est supprimé aux étudiants affiliés au régime général au titre d'une activité salariée exercée pendant les vacances dès qu'ils (re)prennent le statut d'étudiant : l'affiliation au régime étudiant est dans ce cas OBLIGATOIRE.

Étudiant de 16 à 20 ans

(loi 99-641 du 27/07/99 et décret 99-1049 du 15/12/99)

L'affiliation au régime étudiant est obligatoire sans avoir à acquitter la cotisation forfaitaire annuelle, l'étudiant restant ayant droit d'un de ses parents.

Cas de dispense de rattachement ou d'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale :

- Tout enfant de moins de 20 ans d'un parent exerçant une profession non salariée non agricole (commerçants, profession libérale, artisan) reste sous le régime de ses parents jusqu'à l'âge de 20 ans.

Étudiant de plus de 28 ans

Les étudiants âgés de plus de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire rentrent dans un cas d'exclusion du régime étudiant de Sécurité sociale. Toutefois, il peut y avoir une prolongation d'affiliation à ce régime pour raisons médicales, handicap, études longues.

Les mutuelles des étudiants

L'adhésion à une mutuelle est facultative. Il suffit d'avoir la qualité d'étudiant pour adhérer, mais il n'est pas nécessaire d'être affilié au régime étudiant de la Sécurité sociale.

Les étudiants peuvent bénéficier de la **CMU complémentaire** sous certaines conditions (<http://www.univ-paris8.fr/Securite-sociale-et-mutuelles>).

Les formalités pour l'adhésion doivent être accomplies après l'inscription administrative.

Un accueil est assuré toute l'année à Paris 8 par :

- **La Mutuelle des Étudiants (LMDE)**
35070 Rennes cedex 9
Tél. 0811 505 633 > www.lmde.fr
Accueil Paris 8 :
le lundi de 11 h à 15 h et le mardi de 12 h à 14 h
- **La SMEREP**
54, boulevard Saint-Michel – 75006 Paris
Tél. 01 56 54 36 34 > www.smerep.fr
Accueil Paris 8 :
le mardi de 9 h à 13 h 15 et de 14 h à 17 h

The background features a complex, layered composition of text. Large, semi-transparent letters in shades of blue and yellow are scattered across the frame. Some letters are clearly legible, such as 'n', 'i', 't', 'é', 'r', 's', 'v', 'e', 'r', 's', 'e', 'r', 'e', 't', 'i', 'e', 's', 'o', 'n', 'a', 'e', '2017', and '170'. The text is arranged in a way that creates a sense of depth and movement, with some elements appearing to be in the foreground and others receding into the background. The overall color palette is a mix of light blue, dark blue, and bright yellow.

Construire
son parcours
d'**études**

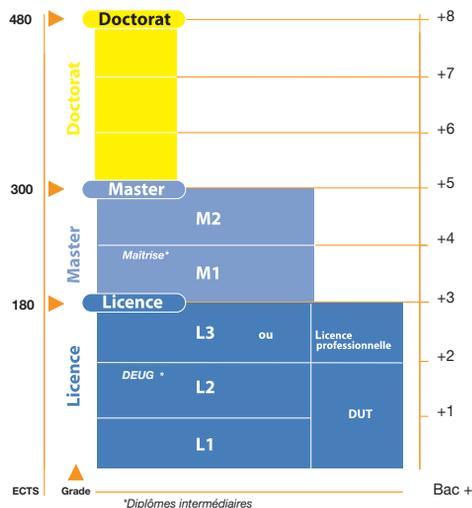
- 51 ■ Organisation générale des études
- 53 ■ Inscription pédagogique
- 54 ■ Bureau Alternance
- 56 ■ Certifications & préparations
- 57 ■ Institut d'enseignement à distance – IED
- 58 ■ Bureau MEEF & Masters MEEF
- 59 ■ Service de la formation continue
- 61 ■ Validation des acquis
- 62 ■ Démarche VAE diplômante

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études

Le schéma LMD

L'offre de formation de Paris 8 est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Elles sont disponibles sur le site de l'université www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-examens

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 22 août 2011 relatif au grade de licence
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Le plagiat

Définition

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image,...).

Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir,...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Quels sont les risques ?

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déferé devant la section disciplinaire de l'université conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, de poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Aide à la réussite en licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'université Paris 8 a mis en place **des actions d'accompagnement tout au long de l'année** :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'université, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en master ou en doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1^{er} semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances, ...

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

La césure

Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du DUT, du Master ou du Doctorat).

La réintégration dans la formation est automatique à l'issue de la césure.

L'intérêt de la césure

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à Paris 8 ou dans un autre établissement,
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique,
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public,
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur,
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives, ...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La sécurité sociale étudiante

Le droit à la sécurité sociale étudiante est maintenu mais reste soumis au paiement de la cotisation, sauf si l'étudiant exerce une activité salariée ou bénévole qui lui assure une couverture prenant en charge les frais de santé.

La procédure de demande de césure

Le formulaire de demande de césure doit être déposé auprès du secrétariat pédagogique de la formation jusqu'au 8 septembre 2017 pour une césure au 1^{er} semestre ou pour l'année universitaire, et jusqu'au 8 décembre 2017 pour une césure au 2nd semestre. **Il est conseillé à l'étudiant d'avoir pris contact avec le SCUIO-IP, qui peut l'accompagner avant le dépôt de son formulaire.**

Une lettre de motivation, une copie du relevé de notes 2016-2017, si l'étudiant était déjà à Paris 8 et qu'il n'a pas encore validé son cursus, ou de l'attestation d'admission dans la formation, une lettre d'engagement de la structure d'accueil, s'il y a lieu, font partie des documents à prévoir.

Pour plus d'informations :

scuio@univ-paris8.fr

<https://apps.univ-paris8.fr/osticketdevu>

Attention : Vous conservez l'octroi de votre bourse mais cette année sera comptabilisée dans vos droits à la bourse (7 années en L et M).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

Outre l'inscription administrative et la préadmission pédagogique pour certains diplômes, chaque étudiant doit procéder chaque semestre, à une inscription pédagogique aux cours (EC) devant servir à établir les listes d'inscrits par cours et à traiter informatiquement les résultats pédagogiques.

Cette inscription est obligatoire et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Enseignements de 1^{re} année de licence (L1)

Les étudiants inscrits en licence (L1) devront se présenter auprès du secrétariat de la formation choisie pour constituer le « dossier pédagogique de l'étudiant ». Ce dossier que l'étudiant gardera pendant toute sa scolarité permettra la gestion administrative et pédagogique de son parcours.

Votre compte numérique Paris 8

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique prenom.nom@etud.univ-paris8.fr et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, les offres de stages, d'emplois ou de jobs, ainsi que pour connaître les activités et les événements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Découvrez l'espace : « **MA SCOLARITÉ** » qui vous est réservé en activant votre compte numérique !
Pour activer votre compte, rendez-vous sur <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>.
Vous pourrez alors accéder à votre espace de services numériques en allant sur <http://e-p8.univ-paris8.fr>

Test de niveau de langue

Pour s'inscrire dans les formations de langue ou pour suivre les cours de langue étrangère, l'étudiant doit passer un test de niveau obligatoire dans certaines langues (notamment en anglais et en espagnol), qui détermine les enseignements de langue qu'il pourra suivre. Modalités d'inscription aux tests selon la langue choisie, consultables sur le site du CDL (Centre de langues)
www2.univ-paris8.fr/cdl

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Bureau Alternance

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée/Salle 012

Tél. 01 49 40 70 70

www.fp.univ-paris8.fr

Mél. alternance@univ-paris8.fr

Vous avez moins de 26 ans ou êtes demandeur d'emploi de plus de 26 ans et vous souhaitez suivre une Licence pro ou un Master tout en vous formant aux savoir-faire professionnels et à la culture de l'entreprise :

Les formations de l'université Paris 8 vous accueillent en contrat de professionnalisation :

- Le planning de l'alternance assure une présence hebdomadaire en entreprise pendant 1 an
- Vous bénéficiez d'un tutorat Compétences assuré par un enseignant (entretiens, visites en entreprise, jours dédiés recherche et veille professionnelle)
- Vous percevez un salaire (≥ 80 % du SMIC)

Étudiants, vous pouvez débiter votre contrat en alternance 1 mois avant la rentrée et jusqu'à 1 mois après le début de votre formation.

Le Bureau Alternance est votre interlocuteur : **demandez le Kit Info Alternance** et consultez la rubrique « Alternance/ Entreprise » sur www.fp.univ-paris8.fr pour connaître :

- L'offre en alternance de l'Université.
- Les spécificités et valeurs ajoutées du dispositif pour votre cursus et votre insertion professionnelle.
- Les démarches pour chercher puis contractualiser avec une entreprise.

Toute personne de nationalité étrangère (hors primo-migrant) peut bénéficier d'un **contrat d'alternance**, sous réserve de disposer d'une autorisation provisoire de travail avant le début du contrat.

Liste des diplômes adaptés au contrat de professionnalisation

Développement informatique

- LP¹ : Design web mobile
- M : Informatique, parcours **Big data et fouille de données**
- M : Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- M : Informatique, parcours **Informatique des systèmes embarqués**

Communication et digital

- M2 : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**
- M : Culture et communication, parcours **Communication numérique et conduite de projets**
- M2 : Culture et communication, parcours **Industries culturelles et créatives**, spécialisations *Industries musicale*, audiovisuelle, Web et cultures participatives
- M2 : Humanités numériques, parcours **Analyse et valorisation des usages numériques**
- M : Humanités numériques, parcours **Création et édition numériques**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Numérique : Enjeux et technologies**
- M : Humanités numériques, parcours **Gestion stratégique de l'information**
- M : Informatique, parcours **Technologies de l'hypermédia**

Administration, management, ressources humaines

- DU² : Assistant juridique et ressources humaines
- LP : Droit social et ressources humaines
- M : Management, parcours **Conseil en organisation et management du changement**

1. Licence professionnelle (bac+3).

2. DU : Diplôme d'Université (niveau bac+3).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Commerce et international

- LP : Métiers du commerce international
- M : Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**

Économie, gestion, finance

- M2 : Économie des organisations, parcours **Emploi et économie sociale et solidaire**
- M2 : Monnaie, banque, finance, assurance

Culture et diversité

- M2³ : Archives
- M2 : Langues et sociétés, parcours **Médias, culture, 2 langues**
- M2 : Sciences sociales, parcours **Enquêtes, terrains et analyses sociologiques**
- M2 : Traduction et interprétation, parcours **Lettres, interfaces numériques et sciences humaines**

Art et création

- M2 : Cinéma et audiovisuel, parcours **Réalisation et création**
- M2 : Cinéma et audiovisuel, parcours **Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels**
- M2 : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**

Droit

- LP : Droit et gestion de copropriété et syndic
- M2 : Droit privé, parcours **Droit privé approfondi**, spécialisation *Droit des affaires et fiscalité*
- M2 : Droit privé, parcours **Droit privé approfondi**, spécialisation *Droit des personnes, de la famille et du patrimoine*
- M2 : Droit public, spécialisation **Droit international et européen**
- M2 : Droit public, spécialisation **Droit public des affaires**

Droit et santé

- M2 : Droit de la santé, parcours **Droit de la gestion des établissements de santé sanitaires, sociaux et médico-sociaux**
- M2 : Droit de la santé, parcours **Propriété industrielle et industries de santé**

Gestion des territoires

- M : Études européennes et internationales, parcours **Politiques et gestion de la culture en Europe**
- M2 : Études européennes et internationales, parcours **Union Européenne et mondialisation**
- M : Études européennes et internationales, parcours **Villes, renouvellement urbain et dynamiques sociales**
- M : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Expertise des territoires, concertation et communication environnementale**
- M³ : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia**
- M2³ : Géopolitique, parcours **Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)**
- M2³ : Géopolitique, parcours **Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir**

LSF

- DPCU⁴ : Spécialisation d'enseignement de la langue des signes française
- DU⁵ : Pratique approfondie de la langue des signes française
- LP : Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire

Nb : la démarche d'adaptation des formations aux dispositifs de l'alternance est progressive ; si le diplôme visé n'est pas référencé, contactez le bureau Alternance.

3. Également accessible en contrat d'apprentissage.

4. DPCU : Diplôme de Premier Cycle d'Université.

5. DU : Diplôme d'Université (niveau bac +3).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Certifications & préparations

L'objectif d'une certification est d'attester de compétences spécifiques indépendantes du contexte de la formation suivie.

Certificat Informatique et Internet¹ (C2i)

Niveau 1 : Compétences transversales au niveau licence sur la maîtrise des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE)

Niveau 2 (master) : Compétences numériques communes et nécessaires à l'ensemble des professions concernées pour l'exercice de leurs métiers (enseignants, métiers du droit, métiers de l'environnement et de l'aménagement durables)

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bât. C – Salles E1/E2

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. sec-ipt@univ-paris8.fr

bapn.univ-paris8.fr

Accueil en libre-service du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Test Of English for International Communication² (TOEIC) et Test of English as a Foreign Language² (TOEFL)

Le CDL propose des préparations aux TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'Université. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais utilisés dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL) pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces préparations se font, au début de chaque semestre, au bureau B204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Centre de langues

Bât. B1 – Salles 204/205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

www2.univ-paris8.fr/cdl

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

1. Pour toute demande d'information consulter le site : bapn.univ-paris8.fr

2. Pour toute demande d'information, s'adresser à : cdl@univ-paris8.fr ou consulter le site : www2.univ-paris8.fr/cdl

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Institut d'enseignement à distance – IED

Bât. D – 2^e étage

Tél. 01 49 40 72 00 / 01

www.iedparis8.net

Compte tenu du développement des moyens d'information et de communication et de la formation tout au long de la vie, l'enseignement à distance est l'une des priorités de l'université Paris 8. L'**institut d'enseignement à distance (IED)** propose ainsi une offre de formation dans de nombreux domaines.

Il dispense les enseignements suivants :

En psychologie

- Licence (L1, L2 et L3) mention **Psychologie**
- Master (M1 et M2) mention Psychologie, parcours **Psychologie clinique et psychothérapies**
- Master (M1 et M2) mention Psychologie, parcours **Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psychosociaux**
- Master (M1 et M2) mention Psychologie, parcours **Psychologie de l'enfance et de l'adolescence**

En sciences de l'éducation

- Licence (L3) mention **Sciences de l'éducation**
- Master (M1 et M2) mention Sciences de l'éducation, parcours **Éducation tout au long de la vie**

En droit

- Licence (L1, L2 et L3) mention **Droit**
- Master (M1) mention **Droit de la santé**
- Master (M1) mention **Droit privé**
- Master mention **Droit public**
- DU **Criminologie**

En informatique

- Licence (L1, L2 et L3) mention **Informatique**



Inscriptions

Le dossier de candidature et/ou d'inscription est à renseigner et à imprimer sur le site de l'IED : www.iedparis8.net, dans la rubrique « inscriptions ».

Les conditions d'admission sont identiques à celles appliquées aux candidats s'inscrivant en présentiel à l'université Paris 8 (voir pages 39 et suivantes).

■ Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux informations figurant sur le site de l'Institut d'Enseignement à Distance : www.iedparis8.net

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Bureau MEEF & Masters MEEF

(Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salle 012

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. info-df@univ-paris8.fr

Information des étudiants

Le bureau MEEF informe les étudiants sur les masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : Premier degré, Professeur des écoles/Second degré (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP)/Encadrement éducatif (CPE).

Les étudiants souhaitant uniquement préparer un concours de recrutement de l'enseignement (candidats déjà titulaires d'un master ou dispensés de master – sportifs de haut niveau, mères de trois enfants, candidats au 3^e concours) peuvent s'inscrire à une préparation dans le cadre d'une Attestation d'Études Universitaires (AEU).

Le bureau MEEF informe les étudiants candidats au concours du CRPE (enseignement du 1^{er} degré), du CAPES, du CAPLP et de l'agrégation (enseignement du secondaire) et au concours de conseiller principal d'éducation (CPE).

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- **Mention MEEF 1^{er} degré¹**
- **Mention MEEF 2nd degré, parcours :**
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des signes française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire

Le bureau MEEF peut également préinscrire et informer les étudiants sur les préparations à l'agrégation organisées par certaines disciplines de Paris 8 (arts plastiques, arabe).

1. Inscription première à l'ÉSPÉ (espe.u-pec.fr), avec une deuxième inscription exonérée de frais d'inscription à l'université Paris 8.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Service de la formation continue

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salle 012

Tél. 01 49 40 70 70 – Fax 01 49 40 65 57

www.fp.univ-paris8.fr

Mél. info-df@univ-paris8.fr

Accueil des adultes en reprise d'études

Le public des adultes en reprise d'études – salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation (CIF), ou d'une formation au titre du plan de formation, et les demandeurs d'emploi – peuvent suivre une formation initiale de l'Université : DUT, licence, licence professionnelle, master, doctorat ou un diplôme d'université.

Si vous avez identifié un diplôme

Vous devez réaliser une inscription pédagogique dans l'UFR correspondant au diplôme souhaité et vous adresser au service formation continue pour le suivi de votre dossier administratif.

Si vous n'avez pas identifié le diplôme adapté à votre besoin

- S'adresser au SCUJO-IP pour connaître l'offre de formation de l'Université et choisir le diplôme adapté.
- Le service de la formation continue instruit le dossier de demande de financement auprès des OPACIF (Fongecif, Promofaf, Uniformation...) ou des Pôles Emploi. En cas d'acceptation, il effectue le suivi du dossier.

SCUJO-IP

Bât. A – salle 347

Tél. : 01 49 40 67 14

Mél. scujo@univ-paris8.fr

Le service formation continue

- **Propose** une offre dédiée en matière de formation continue et accueille également les publics en reprise d'études.
- **Conçoit** des programmes de formation sur mesure à la demande des entreprises.
- **Appuie les étudiants et les demandeurs d'emploi** souhaitant suivre une formation de l'université Paris 8 en contrat de professionnalisation.
- **Accompagne** les personnes souhaitant valider les acquis de leur expérience – VAE – afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (DUT, Licence, Master) proposé par l'université Paris 8.

Nos missions

- Élaborer des programmes de formation
- Être acteur du développement économique et social
- Adapter et perfectionner les compétences des individus

Notre métier

- Informer, conseiller
- Accompagner les individus dans leurs démarches de formation continue
- Valoriser les expériences et les savoirs

L'offre de formation s'adapte aux exigences professionnelles à plusieurs niveaux :

- le rythme de formation est compatible avec une activité professionnelle
- nous proposons un parcours personnalisé dans le rythme et le choix des formations (parcours complet ou modulaire)
- les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs et professionnels
- les contenus allient apports théoriques, méthodologiques et pratiques

Accueil du public

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les formations accueillant un public relevant de la formation continue

Master

- Archives
- Culture et communication, parcours **Communication numérique et conduite de projets**
- Droit de la santé, parcours **Droit de la gestion des établissements de santé sanitaires, sociaux et médico-sociaux**
- Droit de la santé, parcours **Propriété industrielle et industries de santé**
- Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**
- Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Expertise des territoires, concertation et communication environnementale**
- Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géomarketing, multimédia**
- Humanités numériques, parcours **Gestion stratégique de l'information**
- Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- Management, parcours **Conseil en organisation et management du changement**
- Sciences du langage, parcours **Interprétation LSF/français**

DFSSU¹

- Clinique familiale et pratiques systémiques
- Consultant en bilan des compétences et ressources humaines
- Interventions en protection de l'enfance
- Pratiques du conseil en service public régional d'orientation
- Professionnalisation du coaching en entreprise

DESU²

- Droit et gestion des collectivités territoriales
- Gestion et ingénierie de projets européens
- Intervenant en danse et éducation somatique
- Pratiques du coaching
- Prévention des conduites à risque
- Prises en charge des addictions

Licence professionnelle

- Gestion et accompagnement de projets pédagogiques, parcours **Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire**
- Métiers de la GRH : assistant, parcours **Droit social et ressources humaines**
- Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, parcours **Droit et gestion de copropriété et syndic**
- Métiers du commerce international
- Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web, parcours **Design web mobile**
- Métiers de l'informatique : applications web, parcours **Objets communicants intelligents**

DIU³

- Psychopathologies et affections neurologiques

DU⁴

- Animation de groupes d'entraide mutuelle
- Assistant juridique et ressources humaines
- Droit et stratégies de l'action humanitaire : Santé, urgence et développement
- Formation de formateurs (DUFA)
- Pratique approfondie de la langue des signes française (LSF)
- Techniques du corps et monde du soin
- Violences faites aux femmes

DPCU⁵

- Spécialisation d'enseignement de la langue des signes française (LSF)

1. Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (niveau bac + 5).

2. Diplôme d'Études Supérieures d'Université (niveau bac + 4).

3. Diplôme interuniversitaire.

4. Diplôme d'Université (niveau bac + 3).

5. Diplôme de Premier Cycle d'Université (niveau bac + 2).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Validation des acquis

La validation des acquis est une démarche qui permet de valoriser les connaissances et les compétences en vue de s'inscrire dans une formation universitaire (validation des acquis professionnels et personnels VAPP – décret du 19 août 2013 – articles D. 613-38 à D. 613-50) ou d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (validation des acquis de l'expérience VAE – décret n° 2013-756 du 19 août 2013, articles L613-3 et L614-4 du Code de l'éducation modifiés par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016).

La validation des acquis pour reprendre des études (VAPP) ou demande d'équivalence

Vous avez un projet de reprise d'études. Vous souhaitez, au regard de votre expérience, un accès dérogatoire si vous ne disposez pas du niveau requis pour intégrer un cursus. Constituez dès mars une ou plusieurs demandes d'admission :

- Reprise d'études en présentiel : candidatez sur www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91-
- Reprise d'études à distance : candidatez sur www.iedparis8.net

La démarche VAE diplômante

Vous avez une expérience conséquente et souhaitez valider les acquis de celle-ci afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (DUT, Licence, Master). Le bureau VAE accueille et accompagne votre projet :
Bât. C – Rez-de-chaussée / Salles 007 et 021
Tél. 01 49 40 70 70
<https://vae.validexper.fr> – Mél. vae@univ-paris8.fr

Voici les deux premières étapes :

La réunion d'information

La démarche commence par la participation à une réunion d'information, inscription sur <https://vae.validexper.fr>, qui vous permettra :

- d'appréhender les coulisses de la VAE,
- d'élaborer votre projet,
- de bénéficier d'un conseil individualisé à l'issue de la réunion.

Demande de recevabilité administrative et de faisabilité pédagogique

Remplissez le dossier de demande sur vae.validexper.fr, y ajouter votre CV.

De nombreux acquis peuvent être pris en compte :

- le parcours initial d'études
- les activités professionnelles
- les études informelles et formations professionnelles
- les activités bénévoles : sociales, associatives
- les autoapprentissage et réalisations personnelles

Information et orientation

Pour identifier le diplôme le plus en adéquation avec votre projet : consultez les fiches diplômes sur www.univ-paris8.fr onglet FORMATIONS, rubrique Diplômes.

Informez-vous auprès du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) sur le contenu des diplômes :
Tél. 01 49 40 67 17
Bâtiment A – Salle 347
Mél. scuio@univ-paris8.fr

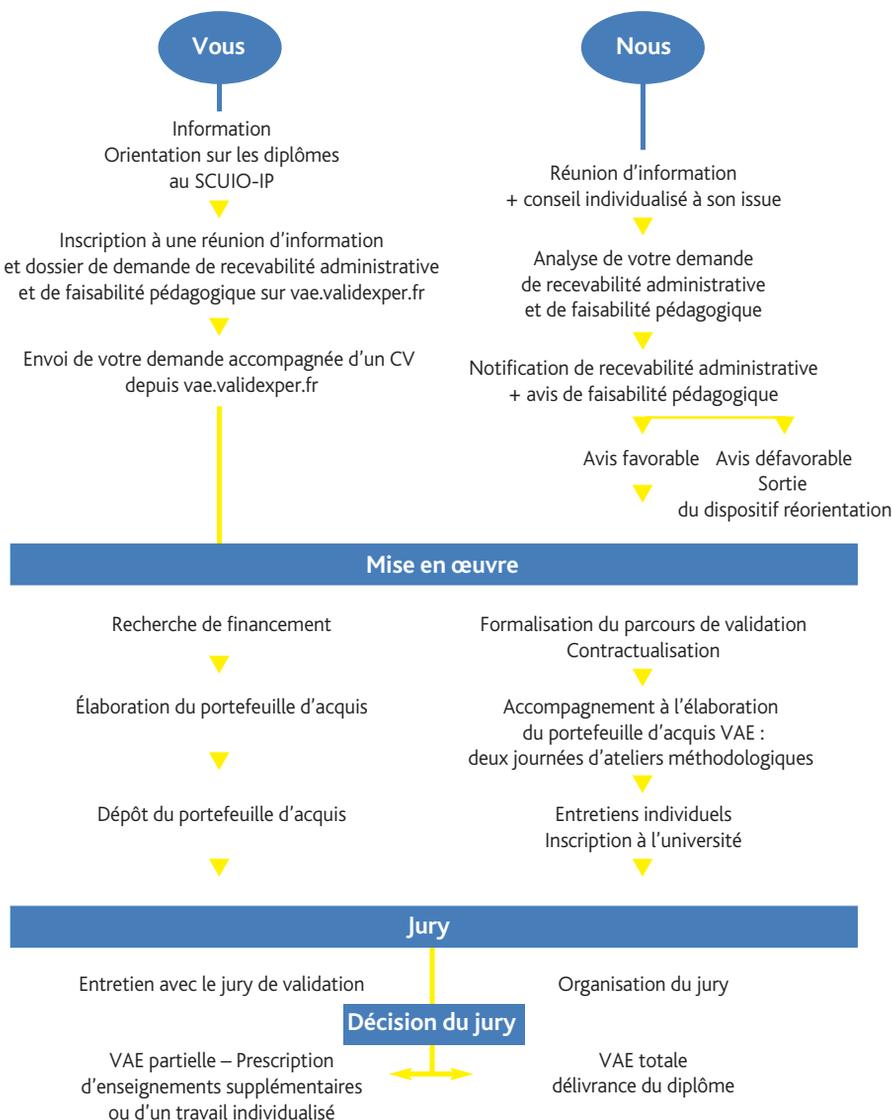
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Démarche VAE diplômante

Direction Formation

Bât. C – Rez-de-chaussée / Salles 007 et 021

Tél. 01 49 40 70 70 – Mél. vae@univ-paris8.fr – <https://vae.validexper.fr>





Être
accompagné
dans son projet

- 65 ■ Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP
- 67 ■ Service accueil handicap
- 68 ■ Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN
- 69 ■ Bibliothèque universitaire
- 72 ■ Service des relations
et de la coopération internationales – SERCI
- 75 ■ La maison de l'étudiant – MDE
- 76 ■ Adresses utiles aux étudiants

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Bât. A salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

Mardi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h

Mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h

Point Premier accueil

Hall d'entrée de l'université

Le point 1^{er} accueil saura vous conseiller et vous diriger vers le service adapté à vos besoins !

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 8 h 30-12 h 30

Le SCUIO-IP en deux mots ?

Un service où vous trouverez des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos projets.

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour élaborer votre parcours universitaire et faciliter votre entrée dans la vie professionnelle.
- Les futurs étudiants : lycéens, adultes en reprise d'études, etc.

Pourquoi venir ?

Pour vous orienter et vous informer

- Sur les formations de Paris 8 et d'autres établissements.
- Sur le déroulement des études supérieures : les modalités d'inscription, de réorientation, de candidature à des formations sélectives ou à l'année de césure.
- Sur les secteurs d'activité, les métiers, la mobilité à l'international.

Notre bibliothèque spécialisée

Guides métiers, décrocher un emploi, partir à l'international... vous pouvez consulter toutes nos ressources en salle A347. Le portail de ressources documentaires est aussi accessible en ligne : <https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

Pour recevoir un conseil individualisé

- Sur votre **projet d'études** : des professionnels de l'orientation vous reçoivent individuellement, sur rendez-vous, pour trouver avec vous la formation qui vous convient, vous réorienter ou réfléchir à votre futur métier.
- Sur vos **candidatures** : nos conseillers spécialistes du recrutement vous accompagnent individuellement dans vos démarches, pour postuler à une formation sélective, un emploi étudiant, un stage ou un contrat d'alternance.

La permanence CV/lettres : 30 minutes pour obtenir des outils de candidature performants (CV, lettres de motivation, entretiens blancs).

Tous les mardis : 10 h-12 h et 15 h-17 h

Les rendez-vous de l'orientation : 1 h pour discuter de votre projet d'études et comment le réaliser.

La préparation de votre année de césure : pour construire votre projet et le valider avant le dépôt de votre dossier.

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous.

Prise de Rdv au 01 49 40 67 17

Pour assister à des conférences et des ateliers collectifs

- Les Lundis de l'Insertion Pro
- Des conférences sur les métiers de la fonction publique, le doctorat, etc.
- Des formations à la recherche d'emploi assurées par l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les lundis de l'insertion pro

Un cycle de conférences et d'ateliers pour lancer votre recherche de stage, réussir vos candidatures, préparer vos entretiens... animée par un professionnel, avec la participation de chargés de recrutement.

Les lundis de 15 h à 18 h en salle A347.

Participation sur inscription.

Le SCUIO-IP c'est aussi...

RESO 8, une plateforme de candidature exclusivement pour les étudiants de Paris 8.

Créé et animé par le SCUIO-IP, RésO8 propose des offres de stages, d'emplois et de jobs, ainsi que des services d'accompagnement en ligne. www.univ-paris8.fr/scuio/reso8.
Créez un compte pour y accéder !

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Visiotalent, un outil d'entraînement aux entretiens à distance

Cet outil est utilisé par de nombreuses entreprises dans leur processus de recrutement. Sur demande, vous pouvez recevoir un lien pour vous entraîner aux entretiens, puis prendre rendez-vous avec un conseiller pour vous améliorer.

Plus d'informations : <http://www.visiotalent.com/>

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

Le PEC, un outil pour identifier ses compétences et préparer ses entretiens

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) vous permet de structurer vos expériences, y associer des compétences, et ainsi préparer au mieux vos entretiens ! Vous y accédez avec vos identifiants étudiant (ENT).

<https://www.pec-univ.fr>

Jobtrail, un forum pour l'emploi des jeunes co-organisé avec l'APEC dans l'université. En 2016, Jobtrail a réuni 60 stands de structures professionnelles, 1 400 étudiants et une vingtaine d'ateliers et tables-rondes. **L'édition 2017 aura lieu le 7 décembre 2017 à Paris 8.**

Plus d'informations : <https://www.apec.fr/>

Le réseau Atout Jeunes Universités

L'Université Paris 8 fait partie de l'association Atout Jeunes Universités, au même titre que les entreprises Danone, L'Oréal, Société Générale et Aéroports de Paris. Le réseau AJU organise des sessions de **recrutement réservées aux universités membres**, ainsi que des rencontres avec des managers.

Tous les ans, un **challenge** est proposé à tous les étudiants de l'université par l'une des entreprises du réseau : les étudiants retenus sont suivis par les consultants du SCUIO IP et présentent leurs propositions et leurs critiques.
N'hésitez pas à participer !

Plus d'informations :

<https://www.atoutjeunesuniversites.com/>

Contact : scuio@univ-paris8.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service accueil handicap

Bât. A – Salles 047, 048, 049

Tél. 01 49 40 67 92/71 47/74/75

Mél. accueil.handicap@univ-paris8.fr

Accueil du public

lundi et mercredi 10 h-12 h 30 et 14 h-17 h,
jeudi 14 h-17 h, vendredi 10 h-12 h 30

Le **service accueil handicap** accueille, conseille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées).

Après avis médical du médecin du **SUMPPS**, le service est chargé de mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter la poursuite des études choisies.

SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé)

Maison de l'étudiant – Salle ME-18

Tél. 01 49 40 65 10

Si vous êtes concernés, en cas de handicap ou de maladie invalidante, **il est impératif de vous faire connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès du service accueil handicap afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé** (garantie de la confidentialité des informations transmises).

Missions

- accueil, écoute et recherche de solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque étudiant ;
- mise en place d'aides humaines : interprètes en LSF, codeurs en LPC, preneurs de notes, tuteurs d'accompagnement ;
- mise en place d'aides techniques : adaptations de documents (agrandissements, transcriptions en braille, numérisations), badge d'accessibilité aux ascenseurs et parking, prêt de matériel ;
- mise en place d'aménagements pour les examens : temps majoré, secrétaire, salle particulière, prêt d'ordinateurs équipés de logiciels adaptés ;

- mise à disposition d'une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans, terminal braille, scanner, photocopieur, imprimante ;

- mise à disposition d'un local aménagé avec un lit médicalisé et un sanitaire pour les étudiants à besoins spécifiques.

Nos partenaires

- **La bibliothèque universitaire** offre des services adaptés pour les étudiants en situation de handicap :

- mise à disposition d'une salle spécifique (Helen Keller), équipée d'un matériel adapté (2 postes informatiques équipés du logiciel de synthèse vocale (JAWS), un vidéo-agrandisseur, 2 machines à lire, 2 scanners et 2 logiciels OCR) ;

- accueil personnalisé, aide à la recherche des documents, reprographies gratuites de documents (dans la limite du droit d'auteur) ;

- locaux entièrement accessibles ;

- prêt à distance en cas d'impossibilité de se déplacer ;

- possibilité d'accéder à distance à des articles en lignes et à des livres électroniques.

Cellule handicap de la bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 50/89

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

- **Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)**

Bât A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

- **Le service social du CROUS et le bureau des bourses.**

Service social du CROUS

Maison de l'étudiant – Salle ME-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Bureau des bourses

Maison de l'étudiant – Salle ME-19

Tél. 01 49 40 64 07/70 26

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN

Direction formation

Bât. C – Salles E1 et E2

Tél. 01 49 40 68 62

bapn.univ-paris8.fr

Mél. sec-ipt@univ-paris8.fr

Le bureau d'appui à la pédagogie numérique est une structure pédagogique transversale destinée à l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'université Paris 8.

Préparation au C2i (Certificat Informatique et Internet)

Une des missions de ce service est d'assurer la préparation, ainsi que l'organisation des épreuves conduisant à l'obtention du **Certificat Informatique et Internet (C2i)** (<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr>).

Tout étudiant régulièrement inscrit en vue de la préparation d'une licence à Paris 8 a la possibilité de s'inscrire au C2i. Depuis 2016, la préparation au C2i est obligatoire pour toutes les formations ; **les étudiants sont invités à se reporter aux plaquettes de leur formation et à se rapprocher de leur secrétariat.**

Conformément à la circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011, **les modalités de certification** comprennent deux parties :

- une partie théorique, d'une durée de 45 minutes, sur la base de réponses apportées à un questionnaire de 60 questions couvrant les cinq domaines du référentiel national ;
- une partie pratique, couvrant les cinq domaines du référentiel, sous forme d'activités concrètes. Ces activités sont intégrées dans la préparation et réparties sur un semestre.

Les cours sont semestriels, **les inscriptions pédagogiques** dans un groupe s'effectuent sur Apogée (votre espace personnel sur le portail e-p8 : <https://e-p8.univ-paris8.fr>) la semaine précédant la rentrée de chaque semestre.

Renseignements concernant le C2i

bapn.univ-paris8.fr

Bâtiment C, salle E1

Autres formations dispensées

Le service propose également aux étudiants des formations sous forme d'ateliers dans les domaines suivants :

- informatique appliquée aux domaines de l'art et multimédia ;
- informatique appliquée aux sciences humaines et sociales.

Ces formations s'intègrent dans les cursus mis en place par les formations. Le nombre d'ECTS délivrés dépend du cursus suivi.

Salle informatique en libre-service – Salle C 201

Une salle en libre service est mise à disposition des étudiants.

Plusieurs postes informatiques reliés à Internet permettent aux étudiants :

- de consolider et d'approfondir les connaissances acquises dans les ateliers ;
- de réaliser des travaux personnels ;
- d'utiliser des programmes bureautiques et des logiciels spécifiques (Photoshop, SPSS, Arcgis...) liés à leurs projets pédagogiques.

Développement de la pédagogie numérique

Le service assure aussi une mission de développement de la pédagogie numérique à l'Université. Il propose une assistance aux enseignants pour l'hébergement de leurs cours, la configuration de la plate-forme d'enseignement en ligne (Moodle), la mise en place d'ateliers de formation ainsi qu'un accompagnement spécifique.

Accompagnement des projets TICE

Le service accompagne les enseignants dans la réalisation de projets TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), que ce soit pour la mise en place de formations hybrides (une partie en présentiel, une partie à distance), de formations à distance ou de MOOC (Massive Open Online Course).

Pour plus d'informations : bapn.univ-paris8.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 69 (Accueil)

Fax 01 49 40 69 82

www.bu.univ-paris8.fr

Mél. info.bu@univ-paris8.fr

Les bibliothécaires vous accueillent :

- aux bureaux d'information (dans le hall d'accueil et dans les autres salles) ;
- dans les espaces publics avec un service mobile d'information ;
- sur Internet à l'adresse : info.bu@univ-paris8.fr

Heures d'ouverture

Horaires pleins

Lundi à vendredi : 9 h à 20 h

Samedi : 10 h à 17 h 30

Horaires réduits pendant les vacances de printemps, en juillet et en septembre :

Lundi à vendredi : 10 h à 17 h 30

Samedi : fermé sauf les deux derniers samedis de septembre

Fermeture durant les congés de Noël et au mois d'août.

Les collections

Les disciplines : les collections de la bibliothèque couvrent les besoins en documentation des disciplines enseignées à l'université : lettres, sciences humaines et sociales, arts, droit...

Les types de documents : 400 000 livres imprimés, 300 000 livres électroniques, 600 abonnements à des revues imprimées, 38 000 abonnements à des revues électroniques, 46 bases de données, 10 000 documents audiovisuels, plus de 22 500 thèses et mémoires imprimés, 900 thèses en ligne.

Libre accès et réserves : plus de 250 000 ouvrages sont en libre accès. Les ouvrages conservés en magasin (réserves en sous-sol) sont à demander à la banque centrale du hall d'accueil.

La bibliothèque possède aussi des fonds spécialisés :

- Fonds RDA-Nouveaux Länder (fonds spécialisé sur l'Allemagne orientale depuis 1945)
- Fonds Armand Gatti, Fonds Vincennes (histoire de l'université de Paris 8), Fonds Claude Simon, Fonds Dresch, Fonds Macciocchi
- Livres d'artistes, tests de psychologie

Les salles thématiques

Elles sont identifiées par des bannières de couleur :

- **Salle jaune :** périodiques, salles de travail en groupe, fonds spéciaux, espace de rencontre avec les enseignants-chercheurs
- **Salle bleue :** Philosophie, Religion, Informatique, Sciences et techniques
- **Salle violette :** Sciences politiques, Économie et gestion, Histoire, Géographie, Urbanisme
- **Salle verte :** Droit
- **Salle rouge :** Sociologie, Ethnologie, Psychologie, Linguistique générale et comparée, Sciences de l'éducation, Info-Doc-Médias
- **Salle orange :** Langues et Littératures étrangères
- **Salle brune :** Littérature générale et comparée / Langue et littérature françaises et francophones, langues et littératures classiques (latin et grec)
- **Salle rose :** Arts plastiques, Cinéma, Musique, Photographie, Arts du spectacle

L'accès à la bibliothèque se fait grâce à la carte d'étudiant ou à défaut sur présentation d'une pièce d'identité.

La bibliothèque dispose de 1 500 places assises.

La salle jaune

Elle propose en libre accès les exemplaires de l'année en cours de 600 titres de périodiques. Ces titres couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université et sont multilingues. La bibliothèque possède également plus de 2 000 abonnements terminés dont les exemplaires sont stockés en magasin. Elle accueille également la collection de guides d'orientation et vie pratique, un espace presse et actualité, ainsi que des espaces confortables pour le travail en groupe.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

L'espace audiovisuel

Cet espace de 250 m² permet de visionner et d'emprunter 8 000 films de fiction et films documentaires, sur blu-ray, DVD, cassettes vidéo. En outre, 2 000 CD de musique peuvent être également empruntés ou écoutés sur place. Le fonds de partitions est aussi en libre accès.

- 14 postes pour la consultation des films, CD ou documents audiovisuels sur clé USB
- possibilité de consultation seul ou en groupe
- vidéos à la demande (VOD)

La salle de la Recherche

Salle de travail réservée aux doctorants et aux enseignants. Pour accéder à cette salle, s'adresser à l'accueil de la bibliothèque. Les mercredis et vendredis, elle héberge des formations. Elle accueille parfois d'autres jours de la semaine des manifestations culturelles et scientifiques.



La salle noire

La salle noire est équipée de boîtes de travail collaboratif pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes. Dans cette salle sont proposés le prêt d'ordinateurs portables et une permanence informatique.

Les salles de travail en groupe

La bibliothèque met à disposition 6 salles de travail en groupe pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Elles peuvent être réservées (jusqu'à cinq heures par jour) en ligne sur le site de la BU et via l'application *Affluences*.

Les postes informatiques en libre accès

Plus de 110 ordinateurs sont à la disposition du public dans les salles de lecture et proposent :

- un accès au portail documentaire de la BU
- un accès à internet
- la suite Libre Office
- ports USB
- prêt d'ordinateurs portables

Les services

Service du prêt à domicile

- Étudiants en Licence : 6 livres empruntables pour 2 semaines + une semaine de prolongation possible.
- Étudiants en Master, étudiants en situation de handicap, stagiaires de la formation permanente : 9 livres empruntables pour 4 semaines + 2 semaines de prolongation possible (réservations possibles).
- Étudiants de l'IED : 6 livres empruntables pour 8 semaines.
- Doctorants et enseignants de Paris 8 : 9 livres empruntables pour 4 semaines + 2 semaines de prolongation possible, 1 livre exclu du prêt pour 1 semaine, 3 fascicules de périodiques (à l'exception du dernier numéro) pour 1 semaine.

Tous ces types de lecteurs ont droit en plus à : 6 CD audio et 2 partitions pour 2 semaines ; 2 livres à prêt court et 3 DVD pour 1 semaine.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service du prêt entre bibliothèques

Service payant réservé aux lecteurs inscrits au prêt pour faire venir des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères. Le dépôt des demandes se fait auprès des bibliothécaires en salle de lecture ou directement depuis le formulaire en ligne sur le site web de la bibliothèque.

Renseignements : peb.bu@listes.univ-paris8.fr

Prêt d'ordinateurs portables

La bibliothèque de Paris 8 propose un prêt de 25 ordinateurs portables pour un usage sur place, dans les locaux de la bibliothèque. C'est un service gratuit destiné aux étudiants de l'université Paris 8 inscrits pour l'année en cours.

Les services en ligne

Le site web de la bibliothèque www.bu.univ-paris8.fr donne accès à de nombreux services en ligne :

- le catalogue général signale les livres imprimés et plus de 4 000 livres électroniques, les revues imprimées, les thèses, les documents audiovisuels et les partitions détenus par la bibliothèque de Paris 8 ;
- un catalogue spécialisé regroupe les revues électroniques sélectionnées par la bibliothèque (plus de 55 000 titres) et les revues imprimées ;
- les ressources électroniques disponibles pour chaque discipline (livres et revues électroniques, bases de données, sélection de sites web...);
- la bibliothèque numérique qui donne accès à des documents numérisés à partir des fonds spécialisés de la bibliothèque, à des thèses de l'université et à des colloques s'étant tenus à Paris 8 ;
- le portail Hal Paris 8 des publications des chercheurs de l'Université ;
- la plate-forme d'autoformation à la recherche documentaire Arbradoc ;
- vidéos à la demande (VOD).

Visites et formations

■ **Visites de la bibliothèque** : des visites de la bibliothèque avec initiation aux principaux outils de recherche documentaire sont proposées toute l'année. Elles sont organisées à la demande et sur rendez-vous :

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 69 94

■ **Formations à la recherche documentaire** : formations à l'ensemble des ressources électroniques disponibles destinées à des groupes d'étudiants accompagnés de leurs enseignants. Elles comprennent des travaux pratiques.

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 69 55

Reproduction et impression de documents

La bibliothèque dispose de huit photocopieurs, dont un photocopieur couleur et quatre avec fonction scan, et d'imprimantes reliées aux postes informatiques en libre accès. Les photocopies et impressions sont payantes.

Le paiement se fait par cartes rechargeables, vendues dans les distributeurs situés à la banque d'accueil (espèces) et devant la salle violette (carte bancaire).

Accueil des publics en situation de handicap

La bibliothèque propose des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire (hospitalisation, maladie de longue durée...) et aux femmes enceintes : accueil personnalisé sur rendez-vous, recherche documentaire à distance, droit de prêt élargi, prêt des documents à distance, réservation d'ouvrages. Une salle pourvue d'équipements spécifiques est également mise à disposition des usagers déficients visuels.

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 69 89

Les bibliothèques associées

Sur le campus

■ **Cartothèque** : cartes de géographie consultables par tous les étudiants de Paris 8 dans le bâtiment D, salle 139 (département de géographie – Tél. 01 49 40 72 82)

Éloignées

■ **Bibliothèque de l'IUT de Montreuil**

Possibilité de transfert de documents entre Saint-Denis et Montreuil et inversement.

140, rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 70 37 00 (standard)

■ **Bibliothèque de l'IUT de Tremblay-en-France**

3, rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France

Tél. : 01 41 51 12 22 (administration)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service des relations et de la coopération internationales – SERCI

**Bât. A –
Salles 0179 (mobilité sortante) –
0178 (étudiants internationaux entrants)**

Tél. 01 49 40 64 12 / 70 68

Fax 01 49 40 65 16

www.univ-paris8.fr/international

Le service des relations internationales vous renseigne sur les opportunités de mobilité qui vous sont proposées et les financements possibles et vous accompagne dans votre projet de mobilité. Il renseigne également les enseignants chercheurs désireux de travailler avec des partenaires étrangers sur les possibilités de développement à l'international.

Les programmes de mobilité permettent aux étudiants de suivre un ou deux semestres de cours dans une université étrangère partenaire. Ils sont exonérés des frais d'inscription dans l'université d'accueil et leur période de mobilité est reconnue pour l'obtention de leur diplôme à Paris 8.

Pourquoi partir à l'étranger dans le cadre de ses études ou d'un stage ?

Partir à l'international pour étudier ou réaliser un stage représente une réelle opportunité académique, linguistique, culturelle et humaine. Découverte d'une autre réalité culturelle, perfectionnement linguistique, enrichissement humain, découverte d'un autre système éducatif, gain en autonomie, atout appréciable dans le marché du travail... les avantages sont innombrables. L'université Paris 8 dispose actuellement de plus de 250 accords de coopération permettant la mobilité, et offre donc à ses étudiants un large choix de destinations.

Quelles sont les démarches ?

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la rubrique dédiée du site web :

www.univ-paris8.fr/international

Il est impératif de consulter le site avant de se présenter au service des relations internationales ou auprès des enseignants référents responsables des relations internationales.

Pour être mené à bien, tout projet de mobilité nécessite une anticipation des démarches. De manière générale, il faut prévoir pratiquement **un an à l'avance** un séjour d'études.

Il en va de même pour la pratique linguistique : s'il l'un des objectifs de la mobilité est bien le perfectionnement linguistique, il reste néanmoins évident qu'un niveau de langue minimum est requis pour être en mesure de suivre des enseignements à l'étranger. Les étudiants doivent donc anticiper leur éventuel besoin de formation en langue avant leur départ.

En stage : Le service des relations internationales n'intervient qu'au niveau du financement des stages. Il gère les bourses de mobilité du Conseil régional d'Île-de-France (AMIE) et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (AMI). Ces aides peuvent être attribuées à des étudiants partant en stage à l'étranger. Les étudiants souhaitant bénéficier d'une aide pour financer leur stage doivent se présenter au service des relations internationales seulement après avoir obtenu une convention de stage tripartite, dûment signée par chacune des parties.

Pour une aide à la recherche de stage, consulter le **SCUIO-IP** – bât. A, salle 347
tél. 01 49 40 67 14 ou scuio@univ-paris8.fr

Pour une période d'études : plusieurs programmes, accords de coopération et diplômes en partenariat international permettent aux étudiants de réaliser un séjour d'études dans une université partenaire. Avant de faire une demande de mobilité, les étudiants doivent prendre connaissance au préalable de la liste des accords existants entre l'université Paris 8 et les universités partenaires pour les destinations proposées.

Chaque accord existant définit le cadre de mobilité prévu pour les étudiants : il concerne une (ou plusieurs) discipline(s), un (ou plusieurs) niveaux, une durée limitée (généralement 1 ou 2 semestres).

Pour consulter la liste des accords de Paris 8 :
www.univ-paris8.fr/international >
étudiants de Paris 8 > mobilité d'études >
Erasmus / accords bilatéraux

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les programmes de mobilité

Les étudiants sont vivement invités à consulter le site des universités qui les intéressent, afin de se renseigner au mieux sur le contenu et la langue des enseignements ainsi que sur les prérequis pour l'admission, et pouvoir ainsi réaliser par la suite une mobilité en adéquation avec leurs objectifs.

Programme Erasmus + (Union Européenne)

Le programme **Erasmus +** a été créé pour l'Union européenne et concerne 33 pays européens.

Ce programme permet aux étudiants de financer leur séjour d'études avec des bourses Erasmus dans toute l'Europe.

Programmes bilatéraux (hors Europe) Asie, Afrique, Amérique Latine, Océanie

Les accords de coopération bilatérale (entre deux établissements) permettent aux étudiants de Paris 8 de partir dans une université partenaire un ou deux semestres (selon les accords) sans avoir à payer les frais d'inscription de celle-ci.

Ces accords sont ouverts aux étudiants à partir de la 2^e année de licence et prévoient la reconnaissance pédagogique par Paris 8 des cours suivis lors de ce séjour.

Programme BCI [CREPUQ] (France-Québec)

Le programme BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire – Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec), concerne des universités situées dans la Province de Québec. Certaines universités sont francophones, d'autres anglophones.

Programme MICEFA (Amérique du Nord) (Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains)

Des universités de la région Île-de-France se sont regroupées dans un consortium afin de faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants nord-américains et franciliens.

Dans l'ensemble, toutes les disciplines de l'université sont concernées.

Il faut prévoir de passer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System) avant début novembre (score minimum requis 80/120 – TOEFL – et 6,5/10 – IELTS) et déposer son dossier au SERCI courant décembre.

Diplômes en partenariat international

Les diplômes en partenariat international permettent soit la délivrance d'un double diplôme (l'un de l'université Paris 8, l'autre de l'Université partenaire), soit la délivrance d'un diplôme conjoint (un seul diplôme marqué par le sceau des deux universités). Il concerne notamment les Master. Ils impliquent pour l'étudiant d'effectuer une période d'étude dans chacune des deux universités.

La liste des diplômes existants en partenariat international est consultable sur www.univ-paris8.fr/Les-diplomes-en-partenariat-international

Diverses opportunités supplémentaires existent au sein de l'université Paris 8 pour effectuer une mobilité à l'international : offres de postes d'assistant-e-s de langue française dans des établissements secondaires étrangers (à partir de la L3) via le CIEP (Centre international d'études pédagogiques), offres de lectorat destinées aux étudiants de M2 et aux doctorants. Les places peuvent être éventuellement proposées chaque année en école d'été (« summer school »).

Consulter régulièrement la page d'actualité du service des relations internationales pour s'informer :
www.univ-paris8.fr/international

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Aides financières à la mobilité

Des aides à la mobilité peuvent être attribuées aux étudiants sélectionnés au titre d'un programme international ou en stage à l'étranger.

Des critères de sélection ont été fixés par les organismes qui financent : durée du séjour, critère social...

Il existe trois types d'aides financières à la mobilité internationale. Certaines de ces aides peuvent, sous certaines conditions, être cumulées.

Les étudiants candidats à une mobilité internationale doivent déposer leur demande de bourse en même temps que leur dossier de candidature de mobilité.

À noter : un délai de 3 à 4 semaines après réception de l'attestation d'arrivée de l'étudiant dans le pays d'accueil est à prévoir pour le premier versement de(s) aide(s) octroyée(s). Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper financièrement les premières semaines de leur séjour.

Allocation Erasmus

Destinée à aider les étudiants effectuant un séjour d'études ou de stage dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus.

Le montant mensuel de cette aide est compris entre 200 et 250 euros pour les mobilités d'études (entre 350 et 450 euros pour les mobilités de stage). La durée du séjour d'études ne peut être inférieure à 3 mois ni supérieure à 12 mois consécutifs. La durée du stage ne peut être inférieure à 2 mois, ni supérieure à 12 mois.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

Cette aide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est destinée à soutenir la mobilité internationale des **étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (dès l'échelon 0)** ou bénéficiaires d'une aide d'urgence (ASAP, ASAA ou FNAU).

Le montant de cette aide s'élève à 400 euros mensuels. La durée du séjour à l'étranger (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 9 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 9 mois. En outre, l'étudiant garde le bénéfice de sa bourse sur critères sociaux durant son séjour.

Aide à la mobilité internationale étudiante (AMIE) du Conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France verse aux universités franciliennes une subvention destinée à aider financièrement la mobilité internationale des étudiants pour tous les programmes de mobilité – Europe et hors Europe –, séjours d'études ou stages à l'étranger. **L'attribution de cette aide est soumise à des critères d'éligibilité.** Le coefficient familial ne doit pas excéder 19 190 euros.

Le montant mensuel de cette aide varie entre 250 et 450 euros. La durée du séjour à l'étranger (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 1 mois ni supérieure à 10 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 10 mois.

Les bénéficiaires de ces aides financières à une mobilité d'études ou de stage font l'objet d'un contingent annuel et sont sélectionnés par l'Université.

Pour connaître les dates-limites de dépôts des candidatures et les documents à fournir, connectez-vous sur www.universite-paris8.fr/international > étudiants de Paris 8

Horaires d'ouverture du pôle mobilité
Lundi et mercredi de 9 h 30 à 12 h 30
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

La maison de l'étudiant – MDE

La maison de l'étudiant : un lieu d'accueil privilégié

La création de la maison de l'étudiant témoigne de la volonté de l'université Paris 8 d'accorder une place particulièrement importante à la vie étudiante et à son dynamisme.

Lieu de rencontres et d'échanges, la maison de l'étudiant est un lieu de convergence qui a vocation à rassembler dans ses locaux, les acteurs de la vie étudiante et à les rendre accessibles à tous. Les activités qui s'y déroulent doivent contribuer à renforcer le lien social à l'Université.

À la maison de l'étudiant, de nombreux services sont à votre disposition, vous accueillent et vous accompagnent dans votre vie étudiante au moment de la rentrée universitaire et tout au long de l'année. Vous y recevrez des informations et des conseils pour monter des projets et pour vos démarches administratives, sociales et universitaires.



L'espace numérique

Des ordinateurs sont mis à votre disposition en libre-service avec un accès gratuit à internet après inscription à l'accueil de la Maison de l'étudiant.

Accueil – Tél. 01 49 40 71 88

Heures d'ouverture : Lundi à vendredi de 9 h à 18 h 30

Vous y trouverez de nombreux services :

- Accueil et médiation
- Service de la vie étudiante
 - Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers
 - Le pôle de l'accompagnement social des étudiants
 - Le pôle événementiel et les initiatives étudiantes
 - Le bureau des bourses
- Service social du Crous de Créteil
- Service de la médecine préventive (SUMMPS)

Vous pouvez **rencontrer les associations étudiantes** et bénéficier de **salles de réunion et d'animation (sur réservation)**.

La MDE vous propose également des activités culturelles variées (danse, concert, théâtre, conférences, expositions...). Vous êtes invités à y participer ou y assister.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Adresses utiles aux étudiants

Alliance française

101, bd Raspail – 75006 Paris
Tél. 01 42 84 90 00 – www.alliancefr.org
Métro : St-Placide (Ligne 4),
Rennes ou Notre Dame des Champs (Ligne 12)

BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire)

44, rue Henri Barbusse – 75005 Paris
Tél. 01 43 29 65 72 – www.bapuluxembourg.net
30, rue Pascal – 75005 Paris
Tél. 01 43 31 31 32 – www.fsef.net

CANOPÉ (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)

4, avenue du Futuroscope – Téléport 1
BP 80158 – 86961 Futuroscope cedex
Tél. 05 49 49 78 78 – www.reseau-canope.fr

CIDJ (Centre d'Information Documentation Jeunesse)

101, quai Branly – 75015 Paris
Tél. 01 44 49 12 00 – www.cidj.com

CIO des enseignements supérieurs

Place de la Sorbonne – 1, rue Victor Cousin – 75005 Paris
Tél. 01 40 46 23 13 – ce.ciosup@ac-paris.fr

Cité internationale universitaire

17, bd Jourdan – 75014 Paris
Tél. 01 44 16 64 00 – www.ciup.fr

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

2, boulevard Nicéphore Niépce
86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél. 05 49 49 94 94 – www.cned.fr

Documentation française

29, quai Voltaire – 75007 Paris
Tél. 01 40 15 71 10 – www.ladocumentationfrancaise.fr

Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris

(toutes traductions officielles). Voir liste à l'Université
(SCUIO-IP), dans les mairies et les préfectures.
<http://www.cetiecap.com/files/Affiche2017.pdf>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1, rue Descartes – 75005 Paris – Tél. 01 55 55 90 90
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CROUS

(Logements, restaurants, bourses)

CROUS de Créteil

70, av. du Général de Gaulle – 94000 Créteil
Tél. 01 43 77 50 53 – www.crous-creteil.fr

CROUS de Paris

39, av. Georges Bernanos – 75005 Paris
Tél. 01 40 51 36 00 – www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles

145 bis, bd de la Reine – 78000 Versailles
Tél. 01 40 51 62 00 – www.crous-versailles.fr

ÉSPÉ

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation

ÉSPÉ de Créteil

Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 00 – espe.u-pec.fr

ÉSPÉ de Paris

10, rue Molitor – 75016 Paris
Tél. 01 40 50 25 92 – www.espe-paris.fr

ÉSPÉ de Versailles

5, rue Pasteur – 78100 St-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 47 00 – www.espe-versailles.fr

Rectorats

Rectorat de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94000 Créteil
Tél. 01 57 02 60 00 – www.ac-creteil.fr

Rectorat de Paris

12 bd d'Indochine – 75019 Paris
Tél. 01 44 62 40 40 – www.ac-paris.fr

Rectorat de Versailles

3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. 01 30 83 44 44 – www.ac-versailles.fr

Pour vivre ensemble,
étudier et réussir avec
son handicap à Paris 8 le service
Accueil Handicap est présent
pour vous !

Des aménagements de cours :

- Adaptations des documents pédagogiques
- Interprètes en LSF
- Codeurs en LPC
- Preneurs de notes

Des aménagements d'examens

- Temps majoré pour les épreuves écrites, orales et pratiques
- Salle particulière
- Secrétaire / surveillant d'examen
- Adaptation des sujets

SERVICE ACCUEIL HANDICAP

Accueil du public :

lundi à mercredi : de 10h à 12h30
et de 14h à 17h

jeudi : de 14h à 17h

vendredi : 10h à 12h30

Bâtiment A, salles 048 et 049

E-mail : accueil.handicap@univ-paris8.fr

Votre espace numérique de travail !



**Accédez à toutes
les informations essentielles :**

- vos cours
- vos notes et résultats
- les actualités de Paris 8
- des offres de stage et d'emploi (Reso 8)

**Connectez-vous
<http://e-p8.univ-paris8.fr>**

The background is a vibrant, abstract composition of overlapping text and geometric shapes in shades of yellow and orange. The text is rendered in various fonts, sizes, and colors, creating a sense of depth and movement. The overall aesthetic is modern and dynamic, with a focus on typography and color. The text 'Se destiner à la Recherche' is prominently displayed in the center, with 'Se destiner à' in white and 'la Recherche' in bold white. The background features large, stylized letters and numbers, including 'Université', 'Paris', and '2010', which are partially obscured by other elements, creating a layered effect. The colors range from bright yellow to deep orange, with some darker red-orange accents. The shapes are mostly rectangular and circular, contributing to the geometric feel of the design. The overall composition is balanced and visually engaging, with a clear focus on the central text.

Se destiner à
la Recherche

- 81 ■ La Recherche
- 82 ■ Direction des services de la recherche
- 83 ■ Les écoles doctorales – ED
- 84 ■ acc&ss Paris-Nord
(doctorants/chercheurs étrangers)
- 85 ■ La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche

Par son histoire, depuis sa création comme Centre expérimental à Vincennes en 1968 puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'université Paris 8 est l'une des plus originales d'Île-de-France. Les enseignements supérieurs qui y sont dispensés, à dominante Lettres et Sciences humaines, mais aussi Arts et Sciences sociales, ont toujours eu pour objectif premier d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain en plaçant au cœur de leur propos l'étude des sociétés humaines et des œuvres des femmes et des hommes qui les composent.

Dans cette perspective, la recherche a su garder depuis sa création un caractère innovant en s'ouvrant à des domaines traditionnellement peu présents à l'Université tels que la psychanalyse ou le genre... Les chercheurs et les doctorants de Paris 8 ont maintenu des orientations interdisciplinaires en Sciences humaines et intégré les problématiques liées aux technologies numériques. Ces spécificités s'accompagnent d'une réflexion menée sur la valeur des méthodologies de recherche et sur la continuité entre les projets théoriques et leurs applications, entre la création de connaissances nouvelles et leur utilisation.

Fort de ses **33 unités de recherche (UR)**, d'un **Labex** et de ses **4 Écoles doctorales**, l'université Paris 8 se distingue par son excellence scientifique dans les champs de recherche qui sont les siens, ainsi que par sa volonté de maintenir un lien très fort entre la recherche et l'enseignement. La grande majorité des enseignants sont aussi des chercheurs qui bénéficient d'une notoriété nationale et internationale et qui défendent les vertus de la formation à et par la recherche. Les chercheurs de Paris 8 sont des enseignants soucieux d'adapter leurs cours à un public d'étudiants très diversifié qui attend souvent de l'Université qu'elle leur permette de s'intégrer dans le monde du travail et qu'elle accompagne leur quête intellectuelle. À Paris 8, la recherche est étroitement liée à des méthodes pédagogiques innovantes qui ont pour vocation de s'adapter à tous les publics et de dispenser une formation pour tous.

À partir de 2018, une Maison de la Recherche rassemblera l'essentiel des unités, services et équipements dédiés à la recherche. Résolument tournée vers l'avenir, Paris 8 s'inscrit dans un paysage scientifique d'excellence au sein de la COMUE université Paris Lumières au côté du CNRS et de l'université Paris Ouest. Elle est aussi un des membres fondateurs du Campus Condorcet, futur pôle de recherche international consacré aux humanités et aux sciences sociales.

La commission de la recherche

La commission de la recherche forme, avec la commission de la formation et de la vie universitaire, le conseil académique. Elle assure la liaison entre l'enseignement et la recherche et est associée à la définition des orientations de la politique scientifique de l'établissement. Elle est notamment chargée de répartir l'enveloppe budgétaire allouée à la recherche par le conseil d'administration. Elle a en outre la possibilité de décider d'orientations sur l'ensemble des questions ayant trait à son domaine de compétence.

La commission de la recherche est composée de représentants élus des différentes catégories de personnels et d'usagers (enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels BIATOSS, doctorants) et de personnalités extérieures. Elle est élue pour quatre ans.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Direction des services de la recherche

Entrée de l'Université – Hall d'exposition

(de septembre 2016 à janvier 2018)

Tél. 01 49 40 71 62

<http://recherche.univ-paris8.fr>

La direction des services de la recherche regroupe le service d'appui aux unités de recherche, le service valorisation de la recherche ainsi que le service de la coordination des écoles doctorales.

■ **Le service d'appui aux unités de recherche** est le support de l'activité administrative, budgétaire et scientifique des unités de recherche. Il assiste et aide les chercheurs dans l'accomplissement de leurs missions (organisation de colloques, journée d'études,...).

Contact : 01 49 40 71 62

■ **Le service de la valorisation de la recherche** assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social. Il informe les chercheurs de toute possibilité de financement national ou européen et accompagne les porteurs de projets dans les démarches contractuelles ainsi que dans le montage des projets nationaux et internationaux. Il veille également à la protection des résultats de la recherche issus des projets collaboratifs. À cet effet, il diffuse les appels d'offres nationaux (ANR ; ministères ; collectivités locales ; fondations...) et internationaux (H2020 notamment). Il accompagne ensuite les chercheurs au montage de projets ainsi que les doctorants souhaitant poursuivre une thèse dans le cadre d'une convention CIFRE.

Contact : 01 49 40 64 60

■ **Le service de la coordination des écoles doctorales** définit et met en œuvre un plan d'action, en cohérence avec la politique doctorale de l'établissement. Il contribue à la réalisation de rapports, réponses aux enquêtes, évaluations sur l'organisation et la coordination des 4 écoles doctorales.

Contact : 01 49 40 70 53 (salle D 212)

Les unités de recherche

L'université compte 33 UR dont 25 équipes d'accueil (EA) et 8 unités mixtes de recherche (UMR), auxquelles s'ajoutent 4 structures fédératives, un Labex et la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. Les responsables des unités de recherche se réunissent au moins 4 fois par an en commission des directeurs d'unité. La commission est une instance de concertation et d'information pour tout ce qui concerne la gestion des unités de recherche. Elle est présidée par le vice-président Recherche.

Les axes de recherche et la composition des équipes de recherche sont consultables sur le site : <http://recherche.univ-paris8.fr> ou sur les sites des écoles doctorales.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les écoles doctorales – ED

Bât. D – Salle 212

Tél. 01 49 40 70 53 – Fax 01 49 40 70 41

Mél. coordination.ed@univ-paris8.fr

Les écoles doctorales rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement ou le cas échéant, des établissements associés.

Elles offrent aux étudiants un encadrement scientifique et organisent une formation à et par la recherche sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur à l'issue d'un cursus de trois années après l'obtention d'un master. Elles offrent un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des docteurs tant aux plans national, européen, qu'international.

Les quatre écoles doctorales

ED 31 « Pratiques et théories du sens »

Directrice : Catherine Verna

Directrice-adjointe : Brigitte Félix

ED 159 « Esthétique, sciences et technologies des arts »

Directrice : Isabelle Ginot

Directrice-adjointe : Christa Blümlinger

ED 224 « Cognition, langage, interaction »

Directeur : Joaquim Brandão de Carvalho

Directrice-adjointe : Isis Truck

ED 401 « Sciences sociales »

Directeur : Alphonse Yapi-Diahou

Directeur-adjoint : André Filler

Le service de la coordination des écoles doctorales pilote des projets d'évolution technique et organisationnelle de la structure. Il développe et promeut l'attractivité internationale dans le cadre des cotutelles de thèses et des programmes d'échanges favorisant la mobilité des doctorants pour effectuer des séjours de recherche au sein des universités étrangères. L'autre activité de ce service est de conseiller et d'accompagner les directeurs des écoles doctorales sur les stratégies technico-administratives et scientifiques, conformément au cadre réglementaire édicté par l'arrêté du 25 mai 2016 et par la commission de la

recherche. Enfin, le service de la coordination des écoles doctorales établit et propose le budget de ces dernières, contrôle sa répartition et son exécution et assure une veille sur les sources potentielles de financements (appels à projets, appels de fonds...).

Il initie des actions de communication en interne et en externe, et développe des outils de suivi et d'évaluation. Il assure la remontée des informations sur le suivi des doctorants.

Ce service est également chargé des campagnes d'allocations de recherche. En appui aux missions des écoles doctorales, il propose des sessions de formation à la connaissance de l'environnement socio-économique, aux débouchés professionnels et aux stratégies de recherche d'emploi (rencontres avec des professionnels d'entreprises ou du secteur public, sessions de techniques de recherche d'emploi en collaboration avec le SCUIO-IP).

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est une procédure régie par un arrêté (25 mai 2016) qui permet à un étudiant de préparer une thèse sous la direction conjointe de deux enseignants habilités à diriger des recherches appartenant à deux universités, française et étrangère. L'étudiant s'engage à suivre alternativement des enseignements et des séminaires dans chacune des deux universités selon un rythme défini par les deux parties.

Les subventions de cotutelles de thèse, allouées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont pour objectif de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers, dans le cadre d'une thèse en cotutelle, afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

Il existe un appel d'offre spécifique pour les cotutelles franco-italiennes.

Les dossiers sont disponibles au service de la recherche à partir du mois de mars.

Contact : 01 49 40 70 53 (salle D 212)

Financement de thèses

Les écoles doctorales financent des aides à la mobilité. Les procédures de demande ainsi que les offres de bourses ou appels à projets sont affichés sur les sites des écoles.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)

**Direction des services de la recherche
Entrée de l'Université – Hall d'exposition**

Tél. 01 49 40 71 06 – 01 34 25 72 19

Mél. access-parisnord@ciup.fr

www.access.univ-paris8.fr

Depuis 2005-2006, l'université Paris 8 accueille le centre acc&ss Paris-Nord, qui est un centre de services « EURAXESS » (réseau européen d'accueil des chercheurs en mobilité) dédié à l'accueil et à l'accompagnement des doctorants et chercheurs étrangers (doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, professeurs invités...) de tout laboratoire implanté dans le nord de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise).

acc&ss paris-nord

Missions : avant et pendant le séjour en France, acc&ss Paris-Nord se met à la disposition des doctorants et chercheurs internationaux et à celle de leur laboratoire d'accueil pour apporter un accompagnement administratif et logistique, destiné tant à préparer leur arrivée qu'à leur apporter un soutien tout au long de leur séjour sur tous les sujets liés à leur installation et mobilité :

-  aide administrative (obtention du visa, carte de séjour, système de couverture santé, impôts...);
-  aide à la recherche de logement;
-  informations pratiques (assurances, transports, ouverture d'un compte en banque...);
-  apprentissage du français;
-  culture et loisirs (programme de visites culturelles...).

En partenariat avec l'université Paris 8, l'université Paris 13 et l'université de Cergy-Pontoise... le centre acc&ss Paris-Nord est un service d'accueil délocalisé de la Cité internationale universitaire de Paris (CiUP) et est soutenu par la région Île-de-France.

Il est membre des réseaux acc&ss Paris-Île-de-France et Euraxess.

acc&ss paris ile-de-france



Accueil physique et téléphonique

Université Paris 8

Direction des services de la recherche

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Tél. 01 49 40 71 06

Université de Cergy-Pontoise

Maison internationale de la recherche (MIR)

Tél. 01 34 25 72 19

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Directeur : Alain Bertho
Directrice adjointe : Marie Jaisson
20, avenue George Sand
93210 St-Denis La Plaine
Tél. 01 55 93 93 00 – Fax 01 55 93 93 01
www.mshparisnord.fr
mshpn-communication@mshparisnord.fr

Missions et axes de recherche

Installée à Saint-Denis depuis 2001, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSH Paris Nord) est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales. Elle a pour ambition d'occuper une position de premier plan, au sein de la communauté scientifique internationale, sur les axes suivants : « Industries de la culture & arts », « Corps, santé et société », « Mondialisation, régulation, innovation », « Penser la ville contemporaine » et « Archives numériques de l'audio-visuel ». Elle est une Unité mixte de service et de recherche du CNRS et des universités Paris 8 et Paris 13.

Elle bénéficie également d'un soutien de l'Inserm et elle est lauréate du label « Grand Paris » 2012.

Elle accueille plusieurs structures fédératives :

- le GIS « Gestes, groupe d'études sur le travail et la souffrance » ;
- le GIS « Institut du Genre » ;
- le GIS « Participation du public, décision, démocratie participative » ;
- le Labex ICCA « Industries culturelles et création artistique » ;
- le Labex Arts H2H « Laboratoire des arts et médiations humaines » ;
- la structure scientifique IDEFI-CréaTIC.

La MSH Paris Nord soutient, pour des durées maximum de deux ans, des programmes de recherche labellisés par son conseil scientifique en réponse à l'appel à projets qu'elle lance chaque année au mois de juin. Le conseil scientifique est composé de personnalités scientifiques françaises et étrangères ; il est présidé par l'anthropologue Maurice Godelier.

Diffusion des savoirs de la recherche en sciences humaines et sociales

Conformément à ses missions, la MSH Paris Nord contribue également à la diffusion des connaissances. Elle est membre du Pôle Média Grand Paris et du Pôle de compétitivité Cap Digital. Elle participe à de grands programmes tels que le Cluster de la création, la Maison de l'Innovation et de l'Entreprenariat (MIE). Avec ses partenaires, elle soutient et accueille des séminaires, des colloques et des conférences, ainsi que des manifestations scientifiques et artistiques ouvertes au grand public.

Valorisation d'un territoire

La MSH Paris Nord contribue au développement de la recherche sur ses axes sur le territoire de Plaine Commune en Seine-Saint-Denis, dans le reste de l'Île-de-France et à l'échelle nationale et internationale.

Depuis 2015, la MSH Paris Nord s'est installée dans ses nouveaux locaux de près de 8 000 m². Ce bâtiment lui permet de déployer ses activités et d'accueillir :

- le Pôle Média Grand Paris ;
- Educalab de Cap Digital ;
- l'antenne parisienne de l'EHESP (École des hautes études en santé publique) ;
- l'équipe administrative du Campus Condorcet.

À l'intérieur, les chercheurs et doctorants disposent ainsi d'un auditorium (300 places), d'un amphithéâtre (150 places) et de plusieurs salles de réunion et de formation.



Votre espace numérique de travail !



Accédez à toutes
les informations essentielles :

- vos cours
- vos notes et résultats
- les actualités de Paris 8
- des offres de stage et d'emploi (Reso 8)

Connectez-vous
<http://e-p8.univ-paris8.fr>



Participer
à la **vie**
de campus

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

- 89 ■ Service de la vie étudiante
- 91 ■ Associations étudiantes

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

- 99 ■ Service d'action culturelle et artistique – ACA
- 100 ■ Billeterie de l'ACA
- 101 ■ Presses universitaires de Vincennes – PUV
- 102 ■ Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Service de la vie étudiante

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Le pôle événementiel et les initiatives étudiantes

Organiser son événement

Vous souhaitez organiser une réunion d'information, une conférence, un événement, réserver une salle ou un stand pour promouvoir votre association, votre projet étudiant ? C'est possible ! La Maison de l'étudiant fait l'interface entre les différents services de l'université pour vous accompagner dans vos démarches d'initiatives étudiantes. Lorsque vous aurez conçu votre projet, il sera nécessaire de remplir un dossier à la MDE pour formaliser la demande.

Le service de la vie étudiante prendra alors contact avec :

- le service du planning ;
- l'ACA pour la mise à disposition des techniciens de l'université ;
- le service hygiène et sécurité de l'établissement qui veillera à ce que l'organisation de votre événement soit conforme aux règlements en vigueur.

Initiatives étudiantes

Maison de l'étudiant – Salle ME-23

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 66 81

Financer son projet

Vous pouvez obtenir une aide financière pour un projet d'intérêt collectif, et qui a des retombées pour l'université, par l'intermédiaire du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Le service de la vie étudiante vous aide à constituer le dossier.

Le FSDIE

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de votre université destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes.

Comment est géré le FSDIE ?

Le service de la vie étudiante gère l'administration des fonds et le suivi des dossiers. Il est chargé en particulier :

- d'assurer la promotion du FSDIE auprès des étudiants et des associations étudiantes de Paris 8 ;
 - de collecter vos demandes et de vous soutenir dans l'élaboration du dossier ;
 - de s'assurer de la complétude et de la conformité du dossier lors du dépôt ;
 - de veiller au respect des conditions de versement des subventions et du suivi des dossiers validés ;
 - de rendre compte de son utilisation auprès de la direction de l'Université.
- Sont éligibles les projets qui concernent :
- les arts et la culture : musique, théâtre, danse, arts plastiques, festivals, expositions ;
 - le sport : démonstration, participation à des compétitions ;
 - l'humanitaire et la citoyenneté : aides au développement, alphabétisation, soutien scolaire.

Sont recevables les projets portés par des étudiants de Paris 8 et/ou soutenus par une association étudiante.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

L'attribution des fonds s'effectue selon les critères suivants :

- faisabilité du projet ;
- pertinence du projet (cf. éligibilité des projets) ;
- créativité ;
- gratuité du projet pour la communauté universitaire.

Pour effectuer une demande de subvention, vous devez faire une demande de dossier au bureau de la vie associative. Vous y trouverez les explications et le soutien nécessaire pour construire votre projet et ce à toutes les étapes de celui-ci. Un examen du budget prévisionnel permettra en outre d'en définir la faisabilité. Une fois votre dossier déposé, vous passerez en commission qui validera ou non votre demande de financement. Les avis de la commission sont soumis au vote du conseil d'administration de l'Université. Le bureau de la vie associative suivra votre projet du retrait du dossier jusqu'au bilan final après réalisation de l'événement.

Attention

Sont exclus les projets notés, s'inscrivant dans le cadre d'une validation universitaire, ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (sports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

Renseignements et retrait des dossiers

Service de la vie étudiante
Maison de l'étudiant – Salle ME-22
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 68 65

Autres soutiens aux projets culturels

Culture ActionS du CROUS

Culture ActionS est un dispositif officiel qui permet au CROUS de Créteil de subventionner des projets étudiants.

Pour être éligibles, les projets doivent être d'initiative étudiante, portés par des étudiants inscrits, et à destination des étudiants de l'académie. L'ensemble des critères, conditions, et explications sont en ligne sur le site Internet du CROUS de Créteil, rubrique « Culture ».

Renseignements et téléchargement du dossier

www.crous-creteil.fr
Mél. culturel@crous-creteil.fr
et à la maison de l'étudiant – Salle ME-22
Tél. 01 49 40 68 65

Les concours étudiants

Chaque étudiant peut participer aux concours nationaux réunissant tous les CROUS ; ces concours concernent les nouvelles, les bandes dessinées, les courts métrages et la photographie. Chaque année un thème est imposé. Un projet Culture ActionS peut être présenté aux concours qu'il soit subventionné ou pas.

Renseignements : www.crous-creteil.fr

La vie associative

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative ? Vous voulez rejoindre une association, ou créer la vôtre ? Contactez-nous, vous aurez toutes les informations, conseils et soutiens nécessaires afin de réaliser vos projets.

Salle ME-22 – Tél. 01 49 40 68 65
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Le médiateur culturel et artistique régional

Il a pour rôle de :

- soutenir, initier ou animer des projets culturels au sein de l'université ;
- guider et soutenir les projets culturels des étudiants ;
- mettre les porteurs de projets en relation avec les structures culturelles extérieures.

Le médiateur est à votre écoute pour vous aider à réaliser vos projets artistiques et vous conseiller dans vos recherches de financements et de partenaires.

Salle ME-23 – Tél. 01 49 40 64 68
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations étudiantes

La vie associative de l'université Paris 8 se caractérise par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations développent des actions en direction de la communauté étudiante. Elles participent à l'animation du campus en proposant des concerts, spectacles, colloques, pièces de théâtre, expositions, journaux, musique... Les associations étudiantes sont également des acteurs de l'ouverture de l'université vers l'extérieur.

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative ?
Vous voulez rejoindre une association, ou créer la vôtre ?

Contactez-nous, vous aurez toutes les informations, conseils et soutiens nécessaires afin de réaliser vos projets :

- organisation d'événements culturels et citoyens ;
- domiciliation de votre association ;
- subvention de vos projets par le FSDIE ;
- recherche de financement ;
- aide logistique ;
- prêt de matériel ;
- réservation de salles ;
- prêt de casiers, boîte aux lettres.

Nous pouvons vous aider à rédiger votre projet et à établir un budget prévisionnel, ou encore vous mettre en contact avec des partenaires susceptibles de vous soutenir.

Citoyenneté étudiante à l'université

Les étudiants ont la possibilité de prendre part aux débats universitaires et à la vie de leur université en participant aux élections et en siégeant dans les différentes instances. Chaque étudiant inscrit à l'université peut y participer pour élire ses représentants ou être élu dans les conseils de l'université.



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations de filière

BDE Fahrenheit Wolves



Composé par au moins un étudiant de chaque licence de Paris 8, le BDE Fahrenheit Wolves organise des événements ouverts aux étudiants de toute l'université (Week-end d'intégration, voyages, soirées étudiantes...) le but étant de partager des moments inoubliables et créer des liens entre les étudiants des différentes licences.

Le BDE Fahrenheit Wolves est la plaque tournante de la vie étudiante et vous proposera les événements incontournables de l'année !

Mél. bde.fahrenheit.wolves@gmail.com

Laurent : 06 04 51 10 51

Julie : 06 84 83 07 75

Salle A 220

BDE IUT de Montreuil



Association de la loi de 1901, le BDE représente les étudiants de l'IUT de Montreuil. Il organise différentes manifestations (soirées étudiantes, journées portes-ouvertes, voyages...) et anime la vie étudiante de l'IUT de Montreuil.

bde.montreuil.free.fr

Mél. (Président) mdjafri@iut.univ-paris8.fr

Mél. (Vice-président) chubert@iut.univ-paris8.fr

BDE Well'Com



Animé par des étudiants en information communication de l'université Paris 8, le BDE Well'Com se donne pour but d'organiser de multiples événements culturels (soirées, voyages...) afin de créer une réelle cohésion entre l'ensemble des étudiants. Depuis sa création, le BDE Well'Com est devenu une association événementielle incontournable au sein de la fac.

Facebook : BDE Well'Com – Paris 8

Mél. bde.infocom.p8@gmail.com

Salle A 335

Association sportive



L'association sportive Paris 8 travaille en étroite collaboration avec le service des sports. Elle gère la compétition sportive inter-universitaire. Les compétitions ont lieu le jeudi après-midi aussi en sport individuel qu'en sport collectif. L'AS PARIS 8, en partenariat avec le SUAPS, organise également des stages tout au long de l'année universitaire (stage de ski, stage d'escalade, randonnée VTT/canoë etc.).

Mél. asup8@live.fr

Associations culturelles

Anacrouse



L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par là-même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris 8. Gérée par les étudiants pour les étudiants, sa mission principale consiste à mettre en œuvre des projets favorisant la recherche en danse et la création chorégraphique au sein de l'université.

Pour cela, trois types d'actions sont favorisées : le développement d'un réseau de partenaires susceptibles de proposer aux étudiants danseurs-chercheurs des espaces de visibilité, l'organisation de workshops articulant la recherche et la pratique en danse, et enfin la publication de travaux d'étudiants dans la revue « Funambule ».

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département danse.

Mél. presidence@anacrouse-danse.org

Pour participer à la revue Funambule :

Mél. funambule@anacrouse-danse.org

Salle A 080

Anankè - Recherche Cinématographique



Anankè, collectif de jeunes cinéastes, producteurs, techniciens et comédiens, soutient la création, la production et la recherche de diffusion d'un travail de cinéma, fruit d'une recherche artistique et humaine.

Mél. association.ananke@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Diaph8



Donner une autonomie et une visibilité aux travaux des étudiants des différentes promotions du second et troisième cycle universitaires du département Photographie (maîtrise, master et doctorat) de l'université de Paris 8 ainsi qu'un regard sur cette formation. Elle a pour but de promouvoir ces mêmes travaux. L'association permet à ses membres une ouverture vers le monde professionnel grâce à ses projets de diffusion.

Mél. contact@diaph8.org

Eloquentia Saint-Denis



Eloquentia organise chaque année au sein de l'université un concours des éloquences et une formation à la prise de parole en public. L'association et ses événements sont ouverts à tous et ont pour objectif de promouvoir la prise de parole sous toutes ses formes.

www.eloquentia-saintdenis.fr

Facebook : Eloquentia Saint-Denis

@EloquentiaSD #Entrezdanslarene #Eloquentia

Mél. eloquentiaparis8@gmail.com

Thibaut Ange : 06 48 23 06 48

Salle B 035

IGLOU



IGLOU est une plateforme de collaboration artistique, gérée par un groupe d'artistes indépendants. L'association croise les disciplines dans la création artistique et l'écriture émergentes.

www.iglou.paris

Mél. info@iglou.paris

Alexandra Beraldin : 06 33 85 94 92

Le Collectif COMET



Le Collectif COMET a pour objet la production et la diffusion de films et objets audio/visuels réalisés complètement ou en partie par ses membres. Créé en 2010, il regroupe aujourd'hui des étudiants de diverses universités et écoles de cinéma parisiennes et européennes qui par leur travail en commun font la force et la richesse du collectif.

Mél. collectif.comet@gmail.com

Libertango



Libertango, association portègne de Paris 8. Créer un espace d'échanges et de rencontres entre étudiants grâce au tango. Faire de l'université un lieu de vie et de convivialité pour les étudiants et le personnel de l'université grâce à des rendez-vous réguliers. Permettre un échange entre différents âges, genres, cultures.

Libertango organise tous les mois le Bal du dernier jeudi.

<https://www.facebook.com/libertango.assoc>

Mél. Libertango93@gmail.com

Quil'œil



Quil'œil est une association créée à l'initiative d'étudiants de l'université Paris 8 (Saint-Denis) en arts plastiques avec l'objectif d'organiser des événements artistiques, promouvoir les créations et recherches, autant plastiques que théoriques des étudiants de tous cursus. L'intention est de porter des initiatives pluridisciplinaires de l'université à d'autres lieux.

Mél. quiloeil@gmail.com

Joanne Samson (trésorière) : 06 64 73 16 73

Super 8



Née fin 2015 de la volonté des étudiants cinéphiles de l'université Paris 8 de fédérer les actions relatives au cinéma au sein du campus, elle s'est fixé trois objectifs : mettre en lien et orienter les étudiants désireux de participer ou de lancer des projets de cinéma, quelle que soit leur filière ; soutenir et promouvoir les projets cinématographiques étudiants de l'université Paris 8 ; et enfin centraliser les actions relatives au cinéma et organiser la communication et la visibilité de ces actions.

super8-cinema.com

Mél. assosuper8@gmail.com

Téo Faure (Président) : 06 35 34 34 39

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

TEP8 (Théâtre universitaire de Paris 8)



TEP8 soutient et encourage la création étudiante dans le domaine du spectacle vivant. En plus de la création, elle s'engage à faciliter les démarches et demandes de tous les étudiants souhaitant réaliser leurs ambitions artistiques, dans le cadre de la fête des étudiants du département théâtre.

Kelly Mézino (Présidente)

Mél. k.mezino@yahoo.fr – Tél. 06 42 24 78 96

Natasha Morley (Vice-présidente)

Mél. n.morley@hotmail.fr – Tél. 06 48 18 46 01

Mél. associationtep8@yahoo.fr

27 Saville Theatre Company



27 Saville est une compagnie de théâtre spécialisée dans la comédie musicale anglophone utilisant des sous titres ou des textes additionnelles en français.

Leur but est d'amener des spectacles musicaux originaux et de qualités de Broadway à Paris.

Jessica Capon

Mél. theatre27saville@hotmail.com

Associations interculturelles et de solidarité

AEM (Association des Étudiants Maliens de Paris 8)



L'AEM de P8 (association des étudiants maliens de Paris 8) a deux objectifs majeurs : tout d'abord l'AEM œuvre pour faciliter l'insertion des étudiants maliens et africains dans leur nouvel environnement. Ensuite,

elle travaille dans le but de rassembler tous les étudiants maliens et africains en général autour d'une même initiative qui est de promouvoir l'Afrique à travers des événements culturels, des débats et des conférences.

Mél. aem.paris8@gmail.com

Tél : 07 54 17 67 07

AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)



Chaque année, un jeune sur 5, soit 150 000 élèves, sort du système scolaire sans qualification. Pour agir concrètement contre les inégalités, l'AFEV propose aux étudiants d'accompagner bénévolement, deux heures par semaine, des jeunes rencontrant des difficultés pour leur redonner confiance, envie d'apprendre, et les aider dans leur parcours.

www.afev.org

Gabriel Levassor ou Elise Ritz

Mél. gabriel.levassor@afev.org ou elise.ritz@afev.org

Tél : 06 34 90 50 12

AP2i (Agence de Promotion et d'Ingénierie interculturelles)



AP2i - Elle développe des projets artistiques et culturels afin de favoriser le dialogue entre les Cultures.

Elle compte aujourd'hui une pluralité de bénévoles et d'intervenants d'horizons divers (étudiants, artistes, professionnels, chercheurs, etc.) et est accompagnée d'organismes publics et privés (La Mairie de Paris, le FIAP, la RATP, le Programme Européen ERASMUS+,...).

En quelques mots, nos actions sont de :

- rassembler des jeunes d'Europe et de Méditerranée autour d'activités artistiques et culturelles avec le projet Les 400 vues ;
- offrir un espace de réflexion sur l'interculturalité et ses enjeux avec Le Labo en organisant notamment des dîners interculturels et café-labo ;
- et proposer de labéliser des courts-métrages grâce à « AP2i aime ».

Ces projets ne se réaliseront qu'avec votre participation ! Contactez-nous dès à présent pour devenir bénévole et mener une expérience riche et professionnalisante.

www.ap2i.org

Facebook : AP2i-ladifférencenousenrichit

Mél. contact@ap2i.org

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Arc-en-ciel



L'association a pour but d'aider les étudiants à s'émanciper par l'encadrement, le soutien administratif et la mise en œuvre d'un système pour lutter contre l'échec.

Elle a aussi pour objectif de cultiver les réseaux et d'élargir les relations humaines afin d'organiser des échanges culturels avec d'autres associations, qu'ils soient internes ou externes.

Mél. ahamada.abidina@hotmail.fr
Ahamada Abidina : 06 23 72 32 38 ou 01 49 40 72 47
Salle C 007

Bok-Xalaat



Proximité, écoute, efficacité et prise en charge réelle des préoccupations des étudiants : tels sont les engagements de l'association.

Dans un souci constant de faciliter l'intégration des étudiants étrangers et leur insertion

complète dans le système Paris 8, Bok Xalaat est à l'écoute des préoccupations des étudiants afin de les accompagner et de les aider dans leurs démarches administratives.

L'association prône une large diversité culturelle et une synergie absolue de toutes les différentes composantes de Paris 8.

Mél. diotna@live.fr
Tél. 06 70 54 02 93

C'est Cadeau



L'association, fondée en 2012, a pour but de récolter des jouets éducatifs et du matériel sportif pour des écoles en création dans le monde. Nous travaillons pour comprendre des problèmes locaux afin d'adapter nos actions sur le terrain.

Mél. cestcadeau34@gmail.com
François Bourrier : 06 46 85 28 41

CISED (Centre d'Initiatives et de Services des Étudiants de Seine-Saint-Denis)



Aider les étudiants de Paris 8 dans leurs projets universitaires. Tutorat et méthodologie dans différentes matières (particulièrement en expression française), rencontres, débats.

www.cised.fr
Mél. cised@free.fr
Tél. 01 49 71 20 15

CIVD (Centre Interculturel de Vincennes Saint-Denis)



Le CIVD est une association sise à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUÉDEL, maître de conférences à Paris 8.

Le CIVD, lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression de diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants, à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- et promouvoir de jeunes talents de notre université.

De plus, le CIVD peut vous aider à porter vos projets culturels ou artistiques devant la commission du FSDIE pour l'obtention d'une aide financière.

http://civd2000.wix.com/civd
Mél. civd.paris8@gmail.com
Tél : 01 49 40 65 80 ou 06 37 73 36 60
Salle C E03

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Collectif Palestine Paris 8



Le collectif Palestine Paris 8 s'articule autour de plusieurs objectifs : informer et sensibiliser régulièrement sur la cause palestinienne en fonction de l'actualité, organiser des événements (conférence, projections/débats, expositions, pièce de théâtre, vente solidaire, concert...) sur la Palestine ainsi que des rencontres (échanges universitaires, vidéoconférence) avec l'université Al-Aqsa, à Ghaza, avec laquelle notre université est en partenariat ; se faire le relais, chaque année, des campagnes nationales et internationales de solidarité (IAW, R2E, BDS...).

Mél. collectifpalestinep8@gmail.com

EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes)



Notre association EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes) est une association de solidarité internationale composée de trois branches (France, Haïti et Canada), qui fonctionnent chacune selon les exigences de leur lieu d'implantation. Cette association a pour but d'éduquer et de former des jeunes, de travailler avec eux, de les accompagner, de les rendre utiles à la communauté afin qu'ils puissent servir et agir là où le besoin se fera sentir. Leur slogan est « une jeunesse forte pour une société prospère ». Eponje est aujourd'hui l'une des associations les plus actives de l'université Paris 8, par les nombreux projets qu'elle réalise et les manifestations culturelles et artistiques sans précédent organisées par les universités. Parallèlement, elle met en valeur les talents et les compétences de chaque étudiant.

<http://www.eponje.moonfruit.fr/>
Facebook : [eponjeinternational](https://www.facebook.com/eponjeinternational)
Mél. eponjeorg@gmail.com
Odnor Jean : 06 44 00 21 01
Delmond Wislene : 06 51 51 46 82

GLUP



Le GLUP est l'association des personnes LGBT+ des universités de Paris et d'Île-de-France. Ouverte à tou-te-s, elle s'organise en 4 pôles : Convivialité (ApériGlup, soirées PULPE), Culture (théâtre, cinéma...), Militantisme (Marche des Fiertés, égalité femmes-hommes...) et Prévention IST/VIH.

www.assoglup.com
Profil Facebook et Twitter : Asso Glup
Mél. presidence@assoglup.com
Sander de Souza : 06 84 14 10 77

HASOD (Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement)



L'association « HAÏTI AVENIR pour la solidarité et le développement (HASOD) » est une association étudiante de loi 1901 à but non lucratif, créée en novembre 2009, dont l'objectif serait d'encourager le transfert de compétences entre les Haïtiens de tout bord. Elle travaille entre temps sur l'assainissement, le développement de l'économie sociale, l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et jeunes en Haïti. Depuis 2010, l'association intervient activement en Haïti pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés et régler certains problèmes que rencontre la population dans le domaine de l'agriculture, l'environnement et l'assainissement grâce à l'appui financier de la communauté universitaire française (Paris 7, Paris 8, Paris 1, Paris 13, Paris-Ouest, Crous de Paris, Crous de Créteil, Crous de Versailles).

www.haitiavenir.org
Mél. haiti_avenir@gmail.com
Tél. 06 15 73 29 07

Lysias Saint-Denis



Cette association a pour objet de faire la promotion de l'art oratoire, notamment en organisant des concours de plaidoirie et d'éloquence.

Mél. daryush.farokhinia@gmail.com
Mél de l'association : lysiaparis8@gmail.com
Farokhinia Daryush : 07 60 39 73 00

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Radio Paris 8



Média destiné à tous les étudiants et personnels de l'université. La rédaction est ouverte à ceux qui veulent s'impliquer, participer ou créer toutes sortes d'émissions. L'équipe est mixte, dynamique et soutenue par le service de la vie étudiante.

Les programmes sont organisés autour de 4 branches : art et spectacle, vie associative étudiante, écologie et mode de vie, débat et création.

Chaque mois, un enregistrement public se déroule à la Coupole de la Maison de l'étudiant.

Mél. contact@radioparis8.net

Christian Lemeunier : 06 82 74 71 10

Uni-cité



L'Uni-Cité est une association de partage et d'entraide dont le but est de promouvoir la réussite et le bien-être des étudiants au sein de l'université Paris 8. Nous proposons une aide diversifiée dans de nombreux domaines de la vie étudiante : scolaire, alimentaire, juridique, administratif et social.

Facebook : Association L'Uni-Cité

Mél. uniciteparis8@gmail.com

Tél. 06 70 47 92 63

ZupdeCo



L'Association nationale ZupdeCo propose aux étudiants et étudiantes de s'engager bénévolement deux heures par semaine en tant que tuteur d'un collégien issu de famille défavorisée en difficulté scolaire.

ZupdeCo accompagne depuis 6 ans plus de 3 000 enfants grâce à des partenariats constructifs avec les établissements supérieurs et les collèges. Ce tutorat, qui couvre toute la période scolaire, a pour objectif d'aider à reprendre confiance en mathématiques et en français, d'apporter de la méthodologie et de l'autonomie dans le travail et de redonner au collégien un sens de l'école pour qu'il puisse choisir et construire son propre avenir.

Mél. isabelle@zupdeco.org

Isabelle Ged : 06 86 95 25 66

Organisation étudiantes

La Fabrique



La FABRIQUE est un réseau d'étudiants qui exerce au sein des universités pour améliorer concrètement la vie des étudiants et des futurs étudiants. Problèmes d'inscriptions, administration kafkaïenne, logement, bourse, travail étudiant, lien social contre la solitude... tels sont nos dossiers. L'action concrète passe par le dialogue, les étudiants, les enseignants, les administrations et les pouvoirs publics, et avant tout par la création d'un réseau, parce que les réseaux que l'on crée aujourd'hui seront nos réseaux de demain. À la FABRIQUE, nous sommes convaincus que l'on gagne à agir ensemble et simplement, à communiquer. Être étudiant, c'est passer entre 2-3 ans ou plus dans une université, autant que ce soit l'occasion de faire des rencontres, d'agir ensemble, de s'amuser et préparer notre avenir en faisant des projets concrets à l'université. Pas question de s'ennuyer et de se retrouver seul dans son coin !

<http://fabrique-paris8.tumblr.com/>

Groupe facebook :

<https://www.facebook.com/groups/fabriqueparis8/>

Twitter : @fabrique_paris8

Mél. thomas@fabrique-etudiante.fr

Solidaires Étudiant-e-s Saint Denis – Paris 8



Solidaires Etudiant-e-s Saint Denis-Paris 8 est un syndicat de lutte autogestionnaire qui travaille à être un lieu d'émancipation et d'apprentissage d'outils militants. Nous luttons pour une université ouverte à tous et à toutes en nous plaçant à la fois sur le front de l'aide juridique et celui de la lutte directe. Nous nous occupons aussi des problèmes de droit du travail en lien avec L'union Syndicale Solidaires dont nous sommes membres. Nous organisons, par ailleurs, des rencontres pour discuter tous ensemble de la société, l'université, etc.

Notre histoire s'inscrit dans la continuité de celle de SUD étudiant Paris 8 qui a décidé de rejoindre une nouvelle fédération de syndicats de lutte étudiante en janvier 2013, appelée Solidaires Etudiant-e-s/ Syndicats de lutte. Sud étudiant Paris 8 existe depuis 2006 sur l'université de Saint-Denis.

<http://solidairesetudiantesp8.over-blog.com/>

www.solidaires-etudiant-e-s.org/syndicats/paris-8

Mél. sudparis8@gmail.com

Salle C 012

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

UEAF (Union des Étudiants Algériens de France)



Association qui œuvre pour la défense des intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. L'UEAF organise la solidarité, l'orientation et l'accompagnement des étudiants

en difficulté. L'UEAF met en place des permanences tout au long de l'année universitaire pour accompagner les étudiants étrangers dans les démarches administratives et universitaires. Elle organise des manifestations diverses pour la promotion de la culture méditerranéenne en général et algérienne en particulier (conférences, expositions, colloques, concerts...). Trait d'union, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Mél. ueafparis8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 32 ou 06 99 35 13 15 ou 06 50 34 30 18
Salle C 011

UEC (Union des Étudiants Communistes)



L'UEC est la branche étudiante du Mouvement Jeunes Communistes de France. Elle a pour but de faire rayonner les idées et les valeurs progressistes dans le milieu universitaire en inscrivant la solidarité au cœur de la vie étudiante.

L'organisation défend les intérêts des étudiants sur le lieu d'étude, de travail et de vie, en menant les batailles politiques visant à l'amélioration des conditions d'études et de la qualité de l'enseignement. L'UEC organise des soirées populaires et progressistes, des débats et réunions publiques.

Nos objectifs sont la solidarité internationale et la réussite de tous les étudiants de Paris 8.

Facebook : UEC Paris VIII

Julien Villain : 06 23 77 28 11

Sami Ramdani : 06 64 30 27 16

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)



Présente sur l'ensemble des universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante au niveau national et à Paris 8. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. L'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien : obtention d'une bourse, obtention d'un titre de séjour, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen ou d'inscription... L'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

www.unef.fr

Mél. unef.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 99

Salle ME-23

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

Service d'action culturelle et artistique - ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 28 / 67 76

Mél. aca@univ-paris8.fr

Le service d'Action Culturelle et Artistique (ACA) a pour mission d'animer le campus universitaire en proposant aux étudiants, aux personnels enseignants et BIATOSS des activités culturelles et artistiques de qualité, en les incitant à présenter eux-mêmes leurs propres réalisations : concerts, pièces de théâtre, festivals, revues...

Musique

Des concerts dans l'amphi X, musiques variées (classique, contemporaine, jazz, musiques du monde).

- L'atelier d'initiation à la pratique musicale en partenariat avec la Philharmonie de Paris. Cet atelier propose une découverte de la pratique instrumentale encadrée par des professionnels. Des instruments sont mis à disposition.
- La fanfare de Paris 8 recrute toute l'année des étudiants de toutes les filières et ayant une pratique musicale pour participer à cet ensemble festif. Des prestations sont programmées toute l'année ainsi que des animations sur le campus. En collaboration avec la Philharmonie de Paris.
- L'atelier de composition musicale en liaison avec le département musique.
- Le petit chœur de Saint-Denis ouvert à tous (répétitions mardi 19 h-21 h 30). Invitation chaque année d'un chœur étranger ; en juin 2018, un chœur du Portugal.
- La chorale de Paris 8 : chansons du monde pour amateurs motivés (répétitions vendredi 13 h-14 h).
- L'ensemble vocal Soli-Tutti, en résidence à l'Université et l'ensemble instrumental Densités.



Concours

- Un concours de nouvelles ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants et travailleurs de Seine-Saint-Denis, avec le soutien du département.

Théâtre

- Un atelier annuel de pratique théâtrale réservé aux étudiants est proposé en partenariat avec le Studio Théâtre de Stains. Improvisation, travail d'interprétation, mise en scène... tous les aspects du théâtre sont abordés. Inscription à partir de la rentrée.

Cirque

- En partenariat avec l'Académie Fratellini et animé par des professionnels du cirque, cet atelier ouvert à tous propose une initiation à la pratique du clown et des grandes disciplines du cirque (préinscription indispensable).

Rencontres

- Le Forum de la culture, en septembre, dans le cadre de la fête de rentrée Grand Huit, à partir de 11 h, sur le bâtiment-pont : théâtres, musées, cinémas, associations de Paris 8, présentent leurs saisons et leurs projets.
- Festival Hors Limites : Paris 8 accueille depuis 2013 le festival littéraire en Seine-Saint-Denis le temps d'une rencontre, d'un atelier ou d'un débat... (programmation à venir).

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Billetterie de l'ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 09 / 65 37

Mél. billetterie-aca@univ-paris8.fr

Accueil

lundi de 13 h à 17 h

mardi à jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

vendredi de 10 h à 13 h

Théâtre, concerts, opéra, musique, cirque

La billetterie Paris 8 est partenaire avec **plus de 100 scènes culturelles d'Île-de-France** et propose des tarifs réduits à l'ensemble de la communauté universitaire.

Règlement et réservations sur place uniquement.

Théâtre de la Ville, Théâtre de l'Odéon, Comédie Française, La Colline, MC93, Théâtre Gérard Philipe, Théâtre de la Cité Internationale, Espace 1789, Théâtre Nanterre-Amandiers, CND, la Cartoucherie, Académie Fratellini...

Festivals divers

Festival d'Automne, Banlieues Bleues, Festival Exit à la Maison des Arts de Créteil, Festival de l'Imaginaire à la Maison des Cultures du Monde, Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, etc.

Cinéma

Billets à tarif réduit vendus à l'unité pour des circuits comme UGC, MK2, TS30.

Billets pour le cinéma l'Écran de Saint-Denis : 4,50 € la place.

Invitations

Le service propose des invitations tout au long de l'année pour des manifestations et des spectacles divers. Pour en être informé, n'hésitez pas à venir à la billetterie et à vous inscrire à la lettre d'information.



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Presses universitaires de Vincennes – PUV

Bât. A – Salle 2287

Vente directe au Bât. A – Salles 2270 et 2271

Tél. 01 49 40 67 50 / 67 51 / 67 52 /
67 88 / 67 99

Fax 01 49 40 67 53

Mél. puv@univ-paris8.fr

www.puv-editions.fr

Les PUV sont, au cœur de Paris 8, une **maison d'édition publique et commerciale à diffusion internationale**, qui éditent en version papier et numérique environ 25 ouvrages par an.

Le fonds éditorial comprend des ouvrages collectifs et des essais d'auteurs qui sont, à part égale, chercheurs à Paris 8 ou dans d'autres institutions. En lettres, en arts, en philosophie, en sciences humaines et sociales, les PUV diffusent des recherches novatrices. La collection *Libre cours*, dernière née de nos collections, rassemble des livres courts et denses, spécifiquement destinée aux étudiants.

Nos collections :

- **Culture et Société** : Interférence des écrits et des institutions.
- **Essais et Savoirs** : Érudition, écriture : les pôles de la recherche.
- **Esthétiques hors cadre** : Sur le pluriel de l'art.
- **Intempestives** : Exercices de pensée, passages entre les disciplines.
- **La Philosophie hors de soi** : Marges et écarts de la philosophie.
- **Libre cours** : Des synthèses bien informées, un savoir accessible.
- **L'Imaginaire du Texte** : Le travail des textes, les trajets de l'imaginaire.
- **Littérature hors frontière** : Écritures mouvantes, au croisement des lieux et des cultures.

- **Manuscrits modernes** : Les chantiers de la génétique textuelle.
- **Médias** : Stratégies des acteurs socio-économiques et technologies de l'information et de la communication.
- **Sciences du langage** : Perspectives actuelles dans les linguistiques.
- **Temps et Espaces** : Territoires et temporalités.
- **Théâtres du monde** : Manifestations scéniques d'hier et d'aujourd'hui.
- **Série** : Grammaire critique de l'italien.

Les PUV éditent également **5 revues spécialisées**, qui fédèrent la recherche dans des domaines définis :

- **Médiévales**¹ : Langue Textes Histoire du Moyen-Age.
- **Extrême-Orient, Extrême-Occident**¹ : Recherches comparatives en histoire, littérature, civilisation du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Viêt Nam).
- **Marges**¹ : Art contemporain, approches interdisciplinaires.
- **Hybrid**² : Arts contemporains et médiations humaines, dans leur réalité numérique.
- **Biens Symboliques/Symbolic Goods**² : Revue de sciences sociales sur les arts, les cultures et les idées.

Les publications des PUV sont disponibles dans les grandes librairies françaises.

On peut les acheter directement aux PUV avec une remise de 20 %, pour tous les usagers de Paris 8.

Notre librairie en ligne :

www.puv-editions.fr (paiement sécurisé).

1. Disponible en version papier et numérique.

2. Disponible en libre accès en numérique.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

Bât. A – Salle 001

Tél. 01 49 40 65 30

Mél. suaps@univ-paris8.fr

Service commun de l'Université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la **possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement**.

À l'Université, sous la responsabilité d'enseignants spécialistes chacun pratique selon ses goûts, ses moyens physiques et son niveau. **On peut pratiquer 2 activités différentes par semestre.**

Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : découverte, initiation, perfectionnement, compétition.

Activités sportives

Abdos-fessiers, aikido, athlétisme, badminton, basketball, boxe, danse (contemporaine, hip-hop, orientale, rock, salsa, tango etc.), échecs, éducation physique féminine, escalade, fitness, football, football américain, futsal, golf, judo, kung-fu, musculation, natation, qi-gong, rugby, rugby à XIII, step, ski, tai-chi-chuan, tennis, volleyball, vtt, yoga et zumba (modifications possibles).

Le SUAPS organise également des stages de ski, mais aussi des stages plein air ou multi-activités (gratuits ou payants) au cours de l'année universitaire.

Des EC libres ou de découverte (éléments constitutifs) de sport sont également proposés. La liste de tous les sports, des EC ainsi que les horaires sont sur la brochure du SUAPS, disponible au bureau des sports ou sur le site de l'Université.



Nota bene

Tous les étudiants pratiquant une activité sportive sont assurés par le SUAPS dans le cadre d'un contrat collectif souscrit auprès de la MAIF :

- au cas où ils n'auraient pas de mutuelle ;
- au cas où ayant une mutuelle, celle-ci ne couvrirait pas totalement les accidents sportifs survenus dans le cadre universitaire.



Bénéficiaire
des services
de la **vie
étudiante**

ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES
& AIDES FINANCIÈRES

- 105 ■ Service de la vie étudiante
- 106 ■ Service social du CROUS de Créteil
- 107 ■ Service des bourses

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

- 109 ■ Infirmierie
- 110 ■ Service universitaire de médecine préventive
et de promotion de la santé – SUMPPS

LOGEMENT & RESTAURATION

- 111 ■ Logement universitaire
- 112 ■ Restauration universitaire

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

Service de la vie étudiante

Maison de l'étudiant

Tél. 01 49 40 71 88

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

L'université Paris 8, ayant particulièrement à cœur de promouvoir la vie étudiante, a mis en place un service de la vie étudiante dont le rôle est de concourir à l'amélioration de l'accueil des étudiants en menant des actions d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives des étudiants, d'action sociale (logement, aides sociales). Ce service contribue au mieux-être des étudiants et collabore avec les autres services de l'université et les organismes extérieurs afin de mener à bien ses missions. Ce service est également chargé de développer la vie culturelle, notamment en soutenant les initiatives étudiantes et les associations.

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)

Salle ME-08 – Tél. 01 49 40 68 23

Pour l'université Paris 8, la question de l'ouverture aux étudiants étrangers, du Nord comme du Sud, a toujours été considérée comme essentielle. Elle accueille des étudiants de 143 nationalités différentes. Elle propose un dispositif d'accueil visant à l'amélioration des conditions d'accueil de ces étudiants et au renforcement de l'attractivité de notre université.

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers constitue un lieu de ressources polyvalent où ces étudiants peuvent trouver, en un lieu unique, une offre coordonnée de différents services adaptés à leurs besoins et à leurs attentes. Il les oriente dans leur quotidien vers les bons interlocuteurs et les conseille sur les différentes procédures qu'ils ont à réaliser avant, et au moment de leur arrivée en France puis durant leur séjour d'études.

Il a pour objectifs

- L'information administrative et l'identification des procédures (DAP, Campus France, séjour, visite médicale à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), visa).
- L'accueil physique et téléphonique des étudiants étrangers.
- La prise de rendez-vous et la constitution de dossiers pour la demande et le renouvellement du titre de séjour (remise de récépissé sur place), la prise de rendez-vous avec l'OFII de septembre à janvier et le suivi des dossiers en lien avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis (93) et l'OFII pendant toute l'année universitaire.
- La possibilité de suivre des cours de français pour une remise à niveau.
- La prise de rendez-vous avec un avocat en cas de recours.

Le pôle de l'accompagnement social des étudiants

Salle ME-07 – Tél. 01 49 40 68 95

Une chargée de l'accompagnement social pourra vous accompagner dans la résolution de vos difficultés financières, administratives ou de logement. De même, elle pourra vous orienter vers des professionnels et structures spécialisés.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service social du CROUS de Créteil (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Maison de l'étudiant – Salle ME-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Fax 01 48 21 04 46

Accueil du lundi au vendredi,
le matin sans RDV et l'après-midi sur RDV
(horaires précis affichés sur place)

Le service social du CROUS de Paris 8 est un **lieu d'accueil et d'écoute à la disposition des étudiants** ayant besoin d'une aide momentanée ou prolongée.

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Après un premier contact lors d'une permanence d'accueil, chaque étudiant(e) peut solliciter un rendez-vous avec l'assistant(e) social(e).

Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer, et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses préoccupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel..).

Le travail d'accompagnement engagé par l'étudiant et l'assistant(e) social(e) qu'il rencontre peut se poursuivre sous forme d'information, de liaison, d'intervention, d'orientation auprès des différents services et institutions (internes et externes à la faculté et aux secteurs universitaires) notamment en direction des services d'accueil des étudiants, des services de la scolarité, des services sociaux, administratifs, juridiques, etc.

Le service social du CROUS de Paris 8 est également chargé de proposer aux étudiants, en cas de difficultés financières que ceux-ci peuvent rencontrer, deux types d'aides (voir page 107) :

- L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle)
- L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle)

Vous trouverez également un affichage régulièrement réactualisé des informations les plus importantes, qui est accessible y compris lorsque la permanence d'accueil est fermée.

Antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

Tél. 09 70 19 04 10

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h
et mercredi de 9 h à 16 h

Pour prendre RDV avec une assistante sociale,
s'adresser à l'accueil.

bourse@crous-creteil.fr

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales,
logement, culture » est organisé dans cette antenne
pour les étudiants inscrits dans le 93.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service des bourses

Maison de l'étudiant – Salle ME-19

Tél. 01 49 40 64 07/70 26

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Accueil : lundi, mercredi, vendredi
de 9 h 30 à 12 h, mardi de 14 h à 16 h
(tous les jours de 9 h 30 à 12 h 15 et
de 14 h à 16 h 15, de septembre à novembre)

Demande de dossier par Internet

Du 15 janvier au 30 avril – www.crous-creteil.fr

Bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux (de L1 à M2)

Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première attribution (sauf dérogations prévues).

Conditions de nationalité

Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (ou d'un État faisant partie de l'espace économique européen) ou posséder un certificat de réfugié délivré par l'OFPRA. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

Conditions de scolarité

Les bourses sont attribuées par année universitaire. Il faut :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence pour une première année ;
- être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- répondre aux conditions d'assiduité, de présence aux examens et de scolarité ;
- ne pas avoir interrompu ses études au-delà de 28 ans (âge apprécié au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours).

Le renouvellement d'une bourse n'est pas automatique, l'étudiant doit en faire la demande chaque année.

L'étudiant boursier est exonéré en présentant son avis conditionnel :

- de la cotisation à la Sécurité sociale
 - des droits d'inscription à l'université pour un diplôme
- Il bénéficie aussi de l'aide au logement (ALS, APL, cf. CAF) et de la priorité dans l'attribution des chambres en cité universitaire à partir de l'échelon 5 et sauf cas particuliers.

Aides spécifiques : allocation ponctuelle (ASAP) et aide spécifique annuelle (ASAA)

L'aide d'urgence permet d'apporter une réponse aux étudiants en situation de précarité sous forme d'une aide financière personnalisée, ponctuelle ou pour la durée de l'année universitaire.

- L'ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle) : il s'agit d'une aide d'urgence pouvant être attribuée à titre exceptionnel aux étudiants rencontrant momentanément des difficultés financières.
- L'ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle) : il s'agit d'une aide mensuelle attribuée aux étudiants ne remplissant pas certaines conditions pour obtenir une bourse sur critères sociaux. Les étudiants en indépendance avérée, en reprise d'études ou en rupture familiale peuvent bénéficier de cette allocation.

L'antenne départementale du CROUS de Créteil en Seine-Saint-Denis

Place du 8 mai 1945 – 93200 Saint-Denis

Bourses/logement/service social

Tél. 09 70 19 04 10

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 13 h et mercredi de 9 h à 16 h.

Pour prendre RDV avec une assistante sociale, s'adresser à l'accueil.

bourse@crous-creteil.fr

Un accueil polyvalent « bourses, aides sociales, logement, culture » est organisé dans cette antenne pour les étudiants inscrits dans le 93.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Aide au mérite

L'aide au mérite est un complément de bourse pour les étudiants, futurs boursiers ou boursiers bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux.

Elle est accordée :

■ aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée.

Pour bénéficier de l'aide au mérite, l'élève ou l'étudiant doit avoir déposé un dossier social étudiant (DSE) sur le site Internet du Crous de Créteil. Par la suite, il n'a aucune démarche supplémentaire à accomplir.

Prix de la Chancellerie

La Chancellerie des universités de Paris décerne chaque année des prix portant le nom de « Prix solennels de la Chancellerie ». Ils s'adressent à tous les étudiants franciliens en droit et sciences politiques, sciences économiques et gestion, médecine et sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

Le dossier doit être déposé auprès du service des écoles doctorales (Bât. D, salle 212).

La procédure de candidature est à retrouver sur le site de la Chancellerie : www.sorbonne.fr

D'autres aides financières

Connectez-vous sur le site du CNOUS : www.cnous.fr

Dispositif d'accueil d'étudiants étrangers : bourses master Île-de-France

Cette aide s'adresse aux étudiants étrangers primo-arrivants, âgés au maximum de 30 ans dans l'année de sélection, souhaitant préparer un diplôme de master en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France, quel que soit le domaine d'études choisi.



L'étudiant doit effectuer lui-même les démarches auprès de l'établissement universitaire francilien qu'il désire intégrer en précisant qu'il souhaite en parallèle déposer sa candidature pour l'obtention de la bourse régionale.

Pour plus d'information : www.iledefrance.fr

Bourses des collectivités locales

Vous résidez en Seine-et-Marne et vous avez moins de 25 ans, le Conseil départemental de la Seine-et-Marne peut vous accorder une bourse.

Demande du 1^{er} septembre au 31 octobre

Service des bourses départementales

Cité administrative
Boulevard Pré-Chamblain – 77010 Melun cedex
Tél. 01 64 41 26 64

BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

Infirmierie

Bât. C – Salles 001, 002

Tél. 01 49 40 65 14 / 71 05

En cas d'absence ou d'urgence, appeler le PC sécurité incendie (situé en face des escalators, bâtiment A) au 01 49 40 71 00

Heures d'ouverture

Accueil sans rendez-vous :

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Accueil sur rendez-vous :

Les étudiants seront reçus, à leur demande, par les infirmières les lundi et vendredi.

Pour ce faire, prendre rendez-vous avec l'infirmier en contactant le 01 49 40 65 14 ou le 01 49 40 71 05.

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

Missions

- Le personnel infirmier reçoit, informe, oriente et effectue les soins ;
- Les informations restent confidentielles ;
- Vous êtes malade ; vous vous êtes blessé ; vous avez besoin de pansements ou de soins prescrits par un médecin ;
- Vous vous sentez seul ; vous avez un coup de blues, de déprime, des idées noires... Vous vous sentez stressé ;
- Vous avez un retard de règles ;
- Vous avez besoin d'un avis concernant le dépistage du SIDA, des hépatites B et C et autres infections sexuellement transmissibles.



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé – SUMPPS

Maison de l'étudiant – Salle ME-18

Tél. 01 49 40 65 10

Mél. medecine.preventive@univ-paris8.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Il est composé de médecins, infirmières, psychologues, gynécologues, d'une diététicienne, d'une conseillère conjugale et de secrétaires.

Tous les étudiants inscrits doivent effectuer une visite médicale (décret du 7 octobre 2008).

Les étudiants qui le désirent peuvent se présenter au service pour obtenir :

- des **certificats médicaux** (bourse, prêt d'honneur, certificat d'aptitude au sport, certificat de travail, vaccinations) ;
- des **conseils en santé**.

Et pour les **étudiants en situation de handicap** :

- certificats médicaux pour le 1/3 temps,
- aménagement des épreuves et assistances diverses, en liaison avec le service accueil handicap de l'université (voir page 67).

Le service propose également des **consultations gratuites** sur rendez-vous (tél ou mél) :

- consultations **diététiques** (le mardi de 10 h à 16 h) ;
- consultations **gynécologiques** (le lundi de 13 h 30 à 16 h et le mercredi de 10 h à 16 h) ;
- consultations d'**aide psychologique** (du lundi au vendredi de 10 h à 16 h) ;
- consultations en **tabacologie** (le lundi et le jeudi de 10 h à 16 h) ;
- dépistages des **troubles de la vue** et de l'**audition** (le mardi de 10 h à 16 h) ;
- **vaccinations** (du lundi au vendredi de 10 h à 16 h).

Les **bilans sanguins**, établis par la CPAM, sont **gratuits** (VIH à la demande).

Chaque année, une **action de prévention santé** est par ailleurs organisée par les infirmières sur :

- la contraception ;
- les IST (infections sexuellement transmissibles) ;
- les addictions (tabac, alcool, drogues, écrans) ;
- le bien-être (alimentation, stress, sommeil, audition, sport) ;
- les violences ;
- la tuberculose.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

LOGEMENT & RESTAURATION

Logement universitaire

Le CROUS de Créteil, opérateur naturel en matière de logement étudiant, gère une vingtaine de résidences universitaires dont dix en Seine-Saint-Denis.

Comment demander un logement ?

Quelle que soit votre situation vous devez formuler votre demande de logement entre **le 15 janvier et le 31 mai** qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse *via* le dossier social de l'étudiant. Pour demander un logement, vous devez remplir votre dossier social étudiant (DSE) même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr/demanderune-bourse/constituer-dossier-social-etudiant.

Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements.

L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Lokaviz

Lokaviz est la première plate-forme de l'hébergement des étudiants mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur.

Cette centrale du logement vous permet d'effectuer des recherches de chambre, studio, T1, T2, colocation, dans la France entière, afin de poursuivre vos études.

Lokaviz répertorie tous les logements vides des résidences universitaires des CROUS de France, mais également les offres de logement des particuliers.
www.lokaviz.fr

Autres possibilités de se loger

Résidences étudiantes privées

Il existe des résidences étudiantes privées qui sont ouvertes à tous. Ces structures proposent plusieurs logements étudiants en Île-de-France (www.univ-paris8.fr rubrique « Vie étudiante »).

Colocation

Différents sites Internet proposent des annonces de colocation :

- www.appartager.com
- www.recherche-colocation.com

La maison de l'étudiant et le SCUIO-IP de l'université Paris 8 affichent également des annonces de logement.

Les aides au logement

Les aides de la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

- L'Allocation Logement à caractère Social (ALS).
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : www.caf.fr rubrique "étudiants".

Le LOCA-PASS

Il offre deux types d'aides :

L'avance remboursable Loca-Pass qui couvre le dépôt de garantie directement auprès du bailleur. Cette avance est sans intérêt et remboursable sur 3 ans maximum.

La garantie Loca-Pass qui est une caution solidaire valable 3 ans. Elle peut couvrir jusqu'à 18 mensualités (loyers et charges) en cas d'impossibilité de paiement par le locataire.

Renseignements sur les sites :

www.aidologement.com
www.astria.com/loca-pass

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Restauration universitaire

Le CROUS de Créteil

L'équipe du CROUS vous souhaite la bienvenue et propose pour vous restaurer sur le campus de Paris 8 différents pôles de restauration :

Le restaurant universitaire et sa cafétéria

Le restaurant universitaire propose chaque jour un repas équilibré avec un choix de formules variées :

- Formule plat du jour (4 plats chauds au choix).
- Formule pizza (2 pizzas au choix).
- Formule grillade.

Ouvert du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 h

Prix du repas pour les étudiants : 3,25 € (tarif 2016)

La cafétéria au rez-de-chaussée vous propose un choix de formules rapides, sandwiches, pâtisseries diverses, glaces, salades, boissons chaudes ou froides, formules sandwiches.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Des brasseries et des cafétérias

Pour grignoter à toute heure et en toute liberté, des sandwiches froids ou chauds, des salades, des tartes ou des gourmandises...

- **La Grande Cafét'**
Pizzas, grillades frites, sandwicherie, croque-monsieur, glaces...
Hall du bât. A
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 14 h 30
- **Le Gai Savoir**
Paninis, pizzas, salades, tartes et muffins
Bât. A (1^{er} étage)
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

Distributeurs automatiques

Répartis dans l'université, les distributeurs automatiques vous permettront de faire une pause café.

Paiement par espèces ou grâce à votre carte d'étudiant

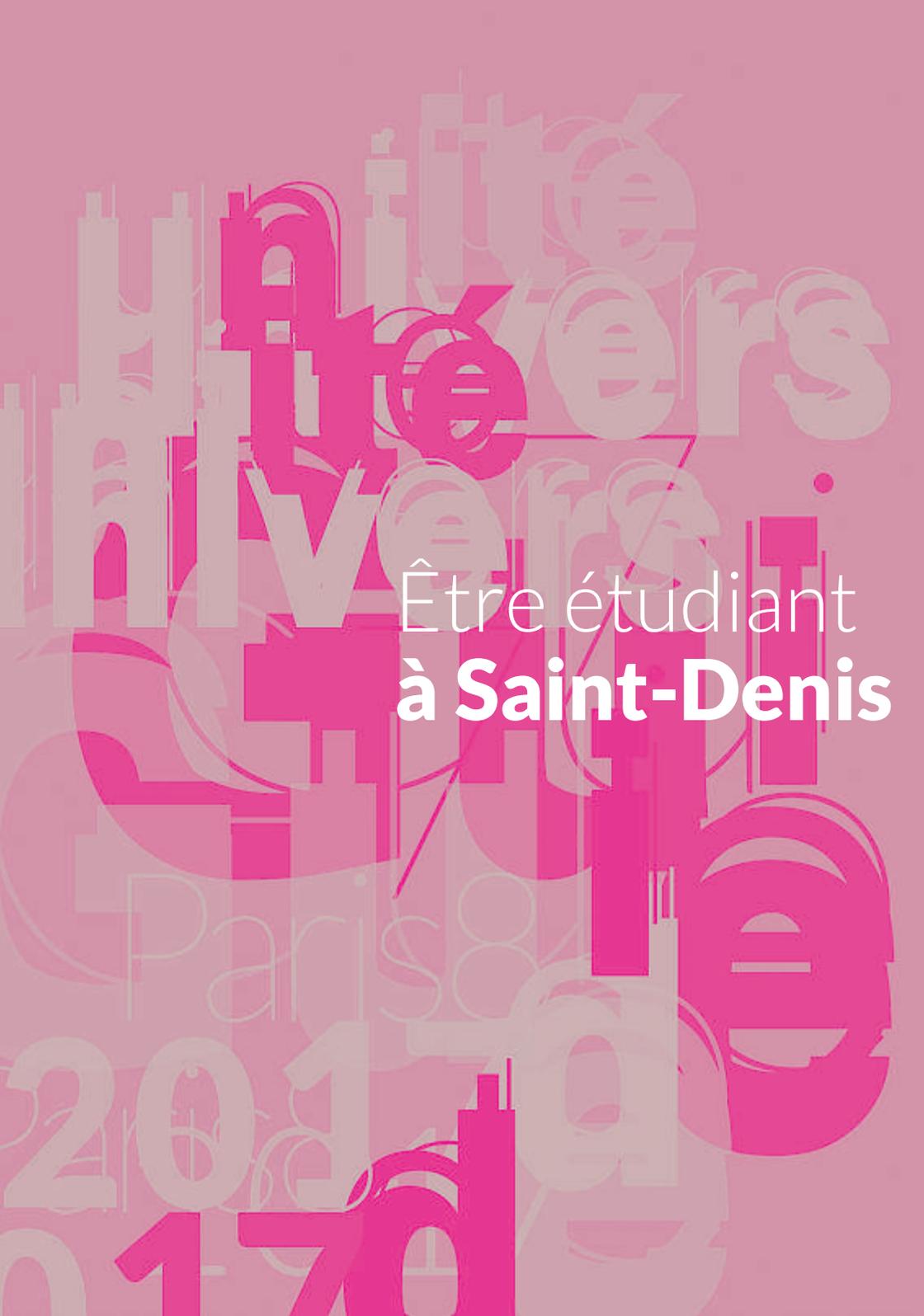
La carte d'étudiant multiservices vous permet d'accéder aux services du CROUS et fonctionne comme un porte-monnaie électronique. Vous pouvez la recharger directement en ligne via votre compte **Izly** par carte bleue (minimum de 30 €) ou par virement (minimum de 5 €). Un rechargement contre espèces est également possible au niveau de l'accueil du restaurant et de la Grande Cafétéria. En téléchargeant l'**application Izly**, il est également possible de payer grâce à son **smartphone** en générant un **QR code**.



En dehors du CROUS

Quatre points de restauration rapide

- **Chez Karim**
Parvis du bât. B
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 15 à 18 h 30
Le vendredi de 8 h 15 à 18 h
Le samedi de 10 h à 15 h 30
- **La boîte à Frites**
À côté du bât. J
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
- **Le Campus**
Entrée de l'université
Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 22 h
- **La Petite Crêperie**
Entre bât. C et D
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h



Être étudiant
à Saint-Denis

115 ■ Saint-Denis et son territoire

116 ■ Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire

Une ville dynamique

Avec plus de 110 000 habitants, Saint-Denis occupe le 3^e rang de la région par sa population. Dynamique, la ville connaît un fort taux de croissance et accueille 1 000 nouveaux habitants chaque année. Saint-Denis est la ville qui construit chaque année le plus de logements sociaux en Île-de-France. De nombreuses entreprises s'implantent à Saint-Denis, faisant de ce territoire une ville en renouveau.

Saint-Denis est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine. De nombreux commerces participent à l'animation du centre-ville. L'accès au centre-ville a été rendu aux piétons. Il se tient à Saint-Denis le plus grand marché d'Île-de-France (mardi, vendredi et dimanche).

Les temps forts annuels de Saint-Denis

Saint-Denis est une scène ouverte. Tout au long de l'année, fêtes, festivals et initiatives annuelles invitent à profiter de la ville « autrement » et à découvrir toute sa vitalité créative :

- fête de Saint-Denis (octobre) ;
- foire des savoir-faire solidaires (décembre) ;
- journées cinématographiques dionysiennes (février) ;
- panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (mars/avril) ;
- fête des tulipes (avril) ;
- festival de Saint-Denis + festival Métais (juin) ;
- festival Hip-Hop et des cultures urbaines (juin) ;
- pique-nique de rentrée (fin août/début septembre).

Plaine Commune

Plaine Commune est née de la volonté de neuf villes de rassembler leurs talents et leurs compétences : Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, l'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse et Saint-Ouen-sur-Seine. Comptant plus de 414 000 habitants, l'établissement public territorial Plaine Commune forme un territoire porteur de projets.

La Charte entreprise-territoire

Plaine Commune propose aux entreprises de signer la Charte entreprise-territoire, dispositif de responsabilité sociétale au bénéfice du territoire et de ses habitants. Les entreprises signataires s'engagent sur des actions concrètes : embauche directe, contrat en alternance, accueil de stagiaires, versement de la taxe d'apprentissage à des

établissements du territoire, embauche de travailleurs handicapés, soutien à la création d'entreprises, développement des échanges commerciaux locaux, soutien à des associations ou initiatives locales...

La Cité européenne du cinéma

La Cité du cinéma, initiative lancée par le cinéaste Luc Besson, ambitionne de devenir le plus grand studio de cinéma d'Europe. Situé dans le quartier de Pleyel, le site offre notamment 9 plateaux de tournages répartis sur 13 000 m², des ateliers pour les décors, le stockage du matériel, des boutiques et des restaurants.

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

À la Plaine, ouvrira en 2019 une nouvelle université qui ambitionne de devenir le premier pôle universitaire français en sciences humaines. Il est constitué de deux emplacements. Le premier site s'établit place du Front Populaire au métro de la ligne 12. Le second site est implanté à la Porte de la Chapelle. Ces pôles accueilleront 20 000 étudiants et enseignants-chercheurs. Le projet Condorcet associe 9 centres d'enseignement supérieur et de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et Paris 13 Nord.



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

Office de tourisme Plaine Commune-Grand Paris

Vous y trouverez toutes les informations sur la vie de la ville et la billetterie (manifestations sportives et culturelles).

Horaires :

Ouvert 7 jours sur 7 (sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre)

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h

Le dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 16 h

Jours fériés de 10 h à 14 h (fermeture de la boutique et billetterie)

1, rue de la République

Tél. 01 55 87 08 70

www.tourisme-plainecommune-paris.com

infos@plainecommunetourisme.com

Les lieux culturels

Le théâtre Gérard Philipe

Centre de création et de diffusion, le théâtre Gérard Philipe propose une programmation diversifiée où se rencontrent les différentes tendances du théâtre contemporain.

Tarifs étudiants : 12 euros

59, boulevard Jules Guesde

Tél. 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com

info@theatregerardphilipe.com

Des navettes sont proposées gratuitement pour vous ramener le soir chez vous à Saint-Denis, les jeudis et samedis (sur réservation).

L'académie Fratellini

L'académie Fratellini est un lieu de spectacle et de formation aux arts du cirque. L'académie forme de nombreux apprentis et propose des séances d'entraînement pour les non-initiés, avec une programmation régulière de spectacles.

1-9 rue des Cheminots

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. 01 49 46 00 00

www.academie-fratellini.com

Le 6B

Le 6b est un lieu de création artistique et de diffusion. Il réunit aujourd'hui plus d'une centaine de résidents sur 7 000 mètres carrés : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...).

6-10, quai de Seine – Tél. 01 42 43 23 34 – www.le6b.fr

Le musée d'art et d'histoire

Entre la basilique et le Stade de France, le musée d'art et d'histoire vous accueille pour une visite insolite dans le cadre plein de charme d'un carmel du XVII^e siècle. Le musée abrite des collections uniques, consacrées notamment à la ville de Saint-Denis, à l'archéologie médiévale, à la Commune de Paris de 1871 et à Paul Éluard.

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 17 h 30

Jeudi de 10 h à 20 h

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30

Gratuit pour les étudiants de l'université Paris 8.

22 bis, rue Gabriel Péri – Tél. 01 42 43 05 10

www.musee-saint-denis.fr – musee@ville-saint-denis.fr

Actualités 2017-2018

■ *Rotation des collections permanentes sur la Guerre de 1870 et la Commune de Paris de 1871*

Fermées en fin d'année pour travaux de rénovation, les salles d'exposition permanente, consacrées à la Guerre de 1870 et à la Commune de Paris de 1871, rouvriront début 2017. Une nouvelle sélection d'œuvres sur papier sera alors présentée : issus des réserves du musée, estampes, dessins et photographies ont été étudiés et restaurés pour l'occasion.

■ *Chapelle vidéo 10, La peau vive (10 mars 2017 – 29 mai 2017)*

L'exposition est consacrée à Frédéric Nauczyciel, un artiste vidéaste qui donne à voir les langages contemporains du corps comme le tatouage et le *voguing*, une danse performative des communautés homosexuelles et transgenres noires américaines, née à Harlem dans les années 60/70.

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

L'Unité d'archéologie

L'unité d'archéologie effectue chaque année une dizaine d'opérations préventives. Sur les 1 200 hectares du territoire communal, près de 50 sites ont été recensés. Grâce aux fouilles réalisées, l'unité a constitué un fonds composé de près de 40 000 objets qui a donné lieu à l'édition de nombreux ouvrages.

8, rue Franciade
Tél. 01 83 72 23 20 – archeologie@ville-saint-denis.fr

Les médiathèques

Les médiathèques de Plaine Commune sont constituées en réseau. L'inscription est gratuite pour le prêt à domicile des 850 000 documents (livres, magazines, CD et DVD).

Médiathèques Centre Ville, Don Quichotte, Gulliver, Ulysse

Coordonnées complètes et informations sur :
www.mediathèques-plainecommune.fr/mediathèques



Le cinéma l'Écran

Cinéma d'art et d'essai. Deux salles fonctionnent 7 jours sur 7 toute l'année, des rencontres, des débats avec le monde du cinéma.

14, passage de l'Aqueduc
Tél. 01 49 33 66 88 – www.lecranstdenis.org

Tarif : 6 € pour les étudiants

Le cinéma Gaumont

8, rue du Mondial 1998
Tél. 08 92 69 66 96

Le Conservatoire

Le Conservatoire propose un enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes. Il est ouvert le soir en semaine, ainsi que la journée du mercredi et du samedi.

15, rue Catulienne
Tél. 01 83 72 20 45
conservatoire@ville-saint-denis.fr

L'école d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle propose des ateliers de dessin et d'arts plastiques aux adultes. Tarif réduit de 50 % pour les étudiants.

51, rue Auguste Poullain
Tél. 01 83 72 21 30
ecole.arts.plastiques@ville-saint-denis.fr

Le centre nautique La Baleine

Le centre nautique dispose d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse de plongée (réservée aux plongeurs encadrés), d'un bassin ludique, d'un toboggan, d'un jacuzzi, ainsi que d'un solarium.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 10 h à 17 h
Mardi de 10 h à 20 h
Mercredi de 7 h à 8 h 30 et de 12 h à 17 h
Samedi de 13 h 15 à 20 h
Dimanche de 10 h à 18 h

3, avenue Jean Moulin
Tél. 01 48 21 01 48



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

La Maison de la jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation
Tél. 01 83 72 20 90

Cette structure est un lieu d'accueil pour les jeunes. Elle accueille dans ses murs :

■ La Cyber Base

Mise à disposition de nombreux ordinateurs, présence d'accompagnateurs, formations proposées.

Tél. 01 42 43 11 55
Cyberbase@ville-saint-denis.fr

■ Le Bureau d'Information Jeunesse (B.I.J.)

Destiné aux 18-30 ans, le B.I.J. propose près d'une quinzaine de services dont une billetterie à tarif réduit, la mise à disposition de journaux et des bilans de santé jeunes gratuits.

Tél. 01 83 72 20 89

■ La ligne 13 : salle de spectacles

Cette structure dispose d'une salle de spectacles de 300 places. Une programmation est proposée par des artistes. La salle peut être utilisée par les artistes débutants qui souhaitent s'y produire.

Tél. 08 99 23 76 53
ligne13@ville-saint-denis.fr

La Maison de la vie associative

La Maison apporte une aide logistique et des informations aux associations de la ville ou de l'université Paris 8. Elle est en relation avec les associations de Saint-Denis.

19, rue de la Boulangerie
Tél. 01 83 72 20 40
maison.vie.associative@ville-saint-denis.fr

Engagement étudiant solidaire

La ville de Saint-Denis propose un soutien financier de 2 000 euros aux étudiants résidant à Saint-Denis, qui s'investissent dans le milieu associatif local. Cette aide est versée en deux fois au cours de l'année scolaire.

www.ville-saint-denis.fr/engagement-étudiant-solidaire

Le journal de Saint-Denis

Hebdomadaire d'informations locales qui sort le mercredi.

59, rue de la République (2^e étage)
Tél. 01 55 87 26 80
www.lejsd.com

Sortir à Saint-Denis

Agenda mensuel qui recense tous les événements organisés sur la ville. Disponible à l'université Paris 8 et dans de nombreuses structures.

www.lejsd.com/content/«-sortir-à-saint-denis-»

Les lieux d'histoire et de patrimoine

La Basilique de Saint-Denis



Premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique, la Basilique de Saint-Denis est la nécropole des rois de France. La Basilique a été conçue par l'abbé Suger au XII^e siècle. Elle est à la fois un témoignage précieux de l'histoire, de l'architecture et un symbole de l'histoire de France.

Entrée gratuite pour les moins de 25 ans.

1, place de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 09 83 54

La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ouverte en 1811 à proximité de la Basilique, la maison d'éducation de la Légion d'honneur est un lycée public qui accueille des jeunes filles, dont les membres de la famille ont reçu la Légion d'honneur.

L'office du tourisme organise des visites un samedi par mois.

5, rue de la Légion d'honneur

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les Archives nationales

Le site de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives postérieures à la Révolution française et des archives d'origine privée.

Ce bâtiment contemporain a été inauguré en 2013. L'édifice principal, recouvert d'une peau d'aluminium et de verre opaque, accueille les magasins et ateliers destinés à assurer, à l'aide des dernières technologies, la restauration, la conservation et l'archivage des documents. Le site est ouvert au public sur présentation d'une carte d'identité et accueille des expositions temporaires.

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 75 47 20 02
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte

Les Archives municipales

Les archives municipales conservent l'histoire de Saint-Denis. Elles communiquent au public des documents du Moyen Âge jusqu'à nos jours : dossiers, registres, cartes, plans, photographies, maquettes, affiches, films, imprimés, archives sonores et électroniques.

Une pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription.

Horaires :

Lundi, mardi, vendredi de 13 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mairie de Saint-Denis, 2 place du Caquet
Tél. 01 49 33 63 70
www.archives.ville-saint-denis.fr

Le Stade de France

Réalisé pour la Coupe du Monde de football de 1998, le Stade compte plus de 80 000 places assises et couvertes. De nombreux événements sportifs et culturels sont régulièrement organisés. Le Stade propose des visites pour les individuels et les groupes.

www.stadefrance.com



Services publics

La Mairie de Saint-Denis

Les services administratifs sont ouverts les lundi, mardi et vendredi de 8 h 30 à 17 h, le mercredi de 8 h 30 à 19 h, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h (uniquement les services état-civil, élections, prestations administratives, enfance et enseignement).

2 place du Caquet
Tél. 01 49 33 66 66
www.ville-saint-denis.fr

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

9 boulevard de la Commune de Paris
Tél. 08 10 25 93 10 (prix d'un appel local)

La Maison de Justice et du Droit de Saint-Denis

La Maison propose un service d'orientation et d'aide juridique.

16, rue des Boucheries
Tél. 01 55 84 05 30

La sous-préfecture

39 bis rue de Strasbourg
Tél. 01 49 33 94 44

Le tribunal d'instance

1, passage des Deux Pichets
Tél. 01 48 13 37 80

Le commissariat central de Saint-Denis

15, rue Jean Mermoz
Tél. 01 49 71 80 00

L'université Paris 8 et la ville de Saint-Denis ont signé une Charte de partenariat qui ouvre de nombreuses collaborations dans les domaines associatif, culturel, social et sportif. Dans le cadre de cette Charte, les services de santé de Paris 8 peuvent orienter les étudiants vers les services municipaux.

**Service commun universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle
- SCUIO-IP -**

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 18
Mél. scuio@univ-paris8.fr

Directrice de publication : Annick Allaigre

Le guide de l'étudiant 2017/2018 de l'université Paris 8 a été réalisé par Éléonore Bourdeaux et Stéphane Guenoun avec la collaboration du service communication.

Toutes suggestions, critiques ou informations complémentaires peuvent être adressées au SCUIO-IP.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017

Photos :
Christelle d'Erfurth
ACA, service de la vie étudiante, SUAPS,
service communication

Mise en page et impression
biàlec, 54180 Heillecourt (France)
Dépôt légal n° 91146 – juin 2017

